

@

LAO-SENG-EUL

*

SAN-IU-LEOU

Traduits du chinois en anglais par

J. F. DAVIS

et de l'anglais en français par

A. BRUGUIÈRE DE SORSUM

Lao-seng-eul — San-iu-leou

à partir de :

LAO-SENG-EUL

Comédie chinoise, suivie de

SAN-IU-LEOU, ou Les trois étages consacrés,

Conte moral

Traduits du chinois en anglais, par J. F. DAVIS ; et de l'anglais en français, par André BRUGUIÈRE DE SORSUM (-1823) ; avec additions du traducteur.

Rey et Gravier, libraires, Paris, 1819, 276 pages.

[En complément, l'article d'Abel-Rémusat, paru au *Journal des Savants*, janvier 1818.]

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
août 2011

Lao-seng-eul — San-iu-leou

TABLE DES MATIÈRES

Avis du traducteur français

Avertissement de l'éditeur anglais — Coup d'œil sur la comédie des Chinois et sur leurs représentations — Avertissement du traducteur anglais

*

Lao-seng-eul

Noms des personnages

Prologue : Scène I — II — III.

Acte I : Scène I — II — III — IV.

Acte II : Scène I — II — III — IV — V.

Acte III : Scène I — II — III — IV — V — VI.

Acte IV : Scène I — II.

*

San-iu-leou, ou Les trois étages consacrés

Avant-propos

Section I — Section II — Section III.

*

[Abel-Rémusat sur *Lao-seng-eul*. *Journal des savants*, janvier 1818, pages 27-35.]

Avis du traducteur français

@

En publiant la présente version française de la comédie chinoise, traduite en anglais par M. Davis, j'ai changé l'orthographe du titre, et adopté la leçon de M. Abel-Rémusat, (Voyez le *Journal des Savans, du mois de janvier 1818.*) M. Davis écrit *Laou-seng-uhr*, et M. Abel-Rémusat nous apprend :

« Que suivant l'orthographe dont les missionnaires de toutes les nations nous ont fourni les bases, et dont les transcriptions faites à la Chine par les Mandchoux constatent l'exactitude, il faut lire *Lao-seng-eul*.

La nouvelle orthographe, ajoute-t-il, adoptée par les auteurs anglais, ne peut convenir qu'aux lecteurs de cette nation, et rend pour tous les autres les mots chinois entièrement méconnaissables.

Ce même savant rend justice à la fidélité de la traduction de M. Davis,

laquelle dit-il, quoique incomplète, est en général conforme au texte, *et peut même en rendre l'intelligence facile aux commençants*. M. Davis, ajoute-t-il en la publiant, a donc rendu un véritable service aux amis de la littérature asiatique.

Ayant lu ce drame avec beaucoup d'intérêt, j'ai pensé qu'une traduction dans notre langue pourrait être accueillie avec quelque faveur par ceux qui aiment à comparer, dans toutes les littératures, les progrès de l'esprit humain et l'état des sociétés, de leurs mœurs et de leurs connaissances.

C'est en français qu'a paru la première traduction d'une pièce du théâtre chinois dont Voltaire ne dédaigna point de s'approprier le sujet pour l'exposer sur notre scène. Le père Prémare la tira en 1731, d'un recueil en quatre tao, intitulé : *Youan-jin-pe-tchoung*, ce qui veut dire, les cent pièces de théâtre composées sous la dynastie des Youan ou

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Genghis-khanides. *Tchao-chî-kou-eul*, ou *L'orphelin de la maison de Tchao*, est la quatre-vingt-cinquième pièce du recueil, et on appelle tao une enveloppe ou couverture qui renferme dix à douze cahiers chinois.

J'ai fait tous mes efforts pour traduire avec simplicité et exactitude, pensant que, dans un travail de cette nature, c'était le seul mérite auquel il me fut permis de prétendre.

P. S. Depuis que j'ai achevé la présente traduction, j'ai été assez heureux pour pouvoir consulter personnellement M. Abel-Rémusat sur l'orthographe des mots et des noms chinois qui y sont contenus, afin de l'adapter au système de la prononciation française. Je me suis empressé de me conformer à tous les avis éclairés qu'il a bien voulu me donner, et je m'acquitte d'un devoir en lui rendant publiquement grâces de l'accueil que j'ai reçu de lui.

@

Avertissement de l'éditeur anglais

@

La comédie dont nous publions la traduction est tirée de la même collection que celle de *l'Orphelin de Tchao*. Cette traduction a été faite par M. Davis, écrivain de la factorerie de la compagnie des Indes Orientales à Canton, et fils du directeur de ce nom. On peut attendre de ce jeune homme qui s'est distingué au collège d'Hertford ¹, des renseignements précieux et pleins d'intérêt sur l'état de la littérature en Chine. M. Davis adressa de Canton sa traduction à la cour des directeurs, et le dépôt en fut ordonné à la bibliothèque de l'hôtel des Indes, comme d'une curiosité littéraire. Il est inutile de dire que cette bibliothèque est aussi accessible à tous ceux qui peuvent en faire usage qu'aucune autre bibliothèque publique du royaume, et l'éditeur croit qu'il est de son devoir envers la cour des directeurs, d'ajouter qu'aussitôt qu'il lui eut soumis son opinion, qui était que cet ouvrage méritait d'être publié, la copie originale lui fut envoyée avec la permission de l'imprimer.

M. Davis a accompagné lord Amherst à Pékin, ainsi que sir George Staunton, M. Manning et M. Morrison, tous également versés dans la langue écrite et dans la langue parlée de la Chine. Avec de tels secours ², quels ne sont point à tous égards les avantages de la

¹ C'est dans ce collège, dont l'établissement assez récent en Angleterre est dû aux avis de lord Wellesley, que s'initient à la connaissance des langues orientales, les jeunes gens destinés à remplir dans l'Inde les emplois à la nomination de la compagnie. (T. F.)

² On sait, tant par les nouvelles publiques que par les relations imprimées de MM. Ellis et Macleod, quel a été le peu de succès de cette mission dont on avait pu, en effet, concevoir de hautes espérances. L'ambassadeur anglais ayant refusé de se soumettre aux prescriptions incommodes du cérémonial chinois, s'est vu interdire l'approche du trône. Ses présents n'ont point été reçus, et dès son arrivée à Péking, il a reçu l'ordre de prendre le chemin de Canton pour s'y rembarquer pour l'Europe.

Il est juste de dire que jamais mission vers une cour de l'Orient n'avait eu à sa suite des interprètes aussi distingués et aussi instruits. Sir George Staunton ministre plénipotentiaire d'Angleterre, résidant depuis longtemps à Canton, fils de celui qui avait accompagné lord Macartney à Pékin, est avantageusement connu par sa traduction du *Tai-thsing-liu-li*, ou Code pénal des Chinois, dont M. de Sainte-Croix nous a donné d'après lui une version française.

M. Manning projetait vainement depuis quelques années de pénétrer en Chine ; la vigilance et l'instinct jaloux des Chinois avaient jusqu'ici rendu toutes ses tentatives

Lao-seng-eul — San-iu-leou

présente ambassade sur celle de lord Macartney, dont tous les rapports et les communications avec les natifs étaient confiés à la timidité et à l'ignorance de deux missionnaires chinois élevés dans le collège de la Propagande. C'est cependant cette ambassade qui posa les fondements de la connaissance de cette langue singulière de la Chine ¹ qui fait maintenant des progrès si rapides en diverses parties du globe.

inutiles. Son ardeur ne s'étant pas ralentie, il alla par mer dans la Cochinchine, et il rencontra chez ce peuple la même jalousie politique que chez ses voisins. Déterminé à persévérer dans son dessein, il passa à Calcutta, d'où il se rendit sur la frontière septentrionale du Bengale. Ici il fut assez heureux pour pouvoir pénétrer dans le Boutan, et il y réussit à s'engager comme médecin, au service personnel du commandant en chef des forces chinoises. Il l'accompagna jusqu'à Lassa, dans le Tibet, et il était sur le point d'en partir avec cet officier, pour aller dans la capitale de l'empire chinois, par la partie supérieure de la Tartarie lorsqu'il arriva de Péking un ordre pour rappeler le général, et pour renvoyer sur-le-champ dans le Bengale le médecin européen qu'il avait eu la témérité coupable d'entretenir auprès de lui ; tant il est difficile d'éluder la vigilance chinoise, même dans les parties les plus reculées de ce vaste empire.

Le révérend Robert Morrison, missionnaire anglais à Canton, s'est appliqué avec zèle à l'étude du chinois. Il a non seulement traduit plusieurs ouvrages écrits dans cette langue, mais il a encore imprimé le Nouveau Testament en chinois. Il a publié un ouvrage intitulé : *Horae sinicae*, ou *Traductions de la littérature familière des Chinois*, Londres 1812 ; une grammaire chinoise imprimée à Sirampour, et trois livraisons d'un volumineux dictionnaire, dont le fond est pris du *Tseu-tian* de Khang-hi. (T. F.)

¹ La mission de lord Macartney et les diverses relations publiées successivement par plusieurs des personnes attachées à cette ambassade, réveillèrent la curiosité de l'Europe relativement à ce singulier pays, si souvent décrit et encore si imparfaitement connu. La révolution française et la guerre longue et désastreuse qui en a été la suite, ont pendant vingt-cinq ans empêché les Français d'entretenir des rapports lointains, et pendant ce long intervalle, au contraire, les Anglais, maîtres des mers et du commerce de l'Asie, ont pu, sans interruption et sans concurrence, étendre leurs relations dans l'Orient. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de reconnaître que la compagnie anglaise des Indes s'étant dépouillée à peu près vers le même temps de ces étroits préjugés que font naître l'esprit de monopole et les privilèges exclusifs, a noblement favorisé dans ses immenses États l'étude des langues asiatiques et de tout ce qui pouvait servir à mettre en lumière les mœurs, la littérature, les opinions et l'histoire des peuples de cette vaste partie du monde. Les Anglais de la factorerie de Canton, à l'exemple de sir George Staunton, et les infatigables missionnaires baptistes se sont adonnés à l'envi à l'étude de la langue chinoise, et ont publié depuis peu plusieurs ouvrages pour en faciliter l'intelligence ; mais est-il vrai de dire que c'est la mission de lord Macartney à la Chine qui *posa les fondements* de la connaissance de la langue de cet empire, et ne peut-on louer les travaux estimables de ses concitoyens, sans méconnaître avec autant de mauvaise foi ceux des autres nations ?

Le critique d'Édimbourg en rendant compte de la grammaire sanscrite publiée par M. Charles Wilkins, reconnaît : « Que, dès le premier établissement des Européens dans l'Inde, l'attention des missionnaires catholiques et de tous les individus qui avaient quelque amour pour les lettres, s'était dirigée vers des études philologiques ; que cette curiosité avait passé des Indes en Angleterre, mais qu'elle avait été importée en bien plus grande quantité sur le continent européen, etc.

Sir William Jones, l'un des hommes qui, par l'éclat de ses travaux et les grâces de son imagination, a le plus contribué à propager en Angleterre le goût des lettres asiatiques, faisait le vœu, « que le mérite de faire connaître le sanskrit appartînt à ses compatriotes, puisque déjà les autres nations continentales de l'Europe avaient cultivé avec plus de diligence les autres langues de l'Orient. » Ce vœu patriotique est rappelé



par M. Horace Wilson, dans la préface de sa traduction du *Mêgha doûta*, poème de *Kâlidâsa*, et bien plus à point encore par M. Marahman, missionnaire de l'établissement de Sirampour, qui, dans son Épître dédicatoire au gouverneur général de l'Inde, de sa *Traduction des ouvrages de Confucius* (Sirampour 1809) ³ dit formellement :

« Sir W. Jones a observé que c'est aux Français que nous sommes jusqu'ici redevables de toutes les tentatives faites pour éclaircir la langue et la littérature de la Chine ; cependant les intérêts de la nation anglaise, aussi bien que son honneur littéraire, paraissent demander que nous fassions aussi tous nos efforts pour cultiver cette branche de littérature.

Qui est-ce qui ignore en Europe que, bien longtemps avant l'ambassade de lord Macartney, les missionnaires catholiques et plusieurs savants français et allemands, tels que MM. de Fourmont, Bayer, Deguignes, Deshauteraies et autres avaient produit sur la Chine, et au moyen de leurs connaissances étendues de la langue chinoise, des ouvrages célèbres, dont ceux qui ont paru depuis quelques années en Angleterre, quelque soit leur mérite par nous loyalement avoué, sont bien loin d'égaliser l'importance ? Notre orgueil national blessé par une injuste assertion, ne peut-il rappeler l'*Histoire générale de la Chine*, la *Grammaire chinoise*, l'*Histoire des Huns*, la *Description de la Chine et de la Tartarie*, le *Chou-king*, la vaste collection des *Mémoires des missionnaires français* ? Quoi qu'ait pu dire encore sur le même sujet un journal littéraire anglais, trop souvent injuste envers les étrangers, nous croyons que de nos jours plusieurs de nos savants, MM. Montucci et Klaproth ont de la langue chinoise une connaissance positive, philosophique approfondie, qu'ils ne doivent en aucune manière aux travaux tout modernes des Anglais, très peu répandus hors de l'Asie.

C'est aux presses françaises que l'on doit le premier dictionnaire chinois imprimé dans l'Occident, et c'est un Français, M. Abel-Rémusat, qui, en nous donnant en 1817, le *Tchoung-young*, ouvrage moral de Tseu-ssé, en chinois et en mandchou, avec une version littérale latine, une traduction française et des notes pleines d'érudition, a fait paraître le premier livre chinois qui ait été imprimé en Europe.

On ne peut donc que désapprouver hautement ces assertions jalouses dictées par un amour propre national trop exclusif, et qui sortent par là même du cercle de la vérité et des convenances sociales. (T. F.)

Coup d'œil

sur la comédie des Chinois et sur leurs représentations

@

p.001 Parmi les communications précieuses et intéressantes que l'Europe doit aux jésuites et aux autres ordres moins éclairés du culte catholique qui se sont établis dans la Chine il y a plus de deux siècles, on ne trouve que peu de chose concernant le goût de cette nation extraordinaire pour la poésie lyrique et les jeux de la scène. Le petit nombre des voyageurs qui ont pu pénétrer dans cette région reculée nous a laissés tout à fait dans l'obscurité à l'égard de la nature de cette espèce de composition, comme aussi sur l'état actuel de la comédie et sur cette partie de la littérature désignée en général par p.002 le nom de Belles-lettres ¹. Ces écrivains, égarés par les préjugés chinois, et adoptant les sentiments de ce peuple pour ses anciens livres, ont tellement rempli les communications qu'ils nous ont faites de panégyriques excessifs sur la beauté des quatre *King*, et la sagesse et la vertu de *Yao* et de *Chun*, qu'il ne leur est resté ni place ni temps pour faire des recherches sur l'état de la littérature moderne. A la vérité le père Cibot nous apprend, et sa remarque est répétée par Grozier,

« que le mérite de faire de beaux vers attire peu l'attention du gouvernement, p.003 et qu'on dit ici qu'un homme de

¹ M. Abel-Rémusat, rendant compte de la traduction de M. Davis, dit : « L'auteur paraît vouloir profiter des progrès qu'il a faits dans l'étude du chinois pour transmettre à ses compatriotes quelques-unes de ces productions légères que les missionnaires et les autres savants ont trop négligées. C'est là sinon une des plus utiles, au moins une des plus agréables applications de l'étude des langues. On voit avec plaisir les personnes qui se trouvent au milieu des naturels entreprendre ces sortes de travaux ; ils n'exigent pas ce genre de recherches auxquelles il serait impossible de se livrer dans ces contrées lointaines où l'on est privé du secours de nos bibliothèques, et ils demandent au contraire, par rapport aux expressions populaires, aux proverbes, aux allusions, ces notions locales auxquelles les connaissances les plus profondes acquises dans les livres ne peuvent suppléer qu'imparfaitement. » (*Journal des Savans*, janvier 1818.) (T. F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

lettres fait bien des vers, comme on dit en France qu'un capitaine d'infanterie joue bien du violon.

Cependant ils contredisent l'un et l'autre cette assertion en citant divers morceaux de poésie, tant ancienne que moderne, et en s'efforçant de démontrer leur influence sur les passions, ainsi que l'estime qu'ils ont obtenue depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. La vérité est que les plus anciens monuments historiques de la Chine sont en vers. Le symbole même qui désigne les compositions de cette espèce indique leur antique origine ; c'est *chi*, caractère formé de *parole* et de *salle* ou *temple*, lieu d'où les magistrats délivraient leurs instructions au peuple, *les paroles du temple* ; elles consistent en sentences courtes et mesurées, généralement composées de quatre caractères choisis de manière à être chacun plein de signification et de force, et à s'imprimer aisément dans la mémoire ¹. Le livre des odes, p.004 l'un des plus renommés et des plus anciens de leurs ouvrages classiques, est principalement composé de cette sorte de vers.

Cependant il n'est point nécessaire de se plonger dans les profondeurs de l'antiquité, ou de recourir à de vieilles compositions pour prouver le goût général des Chinois pour la poésie épique et lyrique. Khian-loung, l'un de leurs derniers empereurs, s'est amusé à écrire un poème épique, intitulé : *Moukden*, deux ou trois autres grands poèmes et une foule d'odes, de chansons et d'épigrammes, ainsi que peuvent l'attester la moitié des tasses à thé manufacturées dans son empire. Son malheureux favori, dont le pouvoir et l'opulence p.005

¹ Le révérend Morisson dit (dans l'Introduction de sa *Grammaire*, page xj) :
« Pour transmettre les idées à l'esprit par l'intermédiaire de l'œil, l'écriture chinoise convient aussi pleinement que les systèmes alphabétiques de l'Occident, et les surpasse peut-être à quelques égards. Comme la vue est plus prompte que l'ouïe, les idées arrivées par l'œil à l'esprit sont plus subites, plus frappantes et plus vives que celles qui lui parviennent par les progrès moins rapides du son. Le caractère forme un trait qui est réellement beau et expressif, ou que de hardies associations font considérer comme tel. L'écriture chinoise darde sur l'esprit ainsi qu'un éclair, et elle a une force et une beauté dont le langage alphabétique n'est pas susceptible. Elle est surtout plus permanente que ce dernier système qui varie continuellement ses sons, suivant la prononciation toujours changeante de chaque voix. Peut-être la langue écrite des Chinois a-t-elle en quelque mesure contribué à l'unité de cette nation. (T. F.)

attirèrent sur lui la vengeance de l'empereur aujourd'hui régnant ¹, composa des vers dans sa prison, le jour qui précéda son exécution, et l'éditeur de la présente traduction possède une pièce de vers intitulée : *Londres*, écrite par un Chinois qui avait accompagné en Angleterre un de nos compatriotes en qualité de domestique, et dans laquelle il décrit d'une manière concise, mais caractéristique, ce qu'il a vu, et plus particulièrement les choses en p.006 contraste avec les manières et les apparences de son propre pays ².

¹ Ho-tchoung-toung, ou Ho-kouen, favori de l'empereur Khian-loung, était un Tartare de basse extraction ; il avait d'abord servi dans la garde impériale en qualité de soldat. Un jour qu'il était en faction aux portes du palais, sa bonne mine ayant frappé l'empereur, il le rapprocha de sa personne par un de ces caprices si communs chez les despotes de l'Orient. Cependant les talents du soldat justifiaient bientôt le choix du monarque ; sa faveur n'eut plus de bornes, et il posséda jusqu'à l'abdication de son maître presque tout le pouvoir de l'empire. Néanmoins la prudence et la fermeté de Khian-loung surent contenir dans les limites de la dépendance le génie ambitieux et entreprenant de son favori, et si celui-ci abusa de son influence, ce ne fut que lorsque l'âge avancé de l'empereur ne lui permit plus de tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement. Kia-Khing, l'empereur aujourd'hui régnant, ayant succédé à son père, signala le commencement de son règne par la disgrâce éclatante de Ho-kouen, qui fut bientôt arrêté, plongé dans une prison, et renvoyé ensuite par un décret impérial devant le conseil suprême extraordinaire, pour y être jugé sur seize chefs d'accusation énumérés dans le décret. Ce tribunal le trouvant, conformément au vœu du prince, coupable du crime de haute trahison, le condamna à subir *une mort lente et douloureuse*, mais le céleste empereur considérant le poste éminent qu'il avait rempli, et n'écoutant que *sa clémence*, daigna commuer sa peine, et sa royale indulgence permit à Ho-kouen *d'être lui-même son propre exécuteur*. C'est ainsi que périt cet homme, le plus opulent sans doute de tous les favoris des rois ; car, indépendamment de la valeur de ses terres, de ses maisons et de ses immenses propriétés, on trouva dans son trésor, en bijoux et en espèces, environ quatre-vingt millions d'onces, ce qui revient à peu près à cent soixante millions de notre monnaie. (T. F.)

² Le *Quarterly Review* n° XXXII, avril 1817, contient ce qui suit relativement à ce poème : « L'éditeur de la traduction du drame chinois, intitulé : *Laou-seng-uh*, fait mention d'un poème écrit par un Chinois, et intitulé : *Londres*, lequel a été aussi traduit par M. Davis. Nous nous sommes procurés une copie de ce poème, ou plutôt de la portion que M. Davis en a traduite. Quoique les observations de l'auteur soient en général justes, cependant, comme il ignorait notre langue, elles proviennent entièrement de ce qui a été communiqué à son esprit par l'intermédiaire de ses yeux. En voici quelques passages :

« Les salles de spectacle des Anglais, dit-il, toujours fermées pendant le jour, ne s'ouvrent que la nuit. Le visage de leurs acteurs est très beau ; leurs habits sont brodés et magnifiques ; ils chantent en accord parfait avec la musique, et dansent au son des tambours et des flûtes. Ces représentations sont délicieuses à l'extrême et tous les spectateurs en sortent l'air satisfait et avec le sourire sur les lèvres.

— Il ajoute dans une note

« que tous le rangs se mêlent à ces spectacles, et paient un prix fixe pour y assister ; que les décorations sont peintes et représentent des maisons et des arbres ; qu'on les change souvent et que les rôles de femmes sont remplis par des actrices.

— Il dit d'un pont de la Tamise

Lao-seng-eul — San-ieu-leou

p.007 Il n'est donc pas exact de dire que les Chinois n'aiment pas la poésie, et comment pourraient-ils s'empêcher de l'aimer, puisque chaque symbole de leur langue écrite est poétique, et que chaque caractère présente à l'esprit, par l'intermédiaire de l'œil, la peinture de l'idée qu'il est destiné à représenter. Il est vrai que quelques-uns des missionnaires font une exception en faveur de la poésie ancienne. *Les bons vieux temps* sont loués en bien d'autres pays p.008 qu'à la Chine, et avec tout aussi peu de connaissance de ce qui constituait leur *bonté*. Mais M. Morrison, dans sa *Grammaire*, cite un auteur chinois qui paraît avoir eu sur ce sujet des notions plus positives que le père Cibot, ou que l'abbé Grozier ; il compare les progrès de la poésie chez ses compatriotes à la croissance graduelle d'un arbre :

« L'ancien *Chi-king* (livre d'odes) peut être considéré comme la racine ; les bourgeons parurent sous le règne p.009 de Sou-li ; au temps de Kian-an les feuilles se déployèrent en abondance ; mais sous la dynastie des *Thang* beaucoup d'hommes se reposèrent sous l'ombrage de l'arbre qui fournit alors d'amples moissons de fleurs et de fruits.

« qu'il résiste au courant, et forme une communication de l'une à l'autre rive ; les navires et les bateaux passent sous ses arches ; les hommes et les chevaux qui le traversent marchent parmi les nuages ; mille masses de pierres s'élèvent l'une sur l'autre, et la rivière coule par neuf canaux. Le pont de Lo-yang, qui surpasse tous les autres ponts du monde, a la même forme que celui-ci. »

— Cependant il ajoute en note

« que le pont de Lo-yang dans Fo-kien est le plus beau qui existe. »

— Il fait la remarque

« que les maisons en Angleterre sont si hautes que de leurs toits on peut cueillir les étoiles ; que dans les quatre jours sacrés du mois le peuple se pare de ses meilleurs habits et se rend dans les temples ; que les vertueux lisent leur livre saint qu'ils appellent *Pelee to kot* (Pray to God. Prier Dieu) ; que l'apparence du pays est superbe, les collines s'élevant les unes au-dessus des autres d'une manière charmante à voir ; que les petites filles ont des joues de rose et un très beau teint ; que les hommes et les femmes se marient selon leur choix ; qu'ils s'aiment et se respectent, et qu'il n'y a pas de secondes femmes ; qu'on fauche l'herbe, et qu'on la fait sécher pour nourrir les bestiaux durant l'hiver, lorsqu'il y a de la gelée et de la neige ; que les hommes et les femmes se promènent ensemble dans les champs pour y cueillir des fleurs ; que les pauvres femmes, au temps de la moisson, ramassent les épis qui sont restés à terre, et chantent en s'en retournant à la maison ; et qu'au printemps et en automne on se recommande les uns aux autres de rentrer de bonne heure, de peur de s'égarer au milieu des brouillards, » etc., etc. (T. F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Les deux écrivains français que nous avons déjà cités prétendent aussi que, depuis l'instant où les jeux scéniques commencèrent à faire partie des amusements domestiques et à s'introduire dans les fêtes de la cour, les lettrés n'ont cessé de publier des observations philosophiques sur les dangers du théâtre et sur sa funeste influence sur les mœurs.

« La comédie, dit un de ces philosophes, est une espèce de feu d'artifice de l'esprit qui brille dans la nuit du désordre. Il salit et met en danger ceux qui le font partir ; il fatigue la vue délicate du sage ; il occupe dangereusement les esprits oisifs ; il est nuisible aux femmes et aux enfants qui y assistent ; il leur donne plus de fumée et de mauvaise odeur que de lumière ; il n'a enfin qu'un éclat d'un instant, mais qui souvent cause d'horribles incendies.

Cependant on nous dit dans la même page que la plupart des comédies et des tragédies chinoises semblent avoir été écrites dans le dessein de montrer la ^{p.010} difformité du vice et les charmes de la vertu. L'écrivain aurait pu ajouter que ces pièces sont jouées à la cour et devant les chaumières ; que les Chinois aiment si passionnément les représentations théâtrales qu'il y a dans la plupart des maisons des grands une salle qui leur est destinée ; qu'on ne donne point à la Chine de repas de cérémonie sans qu'une troupe de comédiens ne soit appelée pour amuser les convives ; qu'ils constituent enfin une partie essentielle de toutes les fêtes publiques et des amusements invariablement offerts aux ambassadeurs étrangers lors de leur réception à la cour. Il aurait pu ajouter qu'il n'est pas vrai que les théâtres publics soient considérés du même œil que les maisons de prostitution, et confinés, à cause de cela, dans les faubourgs des villes ¹.

¹ « Si le théâtre, dit M. Abel-Rémusat (Journal des Savants, janvier 1818), a été depuis longtemps établi à la Chine, il y n'y a jamais été en honneur, et loin qu'on le considère comme une école de morale et de vertu, on n'y voit qu'un amusement frivole et dangereux, contraire à la gravité, à la décence, et pernicieux aux bonnes mœurs. Les lettrés n'ont jamais cessé de déclamer contre les jeux des bateleurs et des comédiens, car la même expression les désigne indifféremment ; mais ces déclamations n'empêchent pas qu'il n'y ait partout des comédiens ambulants qui vont chez ceux qui

Lao-seng-eul — San-iu-leou

p.011 Dans le fait, il n'y a rien à la Chine qui ressemble à un théâtre public. Une troupe de comédiens construit en tout temps un théâtre p.012 dans une couple d'heures. Quelques bambous pour supporter un toit de nattes, quelques planches posées sur des tréteaux, et élevées de six à sept pieds au-dessus du sol, quelques pièces de toile de coton peintes pour fermer trois des cotés de la place destinée à la scène, laissant entièrement ouverte la partie qui fait face au spectateur, suffisent pour dresser et construire un théâtre chinois, qui ressemble alors beaucoup, quoiqu'il soit moins solide, aux baraques de nos foires. A la vérité, il ne faut qu'un appartement ordinaire pour jouer une pièce chinoise. Ils ne recourent point, comme sur nos théâtres modernes, à l'illusion des décorations, et les expédients singuliers dont ils sont quelquefois, à leur défaut, obligés de s'aviser, ne sont pas d'un genre beaucoup plus relevé que *le buisson d'épines* et *la lanterne de Nick-Bottom* pour représenter ou défigurer le personnage de la Lune, et *l'homme barbouillé de plâtre* ou couvert d'une étoffe grossière pour signifier une muraille. Ainsi, sur un théâtre chinois, lorsqu'un général reçoit l'ordre d'une expédition vers une province éloignée, il monte à cheval sur un bâton, agite un fouet, ou saisit les courroies d'une bride, et après avoir fait trois ou quatre fois le tour de la scène p.013 au milieu d'un bruit effroyable de gongs, de tambours et de trompettes, il

les appellent jouer des farces, ou représenter des tragédies ; il est même du bel usage de les faire venir dans les repas de cérémonie, pour divertir les convives, et ils sont admis jusque dans le palais de l'empereur, où ils servent, concurremment avec les marionnettes, les ombres mécaniques et les danseurs de corde, à l'amusement de la cour et des ambassadeurs étrangers. C'est qu'à la Chine on ne fait aucune difficulté de se montrer peu conséquent à ses principes et qu'on y est, comme ailleurs, beaucoup plus sévère en théorie qu'en pratique.

Néanmoins, comme il n'y a jamais eu de théâtre public dans l'empire, et comme une telle institution est trop en opposition avec les lois, les usages et les préjugés nationaux pour pouvoir jamais s'y introduire, on conçoit que l'art dramatique a dû souffrir du peu d'importance qu'on met à ses productions. Ce n'est pas une simple tolérance ou l'accueil secret de quelques particuliers qui peut faire naître des chefs-d'œuvre en ce genre : Il faut aux auteurs et aux comédiens des fêtes solennelles, le concours d'un grand nombre de spectateurs, des éloges publics, des applaudissements universels. La police chinoise serait renversée de fond en comble si des histrions obtenaient ces encouragements. Les auteurs comiques se ressentent de la même influence, et si ceux qui jouent les pièces de théâtre sont assimilés aux bateleurs, ceux qui les composent sont relégués, avec les romanciers et les auteurs de poésies légères, dans la dernière classe de la littérature. Quoiqu'en dise l'éditeur anglais, les ouvrages de pur agrément sont comptés pour peu de chose par les Chinois, » etc. (T. F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

s'arrête tout court, et annonce à l'auditoire qu'il est arrivé en tel endroit. S'il faut donner l'assaut aux murs d'une ville, trois ou quatre soldats se couchent l'un sur l'autre pour représenter le rempart. On peut se former une idée assez juste du peu d'assistance que tirait anciennement des illusions de la scène l'imagination du public anglais, par la description que sir Philip Sidney fait de l'état du théâtre et de la comédie de son temps (vers l'an 1538).

« Maintenant, dit-il, vous allez voir trois dames qui se promènent en faisant semblant de cueillir des fleurs, et vous devez croire que le théâtre est un jardin. Bientôt après on viendra dans le même lieu vous raconter un naufrage, et vous êtes seul à blâmer si vous ne vous imaginez pas y voir un rocher ; ensuite un monstre hideux vomira du feu et de la fumée, et les spectateurs tremblants sont obligés de penser qu'ils sont dans une caverne, tandis qu'au même instant deux armées s'élanceront, représentées par quatre épées et quatre boucliers, ce qui doit transporter le plus incrédule au milieu d'un champ de bataille.

p.014 Il paraît que c'est Inigo Jones qui eut le premier l'idée de peindre sur toile des décorations mobiles, dont on fit usage à Oxford en 1605.

Il est vrai que les comédiens ne sont pas tenus en grande estime par les Chinois, et le père Cibot avait probablement lu dans le *Tai-thsing-liu-li* le statut contre les officiers civils et militaires du gouvernement, ou contre les fils de ceux qui possèdent un rang héréditaire et qui fréquentent la compagnie des prostituées et des actrices, ce qui l'avait conduit à assimiler mal à propos leurs professions ; et son erreur est d'autant plus probable, qu'il avoue franchement lui-même qu'il s'entend très peu à tout cela, et que ce sujet ne l'intéresse aucunement. Il faut nous garder cependant d'apprécier la conduite des Chinois d'après leurs préceptes légaux ou leurs maximes morales ; il n'y a pas de peuple sur la terre qui diffère si fort dans la pratique des principes qu'il professe, et on peut se

Lao-seng-eul — San-iu-leou

rappeler, comme un exemple frappant de cette remarque, que l'empereur Khian-loung, en dépit du statut que nous venons de citer, admit une actrice au nombre de ses femmes inférieures ou concubines. On dit que depuis lors il a été défendu aux femmes de paraître sur le théâtre, et que leurs rôles sont remplis par de ^{p.015} jeunes garçons ou par ces créatures qui ne sont d'aucun sexe. Aucune femme ne paraissait sur les théâtres des Grecs et des Romains, et chez ces derniers, comme à la Chine, leurs rôles étaient quelquefois remplis par des eunuques. Les personnages doux et délicats de femmes des pièces de Shakespeare n'ont point eu de son vivant l'avantage d'être représentés par une actrice. Mistress Betterton fut la première ou à peu près qui, vers l'an 1660, joua les rôles de Juliette et d'Ophélie. Dans le prologue du *More de Venise* on fait la remarque, en parlant de la première actrice qui joua le rôle de Desdemona,

Qu'il est possible qu'une femme vertueuse
Abhorre toute dissolution, et cependant paraisse sur la scène.

Néanmoins on ne trouve dans le code chinois aucun article qui défende aux femmes de monter sur le théâtre ; mais on y lit

« que tout comédien ambulante qui se rendra coupable de l'achat de fils ou de filles de personnes libres, pour les élever comme acteurs ou actrices, ou qui épousera ou adoptera des enfants de telles personnes libres, sera dans chacun de ces cas puni de cent coups de bambou.

La même punition est étendue à ceux ^{p.016} qui vendent des personnes libres, et aux femmes nées de parents libres qui épousent des comédiens ambulants.

On rapporte que, quand la cour est à Pékin, il y a dans cette capitale plusieurs centaines de troupes de comédiens qui, en d'autres temps, voyagent d'une ville à l'autre. Une compagnie est pour l'ordinaire composée de huit à dix personnes qui sont, à la lettre, les domestiques ou les esclaves du maître ou directeur. Ces troupes vont de lieu en lieu dans une barque couverte qui leur sert d'habitation, et dans laquelle le

Lao-seng-eul — San-iu-leou

directeur leur enseigne leurs rôles. Lorsqu'elles sont appelées pour jouer devant une société, la liste des pièces qu'elles sont prêtes à jouer est remise à la personne qui donne la fête, afin qu'elle consulte le choix de ses hôtes. On lit ensuite les noms des personnages du drame, et s'il s'en trouve qui corresponde à celui d'un des convives, on choisit aussitôt une autre pièce pour éviter toute allusion offensante. Il est possible que cette restriction délicate ne se trouve que sur le papier, et ne soit point suivie dans la pratique, de même qu'on enfreint chaque jour la loi, qui défend aux chanteurs et aux comédiens de représenter dans aucune de leurs pièces « les empereurs, les ^{p.017} impératrices, les princes fameux, les ministres et les généraux des siècles passés ». Car c'est là, au contraire, précisément le sujet favori et le plus ordinaire des pièces chinoises. Il est vrai qu'il existe dans le Code un article additionnel portant :

Que l'intention de la loi n'est pas de défendre de mettre en scène le caractère fictif d'hommes justes et vertueux, de chastes épouses et d'enfants pieux et obéissants, lesquels tendent tous à disposer l'esprit des spectateurs à la pratique de la vertu.

Quand le bas peuple désire de voir jouer la comédie, il forme une souscription suffisante pour défrayer la dépense modique de la construction d'un théâtre temporaire et de la rétribution due aux acteurs. M. Deguignes dit (Voyage à Pékin, t. 2, p. 522) « que les temples ou pagodes servent quelquefois de salles de spectacle ». Ce qui n'est pas impossible, puisqu'ils servent de rendez-vous aux joueurs, et d'hôtelleries aux ambassadeurs étrangers et aux officiers qui voyagent pour le service public ; d'ailleurs cette coutume des Chinois ne serait pas singulière, puisque, comme on le sait, nos anciens mystères étaient souvent joués dans les églises. Les cabarets de la Chine ont aussi une grande salle réservée pour y jouer la ^{p.018} comédie devant les amateurs, de même qu'en Angleterre, au temps de la reine Elisabeth, des comédiens dressaient par fois des théâtres dans les cours des principales auberges.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Si les missionnaires nous ont appris peu de choses sur l'état actuel de l'art dramatique chez les Chinois, les descriptions que nous ont faites quelques voyageurs des représentations auxquelles ils ont assisté, nous ont donné une idée assez exacte de ce qu'elles doivent être ; et certes ce qu'ils en ont dit n'est pas de nature à fournir une notion élevée de l'art et du raffinement du peuple ; mais ce qu'il y a de plus singulier et de plus inexplicable à ce sujet, c'est que ces représentations paraissent devenir d'un genre plus bas et plus vulgaire, en raison inverse du rang des spectateurs à l'amusement desquels elles sont destinées. Ainsi, à la cour de Pékin, et en présence de l'empereur, Ysbrandt Ides, ambassadeur de Russie, assista en 1692 à des spectacles de bateleurs, d'escamoteurs et d'arlequins, tandis que sur sa route, et non loin de la grande muraille, le gouverneur d'une ville avait fait jouer devant lui une pièce régulière.

« En premier lieu, dit-il, parut sur le théâtre une belle dame magnifiquement vêtue de drap d'or, ornée de bijoux, et ^{p.019} portant une couronne sur la tête. Elle chanta son rôle avec une voix charmante, des attitudes gracieuses, et en jouant avec ses mains, dans l'une desquelles elle tenait un éventail. Le prologue étant fini, la pièce commença. Elle avait pour sujet l'histoire d'un empereur mort depuis longtemps, qui avait bien mérité de son pays, et en l'honneur duquel la pièce était composée. Tantôt ce personnage paraissait en habits royaux, avec un sceptre d'ivoire à la main, et tantôt ses officiers se montraient avec des drapeaux, des armes et des tambours. Une sorte de farce était jouée dans les intermèdes par leurs laquais, dont les vêtements antiques et les visages peints étaient aussi agréables qu'aucun de ceux que j'ai vus en Europe. Autant qu'on a pu me l'interpréter, leur farce était très amusante, surtout la partie qui représentait un mari dupé par une femme débauchée, et qui, s'imaginant qu'elle lui était fidèle, avait le déplaisir de voir un autre homme lui faire l'amour en sa présence.

Lao-seng-eul — San-ïu-leou

M. Bell, qui, en 1712, accompagna à Pékin un autre ambassadeur russe, décrit les amusements de la cour comme consistant en lutttes, en tours de force, en attitudes et en feux d'artifice. ^{p.020} Le spectacle fut un peu meilleur dans une fête donnée à l'ambassadeur par un des fils de l'empereur. En le décrivant, M. Bell dit :

« Nous vîmes entrer sur le théâtre sept guerriers, tous revêtus d'armures, portant diverses armes dans leurs mains, et le visage couvert de masques terribles. Après qu'ils eurent parcouru le théâtre plusieurs fois, et qu'ils se furent regardés l'un l'autre, ils commencèrent à se prendre de querelle, et l'un des héros fut tué dans le combat. Alors un ange descendit du milieu des nuages à la lueur des éclairs ; il tenait dans sa main une énorme épée, et il sépara les combattants en les chassant du théâtre. Après cela, il remonta de la même manière qu'il était descendu, dans un tourbillon de feu et de fumée. Cette scène fut suivie de plusieurs farces comiques qui me parurent fort divertissantes, quoique dans un langage que je ne comprenais pas.

Mais la pièce qui fut jouée devant eux dans une taverne de Pékin, par une troupe de comédiens entretenue dans cette maison, et à l'occasion d'une fête que leur donna un jeune seigneur chinois, fut ce qui leur fit le plus de plaisir ; les acteurs étaient des hommes et des femmes tous bien vêtus, et jouant avec décence.

^{p.021} Lord Macartney décrit, dans son journal particulier, les lutttes, les tours de force, les danses sur la corde, les jongleries, les feux d'artifice auxquels il assista lors de sa présentation à la cour de *Khian-loung*, et il semble en parler avec un grand mépris ; il rend cependant justice au talent des Chinois pour donner au feu toutes sortes de formes et de couleurs. Il décrit de la manière suivante ce qu'il appelle *leurs drames misérables*.

« Les représentations consistaient en une grande variété de sujets tragiques et comiques. Plusieurs pièces furent jouées

Lao-seng-eul — San-iu-leou

successivement, quoique sans liaison apparente entre elles. Le sujet des unes était historique, et celui des autres de pure imagination. Les personnages récitaient, chantaient ou parlaient tour à tour sans aucun accompagnement de musique. L'action abondait en batailles, en meurtres, et offrait tous les accidents ordinaires des drames. Le spectacle fut terminé par la grande pantomime, qui, d'après les applaudissements qu'elle excita, est, je présume, considérée comme un chef-d'œuvre d'invention et d'esprit. Autant que je pus en comprendre le sujet, il s'agissait du mariage de l'Océan et de la Terre. Cette dernière étala ses richesses et ses diverses productions, telles ^{p.022} que des dragons, des éléphants, des tigres, des aigles, des autruches, des chênes, des pins et d'autres arbres de différentes espèces. L'Océan ne resta pas en arrière, et il versa sur le théâtre les trésors de son empire sous la figure de baleines, de dauphins, de tortues, de léviathans et autres monstres marins, accompagnés de vaisseaux, de rochers, & de coquillages, d'éponges, de coraux, dont les rôles étaient remplis en perfection par des acteurs déguisés. Ces régiments de terre et de mer après avoir séparément, et dans une procession circulaire, défilé pendant un temps considérable, se réunirent enfin, et, se formant en un seul corps, s'avancèrent vers le front du théâtre. Après diverses évolutions, les rangs s'ouvrirent à droite et à gauche pour laisser un passage à la baleine qui semblait être l'officier commandant. Celle-ci s'étant approchée et placée à l'opposé de la loge de l'empereur, vomit dans le parterre plusieurs tonnes d'eau qui disparurent promptement à travers les trous pratiqués dans le plancher. Cette aspersion excita les plus vifs applaudissements, et deux ou trois grands personnages qui étaient à mes côtés m'invitèrent à y faire une attention particulière, ^{p.023} s'écriant en même temps : *Hao ! Houg Hao !* charmant ! délicieux !

Lao-seng-eul — San-iu-leou

M. Barrow, en décrivant les fêtes données en 1795 aux ambassadeurs hollandais, d'après le journal d'une personne de leur suite, parle de tours de force, de danses sur la corde, et d'une pantomime dans laquelle les principaux rôles étaient remplis par des hommes couverts de fourrure, et marchant à quatre pattes pour figurer des bêtes fauves, tandis qu'une troupe d'enfants en habits de mandarins leur donnaient la chasse. Dans une autre occasion, après que la cour impériale se fut remise d'une grande frayeur que lui avait causée une éclipse de lune, on représenta en pantomime, dans une fête, le combat du dragon et de la lune. Dans cet engagement, deux ou trois cents prêtres, portant des lanternes suspendues au bout de longs bâtons, firent une multitude d'évolutions en dansant et en cabriolant, tantôt sur la terre, tantôt sur des chaises, au grand plaisir de sa majesté impériale et de ses courtisans.. Deguignes, qui accompagna ces ambassadeurs, décrit aussi cette scène comme puérile et triviale.

Il paraît cependant que la bassesse et la trivialité des sujets ne sont pas encore les plus grands reproches qu'on puisse faire aux p.024 représentations du théâtre chinois ; quelques-unes sont obscènes et d'une grossièreté révoltante. M. Barrow cite l'exemple d'une pièce où une femme est condamnée à être écorchée toute vive pour avoir assassiné son mari, et où elle paraît sur le théâtre non seulement toute nue, mais encore entièrement dépouillée de sa peau. Il ajoute que les Européens établis à Canton sont quelquefois si dégoûtés de l'obscénité et de l'indécence révoltante des pièces, qu'ils sont obligés de quitter le spectacle.

« Leurs comédies, dit M. Deguignes, ayant fréquemment pour sujet des histoires de maris trompés par leurs maîtresses, présentent quelquefois des situations si libres, et dans lesquelles les acteurs mettent tant de vérité, que la scène devient de la dernière indécence.

Et il cite à cette occasion l'exemple d'une pièce à laquelle il assista, où l'héroïne devint grosse, et accoucha sur le théâtre. Cette pièce s'appelait *la Pagode de Si-hou*, et avait pour sujet l'histoire de la

Lao-seng-eul — San-iu-leou

destruction de cette pagode, située sur le fameux lac décrit par M. Barrow, sous le nom de *Louï-foung-tha*, le temple des vents tonnants.

« Plusieurs génies montés sur des serpents et marchant le long des bords du lac ouvrirent la scène. Un bonze voisin vint bientôt ^{p.025} après faire l'amour à une des déesses, qui, malgré les remontrances de sa sœur, écouta le jeune homme, l'épousa, devint enceinte, et accoucha sur le théâtre d'un enfant qui fut peu d'instants après en état de marcher. Courroucés de cette aventure scandaleuse, les génies chassèrent le bonze, et finirent par frapper la pagode de la foudre, et par la réduire à l'état de ruines dans lequel elle est maintenant.

Comme des scènes de cette nature transportent de plaisir les auditeurs, M. Deguignes conclut naturellement que le caractère des Chinois est vicieux. Il ne faut point cependant nous hâter de juger trop sévèrement des productions, de la licencieuse plaisanterie desquelles nous pourrions trouver des exemples dans notre propre histoire, et à une époque plus récente encore de quelques centaines d'années. Warton a fait la remarque, que les obscénités les moins voilées abondaient dans nos anciens mystères ou pièces religieuses ; que dans une pièce intitulée : *l'Ancien et le Nouveau Testament*, Adam et Ève paraissaient sur le théâtre, d'abord entièrement nus, et ensuite avec leurs feuilles de figuier. Malone rapporte que ce spectacle d'un genre primitif eut encore lieu sous le règne de ^{p.026} Jacques Ier, diverses personnes ayant paru toutes nues dans une pastorale, représentée à Oxford devant le roi, la reine et toutes les dames de sa suite.

M. Barrow a conjecturé que les amusements bas et vulgaires de la cour peuvent avoir été introduits par les Tartares, parce qu'ils s'accordent mieux avec leurs mœurs ignorantes et grossières ; tandis que les chants et la mélodie du drame régulier sont plus conformes au génie et à l'esprit du Chinois cérémonieux. Les deux mahométans qui

Lao-seng-eul — San-iu-leou

visitèrent la Chine ont gardé le silence sur ce sujet, et Marc-Pol remarque seulement que, dans les fêtes de l'empereur, on voyait des bouffons, des joueurs d'instruments et des mimes. Il est vrai qu'à cette époque le trône était aussi occupé par une dynastie tartare.

Les divers voyageurs que nous avons cités n'ont pu se tromper en ce qui concerne purement le spectacle ; il est probable cependant qu'on doit rabattre quelque chose de leurs récits, à cause de leur ignorance de la langue. Ils ont pu peindre avec exactitude les absurdités qui frappent la vue, mais faute de comprendre le dialogue du drame régulier, ils ont dû n'y prendre aucun intérêt ; les Européens p.027 n'ont donc eu jusqu'ici que peu de moyens de porter un jugement correct sur ses défauts ou ses mérites. Avant la pièce que nous offrons aujourd'hui au public, la traduction abrégée d'un seul drame, publiée par le père Prémare, de l'ordre des jésuites, était l'unique échantillon de cette espèce de composition. Ce drame, intitulé *l'Orphelin de Tchao*, est pris dans la collection des cent pièces écrites sur la dynastie des Youan ¹ dans le quatorzième siècle. Voltaire qui en adapta le sujet aux règles de la scène française, la considère comme un monument précieux de la littérature chinoise à une époque reculée ; et, en effet, quelque barbare qu'elle soit, si on la juge d'après les progrès modernes de l'art dramatique en Europe, elle est infiniment supérieure à tout ce que l'Occident avait produit à l'époque contemporaine. Il pense qu'elle égale au moins toutes les tragédies anglaises et espagnoles du dix-septième siècle, et il fait la remarque, qu'*ainsi que dans les farces monstrueuses de Shakespeare et de Lopez de Vega, qui ont été appelées tragédies, l'action de la pièce chinoise dure vingt-cinq ans.*

p.028 Quelque *monstrueuses* cependant qu'elles puissent être, il est peu d'Anglais qui voulussent échanger la plus médiocre des farces de Shakespeare contre la monotonie pesante et la déclamation ampoulée

¹ Cette dynastie parvint au trône en 1260, et cessa de régner en 1353.

de la meilleure tragédie de Voltaire ¹. Il admet, qu'en dépit de p.029
l'improbabilité des circonstances de l'action, on trouve dans *l'Orphelin*

¹ Voici encore un exemple de ces exagérations produites par l'amour-propre national, dont l'excès, comme celui de toutes les passions, ne saurait être approuvé par la raison et par la critique éclairée. Ce n'est point ici le lieu d'examiner lequel des deux systèmes dramatiques, de celui des Français ou des Anglais mérite la préférence, et laquelle doit l'emporter de la littérature classique ou romantique. Nous nous plaisons à reconnaître toutes les qualités élevées du génie de Shakespeare, dont la hardiesse, la sublimité et le pouvoir même d'expression sont dans une foule de passages comparables à tout ce que les plus grands poètes ont produit d'achevé ; mais on ne saurait disconvenir que, pris très souvent d'un sommeil léthargique, il se prive du secours du flambeau divin qui l'éclairait et qu'il tombe alors de toute sa hauteur dans les abîmes de la bassesse et du mauvais goût. Son excuse se trouve tout naturellement dans son défaut d'éducation et dans son ignorance de tous les modèles, et, si on le compare aux autres auteurs dramatiques de son temps, on le voit par les seules forces de son esprit planer au-dessus d'eux comme l'archange de Milton, pétri de lumières et de ténèbres. Voltaire a quelquefois rendu justice à ce qui, dans Shakespeare, est digne d'une admiration indépendante des lieux et des temps, mais plus fréquemment sans doute condamnant ses écarts et ses défauts, d'après les principes d'une civilisation supérieure, il en a parlé avec ce mépris insultant et ironique qui lui est très familier, et qu'il a de même prodigué avec une frivolité condamnable aux choses les plus respectées. Il nous semble que lord Byron, l'un des poètes anglais les plus remarquables de nos jours, a peint avec une précision et une vérité singulière cette disposition d'esprit de Voltaire, et qu'on ne saurait combiner avec une plus juste mesure le bien et le mal qu'on peut dire de lui.

... (He) was fire and fickleness, a child,
Most mutable in wishes, but in mind
A wit as various — gay, grave, sage, or wild
Historian, bard, philosopher, combined ;
He multiplied himself among mankind,
The proteus of their talents : but his own
Breathed most in ridicule, which as the wind
Blew where it listed, laying all things prone
Now to o'erthrow a fool, and now to shake a throne.
Childe Harold. — Canto III.

— « Composé d'ardeur et de légèreté, enfant inconstant dans ses désirs, et bel esprit aussi variable. — Grave, enjoué, sage ou fou ; tout à la fois historien, poète et philosophe, il se multipliait lui-même aux yeux des hommes, et semblait être le Protée de leurs talents. Mais le sien respirait mieux dans le ridicule, et, tel que le vent soufflant au gré de son caprice, il renversait tout indistinctement devant lui, soit qu'il n'eût qu'à faire tomber un sot, soit qu'il voulût ébranler un trône.

Un système moderne de littérature qui, comme tous les systèmes, est composé de vrai et de faux, a prétendu diviniser, pour ainsi dire sans exception jusqu'aux vices les plus saillants de toutes les pièces de Shakespeare, que Voltaire appelait des *farces monstrueuses*, à cause surtout du mélange de tous les tons et de l'ignorance des règles que nous avons, à tort ou à raison, empruntées des anciens. Remplis d'estime pour les beautés éclatantes et nombreuses des *chefs-d'œuvre* de Shakespeare, nous ne lui savons point mauvais gré de s'être livré aux seules impulsions de son génie natif, de n'avoir suivi aucun modèle, de ne s'être point attaché aux formes et aux convenances particulières de tel ou tel théâtre ; d'être demeuré fidèle à ce qu'on a voulu appeler *la réalité* du siècle où il vivait, sans songer à satisfaire le goût des autres peuples, ou à s'offrir à l'admiration des races futures. Nous pensons aussi que nul n'a mieux réussi que lui à pénétrer dans tous les replis de l'âme humaine, et à y chercher toutes les modifications des passions et des caractères ; mais nous osons croire en même temps qu'il a poussé, sans s'en douter lui-même, la liberté *romantique* jusqu'à la licence la plus effrénée, et qu'il a allié trop souvent tout ce qu'il peut y avoir de plus haut et de plus sublime dans les conceptions humaines, avec ce qui doit le plus dégoûter par sa bassesse repoussante, non seulement un lecteur poli, mais tout esprit pur, droit et ami impartial de la beauté véritable, qui consiste invariablement dans l'ordre, la régularité

de *Tchao* quelque chose ^{p.030} qui nous attache et qui nous intéresse, et que, malgré la foule innombrable d'événements, ils ^{p.031} sont tous exposés d'une manière claire et distincte ; mais voilà seulement, selon lui, en ^{p.032} quoi consiste son mérite, car il n'y trouve d'ailleurs ni unité de temps et d'action, ni sentiments, ni caractères, ni éloquence, ni passions. Il est vrai que la traduction du père Prémare est à peu près dépourvue de tout cela, parce qu'il a omis toute la partie poétique de l'original, c'est-à-dire ces passages que l'on a comparés aux chœurs du théâtre grec et dans lesquels se trouvent effectivement du sentiment, de la passion et de l'éloquence, négligeant ainsi de traduire ce qu'il y a de mieux dans la pièce. Notre compatriote le docteur Hurd, dans son *Traité sur l'imitation poétique*, a porté sur cette tragédie un jugement bien différent de celui de Voltaire. Il lui semble qu'elle réunit les deux qualités essentielles de la poésie dramatique, c'est à savoir : l'unité, l'intégrité de l'action et la liaison non interrompue des incidents.

et l'harmonie. Sans doute que la vertu et le vice sont éminemment poétiques, et Shakespeare les a peints avec les couleurs les plus exaltées ; mais peut-on de bonne foi soutenir qu'il n'a *individualisé* ses peintures qu'un beau idéal. Et qu'ont de commun avec le beau idéal les scènes du portier de Macbeth, des fossoyeurs d'Hamlet, des viles courtisanes amies de Falstaff, et tant d'autres représentations de mœurs et de caractères ignobles, qui, loin de s'élever à l'idéal, ne sont que des tableaux trop réels choisis parmi ce que nos dégénérescences sociales ont de plus trivial et de plus immonde ? Vainement pour excuser ces défauts de l'art voudra-t-on alléguer l'effet piquant des contrastes ; on ne peut, dans aucune composition, en admettre d'aussi discordants. Rubens et le Titien ne passent d'une couleur à l'autre que par des teintes intermédiaires. Il est un choix heureux à faire dans ce qui est haut, comme dans ce qui est humble. Un mendiant vieux, faible et demi-nu peut, avec ses membres défaillants et ses longs cheveux blanchis par l'âge et la souffrance, figurer noblement et poétiquement aux genoux d'une vierge de Raphaël rayonnante d'une beauté céleste et d'une jeunesse immortelle ; mais un savetier de Bega, le front empreint de toutes les couleurs de la débauche, mais un hideux ivrogne de Crasbeck satisfaisant aux plus sales besoins, quelle que soit d'ailleurs l'odieuse vérité de leur attitude et de leur individualité, ne seraient qu'une tache abominable dans un tableau du divin élève du Pérugin.

En résultat, et pour ne pas nous enfoncer dans une discussion qui, comme tant d'autres, n'apporterait aucun changement dans les opinions exagérées des partis, nous nous bornerons à professer notre admiration sincère pour tout ce qu'il y a de grand et de louable dans Shakespeare ; et, sans établir de ces comparaisons dans lesquelles la palme de l'excellence est toujours décernée d'avance par les préjugés, les principes ou les motifs particuliers de celui qui les fait, nous nous bornerons à croire, malgré l'assertion de l'éditeur anglais, que tout esprit sain et non prévenu, à quelque pays qu'il appartienne, préférera *la monotonie pesante et la déclamation ampoulée* de Mérope, d'Alzire, d'Oreste, etc., à la confusion et à la barbarie de Troïle et Cresside, d'Antoine et Cléopâtre, de Titus Andronicus et de beaucoup d'autres pièces aussi médiocres du poète anglais. (T. F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

« Car d'abord, dit-il, l'action en est strictement une. La destruction de la maison de Tchao est le seul événement qui fixe notre attention dès le commencement de la pièce ; nous la voyons préparée et conduite p.033 graduellement, et la tragédie finit dès qu'elle est complète. En second lieu, l'action marcha avec autant de rapidité qu'en exige Aristote lui-même.

Le docteur fait ensuite remarquer sa ressemblance sur plusieurs points avec l'*Électre* de Sophocle,

« principalement, ajoute-t-il, par l'introduction dans les endroits passionnés de chants poétiques qui s'élèvent pompeusement jusqu'au sublime, et qui ont le caractère du chœur des anciens.

Si le père Prémare nous avait donné dans sa traduction un plus grand nombre de ces morceaux lyriques, il est probable que le docteur Hurd aurait trouvé la ressemblance encore plus frappante.

La comédie du *Vieillard, auquel il naît un héritier*, est la représentation d'une action prise dans la vie domestique. C'est une histoire simple, simplement exposée, dans laquelle les mœurs et les sentiments des Chinois sont peints et exprimés avec fidélité, d'une manière naturelle et dans un style convenable. Le lecteur européen doit cependant, pour bien entrer dans l'esprit de cette pièce, se pénétrer de deux idées. La première c'est que parmi les Chinois la piété filiale est la plus essentielle des vertus, et que le plus grand des crimes est d'en p.034 manquer ¹ ; qu'elle est la base sur laquelle reposent toutes les

¹ Les Annales historiques de la Chine sont remplies des traits les plus touchants de l'amour et du dévouement des enfants envers leurs parents ; c'est sur ce sentiment et sur la hiérarchie de famille qu'est fondée toute la constitution de l'empire. Les moralistes chinois placent le type de cette harmonie dans l'union du ciel et de la terre qui produit et nourrit toutes les créatures.

La première maxime de l'*Édit sacré* de l'empereur Khang-hi, lu au peuple assemblé le 1er et le 15 de chaque mois, est celle-ci :

« Observez avec respect tous les devoirs filiaux et paternels, afin de donner une importance convenable aux relations de la vie.

L'empereur Young-tching, fils du précédent, a paraphrasé cette belle maxime de la manière suivante :

institutions religieuses, morales et civiles de l'empire ; que le plus grand malheur qu'un homme puisse éprouver, c'est ^{p.035} de n'avoir point de fils pour honorer et consoler ses parents parvenus à la vieillesse, et pour visiter annuellement leurs tombeaux après leur mort. — La seconde c'est que, pour lui ^{p.036} fournir les moyens d'avoir un fils ¹, les lois permettent à un homme de prendre des femmes d'une condition inférieure, ou des concubines qui sont, pour l'ordinaire, achetées de parents pauvres ; ces femmes n'ont aucun droit personnel ; leurs enfants sont considérés comme appartenant à la femme légitime à laquelle ils donnent le nom de mère, et ils jouissent des mêmes rang et privilèges que les siens propres.

« Notre père sacré, le bienveillant empereur, a régné soixante-un ans ; il imita ses ancêtres, il honora ses parents, et sa piété filiale n'eut point de bornes. Il commenta le Hiao-king ; il en expliqua le texte ; il en éclaircit la doctrine. Il pensait que l'unique ressort du gouvernement était la piété filiale. De là vient que la première maxime de son *Édit sacré* en recommande les devoirs. Ayant succédé aux soins de sa puissance, en rappelant les conseils que nous en avons reçus, nous avons développé le sens de ses instructions, et, à son exemple, nous commençons maintenant par proclamer devant vous, soldats et peuple, la doctrine des devoirs filiaux et fraternels.

La piété filiale est fondée sur les décrets immuables du ciel, sur les opérations correspondantes de la terre, et sur les obligations imposées à tous les hommes. Ceux qui manquent de cette vertu n'ont-ils jamais réfléchi à l'affection naturelle des parents pour leurs enfants ?

L'enfant qui n'a point encore été privé des tendres embrassements de ses parents a faim, il ne peut lui-même trouver sa nourriture ; il a froid, il ne saurait se vêtir : mais son père et sa mère sont là : ils sont attentifs à ses moindres cris ; ils examinent le ton de sa voix ; ils contemplent sa physionomie et observent son teint. S'il sourit, leur cœur est rempli de joie ; s'il pleure, les voilà tout contristés. S'il s'essaie à marcher, ils suivent ses moindres mouvements sans en perdre un seul pas ; s'il est malade, le repos et l'appétit sont perdus pour eux. Ils le nourrissent, ils l'instruisent jusqu'à ce qu'ils en aient fait un homme ; ils le marient alors, ils lui donnent une maison ; ils se tourmentent en cent façons pour l'établir, pour assurer son existence ; toutes les forces de leurs corps s'épuisent. Oh ! la vertu d'un père et d'une mère est vraiment infinie ; elle est comme le ciel suprême.

(Voyez l'*Édit sacré*, traduit du chinois en anglais, par le révérend W. Milne, missionnaire-protestant à Malacca, Londres, 1817.) (T. F.)

¹ Les Chinois craignent si fort de mourir sans laisser de fils qui garde leur mémoire et accomplisse sur leurs tombeaux les rites funèbres, que les magistrats eux-mêmes prennent quelquefois pitié du sort des criminels qui se trouvent dans ce cas. On en voit des exemples dans les histoires chinoises, et en voici une qui se trouve consignée dans la compilation de Duhalde. Un homme avait commis un meurtre, et il avait été jeté en prison. Tch'in, alors magistrat du lieu, voyant que ce malheureux serait infailliblement condamné à mort, et sachant qu'il n'avait point d'enfants, ordonna que la femme fût réunie à son mari et enfermée avec lui. Avant la fin de l'année, elle eut un fils ; et tout le monde loua la bonté du magistrat, qui allait jusqu'à prendre soin de procurer à un criminel la consolation de ne pas mourir sans postérité. *Description de la Chine*, éd. in-4°, t. 3, p. 228. (T.F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Les personnages de cette comédie sont tous membres de la même famille, et choisis dans l'ordre moyen de la société. L'action en est p.037 une et entière, et tous les incidents sont étroitement liés à la fable qui roule sur le malheur de n'avoir point d'héritier pour remplir les devoirs que la piété filiale commande envers les vivants et les morts. La durée de l'action est de trois ans ; mais les événements se suivent d'une manière si naturelle et avec tant de rapidité, qu'on ne s'aperçoit point du temps qui a dû s'écouler entre le commencement et la fin, si ce n'est par l'âge de l'enfant qui paraît au dénouement. La division des scènes et des actes est aussi convenable que celle d'un drame européen. Les sentiments sont exprimés d'une manière naturelle, souvent douce et touchante, et toujours conforme aux principes de la vertu. Le traducteur annonce qu'il a supprimé un petit nombre de passages d'une indécence grossière. Les Chinois, malgré leur extrême politesse, ne sont point délicats dans leurs expressions, et nous avons déjà dit que, par une peinture trop exacte de la nature et des faits, leurs spectacles blessent fréquemment la décence, et, comme dit M. Deguignes, « ils mettent dans leurs scènes trop de vérité ».

Les morceaux de poésie lyrique, plus nombreux dans la tragédie que dans la comédie, et qui ont tant de ressemblance avec les chœurs p.038 du théâtre grec, sont chantés de même avec accompagnement. Le traducteur semble croire que leur but principal est de plaire à l'oreille, et que le sens y est souvent sacrifié au son. Si cette idée est fondée, il ne nous faudra pas aller aussi loin de chez nous pour trouver des exemples du même genre. Peut-être que l'obscurité de ces morceaux lyriques est causée par la nature de la langue écrite, dans laquelle les associations d'idées sont plutôt présentées à l'œil et à la mémoire qu'à l'oreille, par une combinaison de signes ou de symboles, du choix desquels doit dépendre la force de l'expression. M. Morrison remarque,

« que sans une grande connaissance de leur ancienne poésie, ainsi que des mœurs et usages du pays, il est très difficile de comprendre leurs compositions poétiques. Souvent la beauté et le sens du passage dépendent uniquement d'une allusion

Lao-seng-eul — San-iu-leou

qu'un étranger ne peut apercevoir. A cette difficulté se joint en outre celle de la concision particulière du style et de l'emploi de mots peu usités. (*Morrison's Chinese Grammar*, p. 275.)

Le prologue d'un drame chinois, dans lequel les principaux personnages viennent décliner leurs noms et faire connaître l'argument de la fable sur laquelle l'action est fondée, p.039 ressemble beaucoup également à celui des pièces grecques, et particulièrement à ceux d'Euripide.

Le dialogue de la comédie chinoise est dans le ton de la conversation ordinaire ; mais dans le genre supérieur des pièces historiques et tragiques, la voix s'élève beaucoup au-dessus de ce ton naturel, et se maintient dans une sorte de monotonie plaintive qui a de l'analogie avec le récitatif italien, mais qui manque de ses modulations et de ses cadences. Les sentiments de joie, de chagrin, d'amour, de haine, de vengeance, etc., sont ordinairement exprimés en vers lyriques, et chantés sur des airs doux ou éclatants, suivant la situation du personnage. Un orchestre placé au fond du théâtre accompagne les voix avec une musique bruyante.

Quels que soient du reste les défauts ou le mérite de la comédie des chinois, elle est sans aucun doute de leur invention. Le seul peuple auquel ils auraient pu en emprunter quelque chose, est celui de l'Hindoustan, de chez lequel ils ont importé la religion de Bouddha ; mais si nous en jugeons par la seule pièce hindoue que nous connaissons, celle de Sakountalâ ¹, p.040 traduite du sanskrit en anglais

¹ *Sakountalâ*, ou *l'Anneau enchanté*, drame en six actes, de Kâlidasa. Il en existe une traduction française, faite d'après la version anglaise de sir William Jones.

Sir William Jones nous apprend que les pièces du théâtre indien (désignées par le nom générique de nâta, et qui font partie des kâvia, ou écrits poétiques,) sont aussi nombreuses que celles de nos théâtres européens. Elles étaient autrefois représentées devant les rajahs dans leurs assemblées publiques. L'art dramatique chez les Hindous paraît remonter à une époque très reculée, et ils en attribuent l'invention à un sage inspiré, nommé Bherêt, également auteur d'un système musical qui porte son nom. Les pièces indiennes sont mêlées de prose et de vers, et écrites à la fois en plusieurs dialectes. Les dieux et les personnages élevés parlent sanskrit ; les femmes, les bons génies, le prakrit ; les mauvais génies, paisâtchi ; les hommes des basses tribus et les autres, mâgadhi. Tous ces divers dialectes sont dérivés du sanskrit.

On attribue à Kâlidasa deux autres poèmes dramatiques, savoir, un drame intitulé : *Ourvasi*, nom d'une des nymphes du Swerga (ou ciel inférieur,) et une comédie appelée

par sir W. Jones, d'une manière, dit-on, assez libre, il n'y a pas la moindre raison de supposer que l'une a été imitée de l'autre, puisque la pièce hindoue diffère encore plus des pièces chinoises que ^{p.041} celles-ci des tragédies ou comédies des Grecs, des Romains, des Anglais, des Italiens, etc. On trouve en effet, entre leurs genres, une différence très caractéristique : le Chinois s'attache très strictement à la nature, et peint des mœurs ^{p.042} locales et des sentiments humains, tandis que l'Hindou, au contraire, s'élançe au-delà de ces bornes naturelles dans le labyrinthe d'une mythologie compliquée et inextricable.



Hasyârnavâ, ou *la Mer des railleries*. Il est en outre l'auteur d'un grand nombre de poèmes très estimés sur différents sujets, dont deux seulement sont connus en anglais, savoir : *Le Mègha doûta*, ou *Nuage voyageur*, traduit en vers par M. H. Wilson, et *la Nalodaya*, poème en quatre chants, comprenant deux cent vingt couplets ou stances sur les *Aventures de Nala et Damayantî*. A proprement parler, *l'Histoire de Nala et Damayantî* n'est point la traduction du poème de Kâlidâsa, mais une version anglaise, faite par M. Kindersley de Madras, de cette même fable, d'après un auteur qui l'a écrite dans un dialecte provincial.

Il serait à désirer que les savants anglais versés dans la connaissance du sanskrit nous donnassent quelques traductions des meilleures pièces du théâtre indien, que le judicieux M. Colebrooke lui-même considère comme la partie la plus agréable de la littérature de ce peuple. Cependant depuis la publication de *Sakountalâ* par sir William Jones, il n'a paru en Europe que le *Pradobh Tchan-drodâya*, ou *le lever de la lune de l'intelligence*, drame allégorique, traduit du sanskrit et du prakrit par le docteur Taylor, et imprimé à Londres en 1812. Ce drame est une satire piquante contre les sectes qui prévalaient dans l'Inde au temps où il fut composé par un poète nommé Krichna Misra, qui y ridiculise leurs erreurs, y expose leurs vices et y réfute leurs systèmes. Ces sectes présentées et combattues comme hérétiques, sont les Jainas, les Bouddhistes, et celles qui s'adonnent au culte exclusif de Bâghesa. Il y a dans la conception, ainsi que dans l'exécution de cet ouvrage quelque chose qui rappelle la manière d'Aristophane.

A l'exception de ces deux drames hindous, nous ne connaissons plus que les titres de quelques-unes de leurs pièces et un petit nombre de passages du chef-d'œuvre de Bhavabhûti, intitulé : *Mâlatimâdhava*, extraits par M. Colebrooke, et cités dans son *Essai sur la poésie sanskrit et prakrit. Recherches asiatiques*, t. 10. (T. F.)

Avertissement du traducteur anglais

@

p.043 Une portion considérable des pièces chinoises consiste dans une sorte de vers irréguliers chantés ou déclamés avec accompagnement. Leur signification est souvent très obscure, et comme (suivant les Chinois eux-mêmes) leur principal objet est de plaire à l'oreille, il paraît que le sens y est sacrifié quelquefois à l'agrément du son. D'un autre côté, le dialogue de ces pièces est dans le langage ordinaire de la société, et toujours très intelligible. Le but principal du traducteur a été de rendre les vers et la prose de l'original de manière à donner une idée fidèle de leur esprit, sans s'éloigner de leur sens littéral. Il ne peut se flatter d'avoir toujours réussi, mais il croit pouvoir répondre en général de son exactitude. Toutes les fois qu'il s'est présenté des passages douteux, plusieurs natifs ont été séparément consultés, et le sens qui a paru le p.044 plus conforme à l'idiome du langage et au plan de l'original a été le seul adopté.

Le traducteur n'a volontairement omis que quelques passages indécents ou ennuyeux et ils étaient en très petit nombre.

Canton, 1816.

LAO-SENG-EUL,

Comédie chinoise

*

NOMS DES PERSONNAGES ¹

LIEOU-TSOUNG-CHEN	Le vieillard.
LI-CHI	Sa femme légitime.
SIAO-MEI	Sa seconde femme.
IN TCHANG	Fille de Lieou et femme de Tchang.
TCHANG-LANG	Gendre de Lieou.
IN-SUN	Neveu de Lieou.
Domestiques, etc.	

¹ Le père Prémare (*Lettre à M. de Fourmont l'aîné*) dit que dans une pièce chinoise écrite on ne met que rarement le nom du personnage qui parle, surtout après qu'il l'a d'abord décliné lui-même ; mais qu'on se sert du nom général du comédien qui joue tel ou tel rôle.

« Par exemple, ajoute-t-il, au lieu de dire *Tou-ngan-cou dit*, on met *Tsing dit*, etc. Je suppose que cela n'embarrasse pas les Chinois, mais nous n'y sommes point faits. Une troupe de comédiens est composée de huit à neuf personnes. 1° Sing, c'est un jeune homme, souvent le héros de la pièce ; s'il y en a plusieurs, on nomme l'autre Siao-sing : c'est l'ami ou le rival de Sing. 2° Tan, c'est une jeune personne qui répond à Sing, comme Siao-tan répond à Siao-sing. 3° Lao-tan ; c'est une vieille, la mère de Sing ou de Tan. 4° Mo, ou quelquefois Tchong-mo, ou bien Tching-mo, font les personnages à côté ; c'est pour l'ordinaire d'honnêtes gens. 5° Vai ; cela se donne à de méchantes gens, mais pas toujours. 6° Tsing sert pour l'ordinaire à représenter des scélérats. — Je ne saurais mieux comparer cela qu'à nos joueurs de farces ; vous y avez Arlequin, le Docteur au grand nez, Dame Alison, Giles, etc. »

On voit d'après cela que les Chinois, au lieu de répéter à chaque fois le nom propre du personnage qui parle, se bornent à le désigner par celui de son emploi ; c'est comme s'ils disaient dans notre style de coulisses, le Père Noble, le Premier Amoureux, l'Ingénuité, le Confident, le Tyran, etc., etc. (T. F.)

SIE-TSEU,

ou

PROLOGUE

(La scène est dans la maison de Lieou-tsong-chen) ¹

@

SCÈNE PREMIÈRE

LIEOU-TSOUNG-CHEN, LI-CHI, TCHANG-LANG et IN-SUN

LIEOU

^{p.047} Je suis un habitant de Toung-ping-fou ; mon surnom est Lieou, mon nom est Tsoung-chen. Je suis âgé de soixante ans, et Li-chi, ma femme, de cinquante-huit. In-tchang, ma fille, a ^{p.048} vingt-sept ans, et son mari Tchang-lang en a trente. J'avais autrefois un frère nommé Lieou-tsong-tao, dont le fils unique s'appelait In-sun dans son enfance. (Il soupire.) La destinée de cet enfant est malheureuse ! Mon frère mourut de bonne heure, et laissa une veuve. Elle et ma femme ne pouvant vivre d'accord, ma belle-sœur désira d'aller avec son fils passer le temps de son deuil dans sa propre famille. Ainsi elle pouvait en premier lieu compter sur les secours de ses parents, et ensuite se procurer par son propre travail les moyens nécessaires pour élever son fils. Bientôt après ma belle-sœur mourut, laissant son enfant sans aucune fortune. Les parents de sa mère lui dirent : Que faites-vous ici ? N'avez-vous pas à Toung-ping-fou un oncle connu de chacun ? Pourquoi n'allez-vous pas le trouver ? Ils lui donnèrent quelque argent pour faire le voyage, et il vint ^{p.049} vers moi, apportant avec lui les ossements de

¹ *La scène est dans la maison de Lieou, etc.* — Les théâtres chinois ne changeant pas de décorations, il est probable que le traducteur y a suppléé, en indiquant lui-même les divers endroits où la scène se transporte ; c'est ainsi que chez nous l'a fait M. Gifford, éditeur du duc de Milan de Massinger ; car, du temps de cet auteur, on n'avertissait sur nos théâtres d'un changement de lieu, qu'en présentant au spectateur des tablettes sur lesquelles étaient peintes les villes où se passait l'action. (Note de l'éditeur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

sa mère ¹, que je fis déposer auprès de ceux de son mari. Ce jeune homme est maintenant âgé de vingt-cinq ans. Hélas ! ma femme se rappelant toujours ses querelles avec sa mère, le maltraite pour les causes les plus légères ; souvent même elle le fait battre ; enfin elle ne peut supporter de le voir.

LI-CHI s'avançant

Que dites-vous ? — Je ne puis supporter de voir votre neveu !

LIEOU

Ah, ne faites pas de bruit ! Je n'en parlais qu'avec moi-même. N'apprêtez pas à rire aux p.050 passants. (A son neveu) : In-sun, vous avez assez de raison pour vous apercevoir, et il est inutile de chercher à vous prouver que vous ne sauriez vivre ici plus longtemps. Il y a sur ma terre deux cabanes couvertes en chaume ; allez, faites-en arranger une pour vous, et tâchez d'y gagner votre vie en enseignant les enfants du village.

LI-CHI

Je désire de garder ces chaumières pour y tenir mes ânes : ainsi, ne vous mêlez pas de ce qui me regarde.

LIEOU

Eh qu'avez-vous besoin d'ânes ² ?

¹ *Apportant avec lui les ossements de sa mère*, etc. — Un des plus grands crimes que puisse commettre un Chinois contre la morale, c'est d'abandonner les tombeaux de sa famille. Un étranger, en voyageant dans la Chine, est étonné de voir l'immense quantité de cercueils déposés au bord des rivières et des canaux pour être de là transportés dans quelque nouveau lieu de sépulture, ou pour accompagner, avec le reste de ses meubles, une famille qui change de résidence. Ce que le vieillard dit ici donne dès l'abord à l'auditoire une idée favorable de la piété filiale de son neveu. (Note de l'éditeur anglais.)

² *Eh qu'avez-vous besoin d'ânes ?* — Les Chinois d'un rang inférieur et des basses conditions se servent rarement d'autre bête de somme que de l'âne, d'après le principe qu'il résiste mieux à la fatigue et qu'il exige moins de nourriture qu'aucun autre animal de sa taille et de son prix. Les officiers du gouvernement, les militaires et les hommes opulents font seuls usage de chevaux. Les transports des denrées et des marchandises comme celui des voyageurs, se fait généralement par les canaux et les nombreuses rivières qui traversent le pays en tout sens. On n'entretient point à la Chine de bœufs pour le labour ou la boucherie ; on n'y élève point de vaches pour avoir du lait ; le produit de la terre est à peu près en entier consommé par l'homme. (Note de l'éditeur anglais)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

p.051 Comment besoin ? Eh ne m'en faut-il pas pour cultiver mes terres, pour moudre et vanner mes grains, pour porter mes provisions et pour me faire aussi porter moi-même ? Que ferais-je sans eux ? Cependant, si vous y tenez absolument, vous pouvez donner à ce drôle une de ces cabanes.

LIEOU

C'est tout ce qu'il faut ; une suffira. Tchang-lang, comptez deux cents onces d'argent, et donnez-les à In-sun.

TCHANG.

Fort bien.

LI-CHI

Hé quoi, est-ce que vous êtes son débiteur de cette somme ? Je n'entends point qu'il reçoive autant d'argent ; je ne veux pas qu'il ait plus de cent onces

LIEOU

Il faut toujours faire votre volonté ! Cent onces lui suffiront donc.

TCHANG.

Je vais les lui compter. (A part.) Comme il n'est pas fort calculateur, j'en garderai vingt p.052 pour moi. Pauvre In-sun, vous ne ferez pas de grands progrès en ce monde. Dès que vous aurez touché cet argent, il ne vous faudra pas longtemps pour le dissiper. (Il lui donne de l'argent.)

LIEOU

In-sun, ménagez cette somme avec économie, et avisez à quelque moyen de pourvoir à votre existence.

IN-SUN

Grand merci à vous tous, mes chers parents.

(Ils sortent.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

SCÈNE II

IN-SUN, seul

Mon oncle voulait me donner deux cents onces, mais ma tante l'en a empêché, et je n'en ai reçu que cent. Tchang a reçu l'ordre de me les compter, mais je sais qu'il aime à garder des rognures de tout ce qui lui passe par les mains, et il faut que je vérifie après lui. Voyons ; soixante, soixante-dix, quatre-vingt. Oh, je n'en trouve que quatre-vingt ! Je vais courir après eux pour en informer mon oncle.

SCÈNE III

IN SUN, LIEOU, LI-CHI et TCHANG LANG

LI-CHI

p.053 Qu'est-ce donc ? Auriez-vous l'impertinence de refuser cet argent ? Allons, rendez-le si vous n'en avez pas besoin.

IN-SUN

Permettez-moi de demander à mon oncle combien d'argent j'ai dû recevoir par son ordre.

LIEOU

Cent onces.

IN-SUN

Voyez, je n'en ai que quatre-vingt.

LIEOU

Tchang-lang, je vous ai commandé d'en donner cent ; comment se fait-il que vous ne lui en ayez compté que quatre-vingt ? Vous êtes-vous approprié les vingt autres ?

TCHANG

Père, j'en ai compté cent. p.054

IN-SUN

Lao-seng-eul — San-iu-leou

p.054 Tenez, vérifiez vous-même.

TCHANG

Donnez, c'est ce que je vais faire encore, Soixante-dix, quatre-vingt... (Il fait tomber le surplus de sa manche) ¹ Tout y est. C'est vous qui vous êtes trompé de vingt onces.

IN-SUN

Non, Tchang-lang, l'erreur est de votre fait, et tout à l'heure vous venez de laisser tomber de votre manche l'argent qui me manquait. Maintenant, mes chers parents, je vais m'éloigner de votre porte, et quand même je serais mourant de froid ou de faim, vous ne me verrez plus m'y présenter. (Tous les personnages sortent, à l'exception d'In-sun).

SCÈNE IV

IN-SUN, seul

p.055 Mon oncle, par égard pour la mémoire de mon père, voudrait me conserver quelque affection ; mais ma tante préfère son gendre. L'homme favorisé se nomme Tchang, et appartient à une famille étrangère. Je m'appelle Lieou, et suis de celle qui m'abandonne. Ah, pauvre In-sun, pourquoi murmurer contre les autres, quand tu ne dois te plaindre que de ta propre destinée ?

« L'œil fixé sur la terre, en ma douleur profonde,
Tour à tour je soupire et je verse des pleurs,
L'opulent étranger possède tous les cœurs,
Mais le pauvre parent n'a que le sien au monde.

(Il sort.)

SCÈNE V

LIEOU-TSOUNG-CHEN, seul

¹ *Il fait tomber le surplus de sa manche*, etc. — Les Chinois ne portent point de poches ; le bout relevé de leurs larges manches, ou le parement de leurs bottes, leur en tiennent lieu. Tchang-lang, le seul caractère vicieux de la pièce et des l'exposition représenté comme un escroc un menteur. (Note de l'éditeur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

In-sun est donc parti ! Je me proposais de faire un partage égal de mes biens entre ma fille et lui, pensant que, lorsqu'un homme est arrivé à l'âge de huit fois huit, ou soixante-quatre ans, et une femme à celui de sept fois ^{p.056} sept, ou quarante-neuf, il n'est point probable qu'ils aient des enfants, s'ils n'en ont point eu jusqu'alors, et dans quatre ans j'aurai atteint cette époque de ma vie. Cependant, Siao-meï est maintenant enceinte ¹, et j'ignore de quel sexe sera son enfant. Je crains que le reste de ma famille, n'ayant que mes richesses en vue, ne change de dispositions à son égard ; je veux en conséquence leur faire connaître ma pensée sur ce point. Holà, Tchang-lang !

SCÈNE VI

LIEOU, TCHANG, IN-TCHANG, LICHİ et SIAO-MEÏ

LI-CHI

A présent que votre neveu est parti, vous commencez à penser à votre gendre.

LIEOU

Savez-vous ce que j'ai à lui dire ?

LI-CHI

^{p.057} Non, qu'est-ce que c'est ?

LIEOU

Tchang-lang il y a maintenant dix ans que vous êtes mon gendre. Ma femme et moi avons vieilli sans avoir de fils ; comment avez-vous pu si longtemps nous laisser seuls ? Venez dès ce moment demeurer avec nous.

LI-CHI

Enfants, remerciez votre père.

¹ *Mais Siao-meï est maintenant enceinte, etc.* — Nous ignorons si parmi les nations de l'Orient chez lesquels la polygamie est en usage, il est quelqu'autre peuple qui, comme les Chinois, en ait établi la nécessité et la justification sur des principes de morale et de politique. (Note de l'éditeur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LIEOU

Vous voyez, femme, qu'ils paraissent très satisfaits. Tchang-lang, apportez-moi le livre de comptes qui contient la note de toutes mes créances, afin que j'y puisse voir la somme qui m'est due.

TCHANG

Le voilà.

LIEOU

Siao-meï, donnez-moi une lampe allumée.

SIAO-MEÏ.

En voilà une. p.057

LIEOU, approchant les papiers de la flamme

C'est ainsi que je brûle et détruis tous ces papiers ! (A Tchang-lang qui s'efforce de les éteindre :) Hé quoi donc, ne craignez-vous pas de vous brûler les doigts ? Que veut faire ce drôle-là de ces papiers ?

LI-CHI

Lorsque je me rappelle que dans votre jeune temps, vos spéculations de commerce vous conduisaient jusqu'aux extrémités du nord et du midi ; que vous voyagiez sur les canaux dans des bateaux, que vous parcouriez le pays à cheval, que vous traversiez souvent les rivières et même la mer, et qu'en prêtant votre argent vous preniez toujours soin de faire contracter des engagements pour la sûreté de vos créances, je ne puis m'expliquer comment il arrive que vous en fassiez si peu de compte maintenant, et que vous les livriez aux flammes ?

LIEOU,

Eh ! qu'ai-je besoin de calculer toutes ces petites sommes ? ne songez-vous pas que je suis riche de cent mille onces ? p.059

LI-CHI

Et de bien plus encore.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LIEOU

Mon intention est de faire maintenant deux parts égales de mon argent ; l'une sera pour vous y mes enfants, et l'autre pour vous, ma femme,

LI-CHI

Enfants, rendez de nouveau grâces à votre père.

TCHANG

Mon père, nous vous remercions.

LIEOU

Bien, cela paraît les satisfaire. Vous, femme, prenez soin de la moitié que je vous confie. Chacun dit de moi dans Toung-ping-fou : « A quoi est-il bon que ce vieillard soit si riche ? il ne sait faire usage de rien ; c'est un malheureux avare ! » Eh bien, je suis maintenant décidé à me servir de mon argent, et à passer encore quelques jours agréables avec mes amis.

LI-CHI

Vous avez raison mon mari ? vous avez raison. p.060

LIEOU

Je veux aller pour quelque temps à ma maison de campagne.

LI-CHI

Je commanderai qu'on vous prépare un cheval. Pendant votre absence ne vous inquiétez nullement des affaires de la maison ; je reste ici, et vous pouvez être tranquille.

LIEOU

Femme, j'ai à vous dire un mot ; puis-je me hasarder à vous parler ?

LI-CHI

Parlez librement, quoique vous ayiez à me dire.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LIEOU

J'attendrai avec anxiété une lettre de félicitation de votre part. À quoi puis-je comparer Siao-meï ? Lorsque j'emprunte chez un de mes voisins un vase pour apporter du vin à la maison, je le rends à son propriétaire aussitôt que le vin est arrivé chez moi. Siao-meï est maintenant enceinte, et soit qu'elle donne le jour à un garçon ou à une fille, elle sera toujours ^{p.061} votre propriété ¹. Vous pourrez la louer ou la vendre selon qu'il vous conviendra le mieux ; c'est entièrement votre affaire.

LI-CHI

Il est vrai.

LIEOU

Femme !...

LI-CHI

Que voulez-vous ?

LIEOU

Cette fille Siao-meï vous a quelquefois tourmentée, et je crains qu'elle ne continue à vous ^{p.062} être importune. Pour l'amour de moi, cependant, quand elle méritera d'être châtiée, contentez-vous simplement de la réprimander.

LI-CHI

À quoi bon ces instructions ? je connais mon devoir.

LIEOU

¹ *Elle sera toujours votre propriété, etc.* — L'état d'esclavage est très commun à la Chine. Les parents peuvent y vendre leurs enfants, et les enfants s'y vendent eux-mêmes. Les hommes ont la faculté d'y disposer de leurs secondes femmes ou concubines ; mais tout cela se fait par un contrat privé et avec le consentement supposé des parties. La condition des esclaves y est cependant bien différente de celle des nègres des colonies, car ils deviennent dès le premier moment membres de la famille qui les achète, et ils sont considérés et presque à tous égards traités comme tels. Cependant ils ne sont pas les égaux de leurs maîtres devant la loi : car un crime commis par un esclave est, dans l'ordre des peines, punissable d'un degré de plus, et s'il est commis contre l'esclave, il est puni d'un degré de moins, que s'il s'agissait d'un homme de condition libre. (Note de l'éditeur anglais)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Je veux vous dire relativement à Siao-meï que, si elle vous manque et mérite d'être grondée, vous pouvez la réprimander tant qu'il vous plaira.

LI-CHI

Tranquillisez-vous ; je vous dis que je sais ce que j'ai à faire.

LIEOU,

Femme !

LI-CHI

Allez-vous encore me parler de Siao-meï ?

LIEOU

Eh bien donc, c'est assez.

LI-CHI

Qui a pu vous porter tout à l'heure à brûler les mémoires de tous vos débiteurs ? p.063

LIEOU

Tous ne devinez pas mon motif ? En vérité, j'avais une raison pour cela ! (Il chante :)

« Alors que d'une main, à cet acte empressée,
Vous m'avez vu livrer aux flammes ce trésor,
J'ai voulu que du ciel la justice offensée,
S'il n'était pas trop tard put se fléchir encor.

J'ai durant soixante ans de soins et d'avarice
Amassé beaucoup d'or et n'ai point d'héritier ;
Peut-être que le ciel à mes vœux plus propice,
Ne voudra plus en vain me laisser le prier.

En effet, Li-chi, ne puis-je pas te dire maintenant avec quelque espoir :

« Regarde ce vieux tronc noueux
Ployant ses branches desséchées,

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Ah ! de ses racines cachées
Pousse un rejeton vigoureux.

Mais cette Siao-meï ! croyez-vous que vous puissiez la traiter avec bonté ? A quoi puis-je la comparer ?

« Contemple cette fleur timide :
Penchée au bord de ce ruisseau,
La fraîcheur de l'onde limpide
L'embellit d'un éclat nouveau. p.064

Prenez soin, ma femme, de ne pas lui appliquer de l'eau bouillante !

LI-CHI

C'est bon ! c'est bon ! mon fils, accompagnez votre père à sa maison de campagne.

(Ils sortent.)

@

ACTE PREMIER

La scène est dans la maison du vieillard

@

SCÈNE PREMIÈRE

IN-TCHANG, TCHANG-LANG

TCHANG, à part

p.065 Le malheur m'a frappé avant que mon bonheur fût complet ! Pourquoi suis-je devenu le gendre de Lieou-tsong-chen ; je ne me suis allié à sa famille qu'à cause de la grande opulence de ce vieillard, et parce qu'il n'avait point de fils. Son argent était le principal objet que j'avais en vue. Aurais-je jamais dû croire que Siao-meï deviendrait enceinte ? Si elle accouche d'une fille, je perdrai la moitié de cette fortune ; si elle donne le jour à un fils, elle m'échappera toute entière. J'aurai fait ainsi un bien mauvais marché. p.066

IN-TCHANG

D'où vient, Tchang-lang, que votre front est depuis quelque temps chargé d'ennuis si mystérieux ?

TCHANG

Si vous ne le savez pas, je vous dirai franchement que je ne vous ai épousée que parce que votre père n'avait pas de fils, et dans l'idée que toute sa fortune m'appartiendrait un jour ; mais maintenant Siao-meï est grosse, et je dois perdre la moitié ou le tout de cette fortune, selon qu'elle accouchera d'une fille ou d'un fils ; c'est là ce qui cause ma peine.

IN-TCHANG

J'ai fait les mêmes réflexions que vous, et savez-vous ce que j'ai imaginé pour parer ce coup fatal ?

TCHANG

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Ah, vous êtes pour moi plus qu'une épouse ¹ ! parlez. p.067

IN-TCHANG

Je vais dire à ma mère que Siao-meï, sous prétexte de sortir pour aller faire quelques emplettes, a disparu tout à fait.

TCHANG

Excellente idée !

IN-TCHANG

Vous allez voir ; je vais le lui affirmer en votre présence. (Elle appelle.) Ma mère !

SCÈNE II

Les précédents, LI-CHI

LI-CHI

Que voulez-vous, mon enfant ?

IN-TCHANG

Ma mère, Siao-meï est sortie ce matin, sous prétexte d'aller acheter quelque chose, et il paraît qu'elle s'est enfuie.

LI-CHI

Hélas ? n'en dites pas davantage ! Mon vieux mari, heureux au-delà de toute mesure, par l'espérance d'obtenir enfin un héritier dans son p.068 âge avancé, attend à la campagne une lettre de félicitation sur cet événement !.. Comment donc est arrivée cette malheureuse affaire ? Certainement vous y avez pris quelque part !

IN-TCHANG

Si Siao-meï a jugé à propos de disparaître ce matin de bonne heure, que pouvons-nous y faire ?

¹ *Vous êtes pour moi plus qu'une épouse.* — Le texte chinois dit littéralement : Vous n'êtes pas ma femme, mais ma mère.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

Si elle s'est réellement enfuie, qu'on amène une voiture ¹. Allons sur-le-champ ensemble à la campagne pour en donner avis à mon mari.

(Ils sortent.)

SCÈNE III

La scène est à la maison de campagne de Lieou

LIEOU-TSOUNG-CHEN, ING-EUL

LIEOU

Depuis que je suis arrivé ici, avec quelle impatience j'attends de chez moi une lettre de _{p.069} félicitation ! J'ai réfléchi qu'aucun être sur la terre ne peut transgresser ses devoirs sans en être amplement puni, du moins dans sa vieillesse. Et s'il en est ainsi, à quoi dois-je m'attendre, moi qui, dans mon jeune temps, et tandis que je faisais le commerce, me levais de bonne heure, poussais mes veilles bien avant dans la nuit, tourmentais mon esprit de toutes les manières, et ignorais que je m'abusais moi-même en m'étudiant à décevoir les autres et à leur faire du tort !

« Tout ce que j'avais me servait à acquérir davantage. J'amassais par tous les moyens, soit à la maison, soit au dehors. L'argent m'arrivait en abondance. Ah, je crains bien maintenant d'éprouver les conséquences du mal que j'ai fait à autrui. ²

_{p.070} Lorsque vous allâtes hier à la ville, Ing-eul, qu'entendîtes-vous mes amis dire de moi ?

¹ *Qu'on amène une voiture.* — La meilleure des voitures chinoises n'est qu'un char couvert à deux roues, sans ressorts, et tiré par un seul cheval. La voiture dont il est ici question est probablement une sorte de litière portée entre deux ânes ; c'est de cette manière que voyagent les femmes de la campagne, et Li-chi, dans une scène précédente, a fait mention des ânes qu'elle entretient pour la porter. (Note de l'éditeur anglais.)

² On a distingué par des guillemets, dans cette traduction, ce qui, dans l'original, se chante comme une espèce de récitatif. Il est à remarquer que, dans cette pièce, on ne trouve des morceaux de chant que dans le rôle de Lieou-tsoung-chen ; dans toutes les autres pièces chinoises, le chant fait partie de celui des principaux personnages. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

ING-EUL.

J'allai y acheter de l'huile, et j'entendis dire à plusieurs vieux messieurs que si vous aviez une fille c'était bien, mais que, s'il vous naissait un fils, ils vous rudoieraient comme un cheval, jusqu'à ce que vous leur eussiez donné une fête.

LIEOU

Ne me trompez pas.

ING-EUL.

Je n'oserais, Monsieur.

LIEOU,

Ah, ces messieurs en disent plus qu'ils n'en veulent faire.

« Si vous me donnez un fils, Siao-meï, je présenterai au ciel, en action de grâce, une offrande de fleurs nouvelles ; j'inviterai tous mes voisins ; mes porcs et mes moutons tomberont sous le couteau. Oui, qu'ils fassent ainsi qu'ils le disent, car s'ils me maltraitent, c'est que j'aurai un fils. Fût-il estropié et difforme ? il sera toujours un présent du ciel !

p.071 Les nouvelles que j'attends tardent si fort, que je crains qu'il ne soit survenu quelque chose de malheureux.

« Eh, qu'importe que l'heure de sa naissance soit ou non favorable ; si je puis seulement une fois le balancer dans son berceau, je descendrai dans la tombe et deviendrai une ombre, sans aucun regret, Ing-eul !

ING-EUL

Qu'est-ce ?

LIEOU

Regardez qui est-ce qui arrive.

LI-CHI, en dehors

Nous n'avons pas été longtemps en chemin. Ing-eul, dites à votre maître que je suis là.

ING-EUL

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Monsieur, Madame est à la porte.

LIEOU

Quoi, ma femme est arrivée ! Ing-eul, allez tuer sur-le-champ un mouton. Dites à Madame d'entrer.

ING-EUL

Madame, mon maître vous prie d'entrer.

LI-CHI, toujours en dehors.

p.072 Restez ici, mes enfants, je vais entrer la première. Ah, que vais-je lui dire !

SCÈNE IV

LIEOU-TSOUNG-CHEN, LI-CHI

LI-CHI

Rien n'a, je l'espère, troublé la paix de votre solitude ?

LIEOU

Soyez la bien venue ! mille fois bien venue ! Ai-je un fils ?

LI-CHI

Oui, vraiment, vous avez un fils !

LIEOU

Parlez ; de quoi Siao-meï est-elle réellement accouchée ?

LI-CHI

Je vais vous le dire à l'instant. Ne soyez donc pas si inquiet !

LIEOU.

Achevez ! vous voyez que je suis tranquille.

LI-CHI

Depuis que vous êtes parti pour la campagne, chacun de nous obéissant à vos ordres, a traité Siao-meï avec la plus grande bonté ; nous ne l'avons ni grondée, ni châtiée. Ce matin elle s'est levée de

Lao-seng-eul — San-iu-leou

bonne heure, et, sous prétexte de sortir pour aller acheter quelque chose, elle s'est enfuie de la maison.

LIEOU

Enfuie ! Hélas, vous voulez donc me tuer ! Sûrement vous me débitez un conte. Allons, dites-moi la vérité, et réjouissons-nous ensemble.

LI- CHI

Je ne vous fais point de contes, et si vous ne me croyez pas, faites appeler votre fille, elle est à la porte.

LIEOU

Comment, ma fille est aussi arrivée ! Dites-lui d'entrer.

ING-EUL

Ma jeune maîtresse, vous êtes invitée à entrer.

IN-TCHANG, en dehors.

Demeurez encore, Tchang-lang, je vais vous précéder. (Elle entre.)

LIEOU

^{p.074} Soyez la bien arrivée, ma fille ; eh bien avez-vous un frère ? C'est vous qui devez l'élever, vous le savez.

IN-TCHANG

Quel frère, mon père ?

LIEOU

Le fils de Siao-meï. Mais, après tout, que vous importe ? ne vous aimerai-je pas toujours ?

IN-TCHANG

Siao-meï, sans aucune provocation de notre part, a pris la fuite avec un homme.

LIEOU

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Elle s'est enfuie ! ne me trompez-vous pas ? craignez-vous de me dire la vérité ? Allons, c'est un plan concerté entre votre mère et vous. Elle vous a sûrement dit : In-tchang, quand vous verrez votre père, dites-lui que Siao-meï a pris la fuite. Il est vieux, et si vous lui annoncez d'abord qu'il a un fils, il est à craindre que la joie ne le tue. Oui, oui, c'est un plan concerté entre vous.

LI-CHI

p.075 Je vous dis très sérieusement que Siao-meï a disparu.

LIEOU

Encore la même fable ! Eh ! que vous fait Siao-meï ? Je vous aimerai toujours, ainsi que votre mari.

IN-TCHANG

Eh bien, si vous ne me croyez pas, interrogez Tchang-lang qui est là dehors.

LIEOU

Mon gendre est là aussi ! Dépêchez-vous, qu'il vienne.

ING-EUL

Monsieur, donnez-vous la peine d'entrer.

TCHANG-LANG, entrant.

Mon père, votre temps s'est passé ici heureusement ? Vous avez bien fait d'y venir.

LIEOU

Salut, mon fils, salut ! vous prendrez soin de votre beau-frère, n'est-ce pas ?

TCHANG

Quel beau-frère ?

LIEOU

p.076 Celui auquel Siao-meï vient sans doute de donner le jour.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

TCHANG

Siao-meï ! Vous savez que, sans que nous lui ayons rien fait, elle est partie avec un homme.

LIEOU

Ah, ne proférez pas ces paroles ! Comment, partie !

LI-CHI

Eh ! partie comme on part ! Quel intérêt avons-nous à vous tromper ? que nous fait le départ de cette fille ?

LIEOU

Ce qu'il vous fait ? Vous, ancienne maîtresse de maison, vous n'en rougissez pas ?

LI-CHI

Je n'ai rien fait de mal ; de quoi me faut-il rougir ?

LIEOU

De votre jalousie. Si vous, femme et épouse, ne connaissez pas vos devoirs, comment ma famille peut-elle vous respecter ? Dans la perversité de votre cœur, vous ne favorisez que ^{p.077} votre gendre. Envieux et avides que vous êtes, tout ce que je possède est entre vos mains, et vous occupez sans vous satisfaire ! Ah, ce dernier coup me donnera la mort ! (Il pleure.)

LI-CHI, riant

N'y a-t-il pas de la folie à regretter ainsi une femme qui, sans aucun sujet, s'est enfuie d'une manière si honteuse ?

LIEOU

Combien mon espoir était vain ! Que mon attente a été trompée ! pouvez-vous ainsi me parler d'elle sans aucun égard pour mon âge ? Tchang-lang, allez aux quatre portes de la ville, et annoncez que demain, à la pointe du jour, je distribuerai des aumônes aux

Lao-seng-eul — San-iu-leou

malheureux et aux pauvres qui se présenteront au temple de Kai-youan. O ciel, sois enfin témoin de mon repentir !

« En amassant ma fortune, j'ai forfait à tous y mes devoirs ; maintenant je n'ai point de fils et je vois s'évanouir toute espérance de postérité. Qui peut m'avoir réduit à cette condition misérable, si ce n'est mon avarice ? Il n'en serait pas de même si j'avais agi honnêtement. Hâtez-vous, Tchang-lang, d'aller exécuter mes ordres.

TCHANG

p.078 J'obéis.

LI-CHI

Ainsi, vous allez dissiper votre argent en aumônes ! Si vous n'en faites point, quelqu'un s'en plaindra-t-il ? Croyez-vous par là vous faire respecter davantage ?

LIEOU

« Ne savez-vous point que tous ceux que j'aurai secourus m'offriront de l'encens et me traiteront avec le respect dû à leurs ancêtres ?

LI-CHI

Quand cela serait vrai, ne vous souvient-il plus que vous êtes vieux, qu'il ne vous reste plus longtemps à vivre, et qu'après votre mort on ne se souviendra pas de vous ?

LIEOU

« Hé quoi, pensez-vous que parce que je suis dans le soir de mes jours, il m'est inutile de bien agir ? Quand j'aurai cessé de vivre ¹, enterrez-moi en quelque lieu peu fréquenté, et plantez en abondance autour de moi le sapin et le cyprès ². Ensuite, si vous craignez que la postérité ignore mon histoire,

¹ *Quand j'aurai cessé de vivre*, etc. — Les Chinois prennent durant leur vie autant de soins pour bien choisir la place de leur sépulture, que le cercueil qui doit contenir leurs restes. Ils consultent les prêtres et les devins sur l'endroit le plus favorable. C'est pour l'ordinaire sur le penchant de quelque coteau de verdure ; et ceux qui pendant leur vie s'entassaient dans les rues étroites et malsaines de quelque grande ville, désirent avec ardeur que leurs cendres puissent reposer après leur mort dans un lieu frais, riant et salubre. (Note de l'éditeur anglais.)

² *Plantez en abondance autour de moi le sapin et le cyprès*, etc. — Le *thuya orientalis* ou l'*arbor vitæ*, et le *cupressus pendula*, qui a beaucoup de ressemblance avec le saule

Lao-seng-eul — San-iu-leou

écrivez-la d'un style simple sur ma tombe. Les passants la liront émus de pitié, et on les entendra s'écrier : Ah ! c'est ici que repose l'homme qui distribuait des aumônes au temple de Kai- youan.

LI-CHI

Hé bien, il me semble que vous avez raison. Maintenant il faut nous occuper de retourner à la ville.

LIEOU

Oui, il faut y retourner.

« J'ai vécu soixante ans, et depuis trente ans je suis riche. Ce que je souffre aujourd'hui est la conséquence de mes fautes, et non point un tort de ma destinée ! Femme, je veux jeûner pendant sept jours. Ces austérités et mes aumônes effaceront peut-être les erreurs de ma vie. Je cesse de courir après les richesses et de suivre avidement des procès. En me conduisant désormais de la sorte, le ciel me regardera sans doute, et peut-être il bénira encore ma vieillesse.

@

pleureur, sont les arbres qu'on plante, à la Chine, le plus communément dans les cimetières. (Note de l'éditeur anglais.)

ACTE II

La scène est à l'entrée du temple de Kaï-youan

@

SCÈNE PREMIÈRE

TCHANG-LANG, seul

p.081 Mon beau-père a voulu que je préparasse de l'argent pour le distribuer aux portes de ce temple. Les vieillards doivent recevoir une once, et les jeunes gens une demi-once. Tout est prêt, et je vais appeler les premiers pour commencer ma distribution ; mais on vient.

SCÈNE II

TCHANG-LANG, LIEOU-TSOUNG-CHEN, LI-CHI, IN-TCHANG

LIEOU

Tchang-lang, prenez l'argent que je vous ai ordonné d'apprêter, et distribuez-le en mon nom aux pauvres qui se présenteront.

« C'est pour cet argent que j'ai passé la moitié de ma p.082 vie dans les soucis ; je n'ai reposé ni jour ni nuit pendant dix ans ; j'ai fait tout cela pour ces vaines richesses qui venaient de toutes parts s'accumuler entre mes mains. O argent ! plutôt au ciel que je pusse bâtir un temple où tous les hommes te recevraient à leur gré ! Dans ma jeunesse j'étais toujours prêt à t'arracher de force à autrui ; j'aurais employé le poignard même pour accroître ma fortune.

LI-CHI

Eh n'est-ce pas pour acquérir des richesses que les hommes quittent leurs maisons et leurs familles ? que le père et le fils consentent à vivre aussi loin l'un de l'autre ? que le septentrion est éloigné du midi ?

LIEOU

Oui, c'était pour courir après la fortune qu'avec douleur je quittai mes parents ; qu'avec une peine plus amère encore je me séparai de ma femme !

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

C'était dans cette intention que sans cesse vous alliez de Sou-tcheou à Kan-tcheou, du Kouang-toung au Kouang-si ; que, pourvu que vous trouvassiez à gagner quelque chose, vous ne vous inquiétiez en aucune manière de la mort des ^{p.085} autres ! Oh, ce n'est pas sans peine que vous avez amassé du bien !

SCÈNE III

Les précédents, DEUX MENDIANTS, UN JEUNE GARÇON

Premier MENDIANT

Camarade, on va distribuer de l'argent ¹ à la porte du temple de Kaï-youan. Allons-y pour en prendre notre part ; nous dirons que ce jeune garçon, ton fils, n'est pas des nôtres, pour qu'il ait une part séparée. Nous mettrons ensuite cet argent en commun, et nous irons acheter du vin. ^{p.084}

(A Tchang-lang.) Monsieur, nous implorons vos bontés.

TCHANG

Cet enfant vous appartient-il ?

Premier MENDIANT

Non, nous ne lui sommes rien.

TCHANG LANG

En ce cas, voilà une demi-once pour lui.

Premier MENDIANT, partageant l'argent

Camarade, prends ceci, et allons acheter du vin.

¹ *Camarade, on va distribuer de l'argent, etc.* — L'état de mendicité n'est point commun à la Chine. La honte de demander l'aumône ne s'attache point seulement à la personne du mendiant, mais elle rejaillit encore sur toute sa famille et aux yeux d'un Chinois l'excuse la plus plausible pour mendier serait la pire de toutes en d'autres pays : le malheur de n'avoir point d'enfants. Les temples des sectateurs de Fo et de Lao-kiun sont le rendez-vous ordinaire des mendiants, des escrocs et des joueurs ; au lieu d'être des maisons de prières, ce sont à la lettre des cavernes de voleurs. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Deuxième MENDIANT

Cet enfant est mon fils. Pourquoi veux-tu prendre une part dans ce qui est à moi ? Ne sais-tu pas qu'il est mon fils ?

Premier MENDIANT

Misérable ! ne sont-ce pas là nos conventions ? Quoi, parce que tu as un fils ? tu veux tout garder pour toi !

(Ils se querellent,) LIEOU, s'avançant

Tchang-lang, que signifie tout ce bruit ? p.085

TCHANG

Ces hommes se querellent à cause de l'argent qu'ils ont reçu de vous.

LIEOU

Mon fils, les pauvres ne sont pas les seuls qui se querellent pour de l'argent ; les riches font souvent de même ! Je veux leur parler. Holà, cessez de vous disputer ! Comment, tandis que je vous fais distribuer des aumônes, vous osez vous quereller et vous battre, sans aucun égard pour ma présence !

Deuxième MENDIANT, à son camarade

Misérable qui n'as point de fils, tu essaies de me friponner !

TCHANG

Taisez-vous.

LIEOU, à part

Ces mots m'ont fait frissonner ! Misérable, qui n'as point de fils ! C'est là ce qu'on dira aussi de moi. Mon cœur brûle comme s'il était plongé dans de l'huile bouillante. Ah, il sourit, et il y a un poignard caché dans ce sourire. p.086

Premier MENDIANT

Monsieur, cet homme veut avoir une part pour lui et une autre pour son fils.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LIEOU

Ainsi, le père veut avoir une part, et le fils en demande une autre !
Ne savent-ils pas qu'argent mal acquis ne profite jamais ?

Deuxième MENDIANT

Monsieur, j'ai eu cette complaisance pour mon fils depuis son enfance.

LIEOU

Eh bien, dès son enfance vous auriez dû le mieux instruire, et ne pas lui laisser tenir une telle conduite. Ce n'est que quand les parents sont riches, que les enfants peuvent être l'objet de plus d'indulgence.

L'ENFANT

Mon père, avez-vous faim ?

Deuxième MENDIANT

Oui, passablement.

L'ENFANT.

Allons donc manger quelque chose, nous reviendrons ensuite. p.087

Deuxième MENDIANT

Tu parles bien, enfant, allons manger.

(Ils sortent.)

SCÈNE IV

IN-SUN, seul

Depuis le jour où la femme de mon oncle m'a chassé de sa maison, j'ai dépensé les cent onces que j'avais reçues, et maintenant j'habite parmi les fourneaux d'une manufacture de poteries, et je dors sur les cendres chaudes. J'ai déjeuné ce matin, mais il ne me reste rien pour souper. On dit que mon oncle et ma tante distribuent des aumônes à la porte de ce temple, et s'il est vrai qu'ils donnent de l'argent à tous ceux qui se présentent, ils n'en refuseront pas à leur propre neveu. Mais je crains de rencontrer ce Tchang-lang ; il ne manquera pas de me

Lao-seng-eul — San-iu-leou

favoriser de ses mépris insultants ; n'importe, je ne suis pas maintenant en position d'y prendre garde. Me voici à la porte du temple, (Il aperçoit Tchang-lang.) O fortune contraire ! Voilà Tchang-lang ! que dois-je faire ? Je suis honteux d'être vu par lui ; mais il n'y a pas à délibérer, et il faut que je lui parle. Tchang-lang ! p.088

TCHANG

p.088 D'où vient cette odeur de pauvreté ? qui peut-ce être ? Oh, c'est In-sun ! Que venez-vous faire ici, misérable ?

IN-SUN

Il est vrai que je suis misérable ? et c'est de moi que vient cette odeur de pauvreté ! Cousin, j'implore quelques secours.

TCHANG

Vous êtes arrivé trop tard. Tout est distribué ; il ne reste rien pour vous. Hâtez-vous de décamper.

LIEOU, sortant du temple.

Qui est là ?

TCHANG

C'est In-sun.

LIEOU

Que veut-il ?

TCHANG

Il demande quelque aumône.

LI-CHI

Dites-lui qu'il n'y a rien pour lui. p.089

LIEOU

Femme, pouvez-vous à ce point pousser votre ressentiment contre un malheureux ?

LI-CHI

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Eh ! s'il voit notre argent ¹, il voudra l'avoir tout entier, et nous n'en avons point à lui donner.

(Elle cache son argent.)

LIEOU

Qu'il approche ! In-sun, pourquoi êtes-vous venu ici ?

IN-SUN

Ayant été informé, Monsieur, que vous distribuiez de l'argent aux pauvres, votre neveu est venu pour vous en emprunter un peu. p.090

LIEOU

Femme, je ne fixe pas de somme, mais prêtez-lui quelque chose.

LI-CHI

In-sun, si vous voulez nous emprunter de l'argent, il faut que vous nous ameniez trois personnes : la première pour vous servir de caution, la seconde de témoin ; la troisième doit être un notaire. Trouvez-les donc, et je vous prêterai de l'argent ; sinon, vous n'aurez rien.

LIEOU

Bah ! qu'est-il besoin de toutes ces formalités avec un parent ?

LI-CHI

Et s'il vient à mourir, qui est-ce qui nous remboursera ?

TCHANG-LANG

Vous avez raison, ma mère, vous parlez à merveille.

LIEOU

Paix, vilain drôle ! qu'est-ce que cela vous fait ? p.091

LI-CHI

¹ *Eh ! s'il voit notre argent etc.* — La seule monnaie courante à la Chine s'aperçoit aisément. Elle consiste en pièces de cuivre de bas aloi. Un liang ou once d'argent, que les Européens appellent communément tael, et qui vaut environ sept francs de notre monnaie, équivaut à mille de ces pièces : elles ont au centre un trou carré, et on les porte pour l'ordinaire suspendues à une corde de bambou tressé. (Note du traducteur anglais).

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Craignez-vous que nous ne fassions perdre l'esprit à votre digne neveu ?

LIEOU

Femme, répondez à deux questions. (Montrant Tchang-lang.) Qu'est celui-ci ?

LI-CHI

Mon gendre.

LIEOU, montrant In-sun

Et celui-là ?

LI-CHI

Votre indigne neveu, pourvu de tous les vices.

LIEOU

Il est mon neveu ? n'est-ce pas ? Et si je désire de le corriger ou de le réprimander, je puis le faire sans que cela vous regarde ?

LI-CHI, ironiquement

Oh ne vous fâchez pas, je vous prie ? et laissez-moi vous supplier de nous accorder le bienfait de votre instruction supérieure.

LIEOU

In-sun ! p.092

IN-SUN

Me voilà.

LI-CHI

S'il s'agit de le châtier, ne vous gênez pas. Mais que voulez-vous donc faire à cet In-sun ? In-sun ! Envoyez chercher un peu d'argile ¹, de peur que son crâne précieux ne soit endommagé.

¹ *Envoyez chercher un peu d'argile, etc.* — Les Chinois s'en servent pour fortifier dans le premier âge cette partie de la tête de l'enfant, appelée la fontanelle. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LIEOU

Vous attendez-vous à ce que je le tue ?

LI-CHI

Eh, qui vous parle de commettre un meurtre ?

LIEOU

Que faire dans un tel embarras ? (A sa femme.) Donnez-moi ces clefs.

LI-CHI

Les voilà ; ordonnez.

LIEOU

Regardez, In-sun. p.095

IN-SUN

Je regarde.

LIEOU

Ma fille et mon gendre, approchez-vous. Recevez ces clefs, et désormais soyez chargés du soin de ma maison.

LI-CHI

Enfants, remerciez votre père.

LIEOU

Ils paraissent satisfaits.

TCHANG

Mille grâce, mon père ! Vous le voyez, In-sun, toutes les clefs sont en mon pouvoir.

LIEOU

Mon neveu, qu'avez-vous fait de l'argent que je vous avais donné.

IN-SUN

J'ai rencontré quelques amis, et je l'ai dépensé avec eux.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

Ainsi, vile créature, vous avez aussi des amis ?

LIEOU

Hélas, mon enfant, il n'est pas encore temps pour vous d'avoir de tels amis. Vous aviez un ^{p.094} peu d'argent, vous l'avez dissipé en les traitant, et maintenant il ne vous reste rien. Il est pénible et incommode pour vos parents d'être importunés par vous. Habitué que vous êtes à la pauvreté, et non gâté par l'opulence, vous devriez tâcher d'acquérir quelque fortune par le commerce ; mais pourtant cela ne vous conviendrait pas encore aussi bien que de suivre votre destination première, et de vous mettre à la tête d'une école dans votre village.

IN-SUN

Je suis venu pour vous supplier de me prêter un peu d'argent pour commercer.

LIEOU

Mon enfant, vous feriez mieux de vous livrer à l'étude.

IN-SUN

Je vous assure que je réussirais mieux dans les affaires.

LIEOU

Des talents bornés suffisent pour être négociant, mais le mérite d'un homme de lettres est bien supérieur ; c'est ce qui fait qu'un plus grand nombre d'hommes réussissent dans la première de ces professions. Allez, mon enfant, travaillez ^{p.096} à l'exemple de ceux qui ont étudié avec application. Sans doute qu'en prospérant dans le négoce, avec un peu d'argent vous pourriez en faire beaucoup, mais si vous vous adonnez à l'étude, vous échangerez votre robe de plébéien contre celle de lettré ; et si vous comparez les deux genres de vie, combien l'existence d'un homme de lettres n'est elle pas supérieure à celle d'un marchand ? Quand vous aurez acquis de la

Lao-seng-eul — San-iu-leou

célébrité, vous serez admiré à l'envi ; on portera le parasol sur votre tête ; devant votre cheval marcheront deux files de serviteurs. Pensez à tous les soucis de ceux qui se livrent au commerce, et vous sentirez la différence. Tchang-lang, faites avancer la voiture, et que ma femme et ma fille partent les premières. Je vais bientôt les suivre.

TCHANG

Tout est prêt, Monsieur.

LIEOU

Ma femme, retournez à la maison avec In-tchang. Ce garçon, In-sun a besoin d'être redressé dans ses idées.

LI-CHI

Vous reviendrez à votre loisir, je vais vous précéder. (Elle fait semblant de partir.)

LIEOU, à In-sun.

p.096 Mon enfant, j'ai beaucoup d'affection pour vous.

IN-SUN

Je le sais, mon oncle.

LIEOU

Hélas, je mourrai de chagrin ! (Il pleure.)

LI-CHI, reparaissant

Qu'est-ce donc ? qu'avez-vous à pleurer ?

LIEOU

Moi ? quand ai-je pleuré ?

LI-CHI

Les larmes coulent encore de vos yeux.

LIEOU

A mon âge, hélas, les yeux n'en sont-ils pas toujours remplis ?

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

Cette faiblesse vous est venue bien subitement.

LIEOU, à part à In-sun

Il y a dans ma botte deux pièces d'argent, prenez-les et partez. In-sun, ne manquez pas de visiter régulièrement les tombeaux de vos ^{p.097} ancêtres, et dans un an ou deux, sans doute, vous deviendrez riche.

IN-SUN

Votre neveu vous obéira.

LIEOU

Je n'ai pas besoin de vous rappeler ce que, durant sa vie, on doit à ses parents ; les vôtres n'existent plus, hâtez-vous de vous instruire dans la manière d'invoquer leurs ombres. Hélas, je n'ai point de fils pour songer à la mienne ! Il est maintenant de votre devoir de décorer les tombeaux de votre famille ; procurez-vous un peu de vin que vous y répandrez, tâchez d'obtenir dans votre village quelque argent pour acheter du papier métallique ¹ que vous brûlerez. Une fois le jour visitez, en mon intention le lieu de la sépulture de vos parents. In-sun, suivez les bons avis que je vous ai donnés ; si vous ^{p.098} les négligez, il vous faudra couler dans la pauvreté tous les instants de votre vie.

LI-CHI

Vilain ! misérable vagabond ! qu'aviez-vous à faire ici ? Je serais joyeuse de vous voir mourir à l'instant. Si vous osez encore nous approcher, je vous ferai mettre en pièces. Ce malheureux me fera crever de rage ! Allons, venez, partons ensemble. (Ils sortent.)

¹ *Pour acheter du papier, etc.* — En outre des viandes et des fruits dont les familles qui vont visiter les sépultures de leurs ancêtres mangent les restes sur leurs tombeaux, il est indispensablement nécessaire d'offrir à leurs mânes des libations de vin, des gâteaux, et de brûler en leur honneur du papier couvert d'une sorte de vernis, qui le fait paraître comme doré ou étamé. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

SCÈNE V

IN-SUN, seul

Elle est enfin partie ! Au lieu de me faire battre comme elle l'aurait désiré, mon oncle m'a donné ces deux pièces d'argent. Elles me feront subsister quelques jours, ensuite... Oh ciel ! je finirai par mourir de misère. (Il sort.)

@

ACTE III

@

SCÈNE PREMIÈRE

TCHANG-LANG, IN-TCHANG

TCHANG

p.099 Quoique la destinée de l'homme soit fixée dès l'instant de sa naissance, il est cependant nécessaire qu'il sache un peu s'aider lui-même. Si je n'avais pas usé de mon adresse, qui est-ce qui aurait volé de l'argent pour me le donner ? Depuis que mon beau-père m'a confié le soin de ses biens, je vis très satisfait. Voici maintenant le Tsing-ming ¹ qui commence ; c'est p.100 l'époque à laquelle chacun va sur le tombeau de ses pères accomplir ses devoirs et faire des libations. Il faut que j'y porte moi-même, accompagné de l'officier du village, et ces jambons fumés et ces offrandes.

SCÈNE II

Les précédents, L'OFFICIER DU VILLAGE

Je suis l'officier de ce village. C'est aujourd'hui que commence le Tsing-ming. J'ai été invité par Tchang à l'accompagner aux tombeaux. Tchang-lang, me voici, et je suis prêt à vous suivre.

TCHANG, à sa femme

Femme, nous avons jusqu'à présent commencé chaque année par visiter les tombeaux de votre famille ; commençons cette fois par ceux de mes ancêtres.

IN-TCHANG

¹ Voici maintenant le Tsing-ming, etc. — L'un des *tsie-ki*, ou des vingt-quatre divisions de l'année chinoise, formées chacune de quinze jours, et distinguées par un nom particulier. Deux de ces divisions équivalent à un des signes de notre zodiaque. Le Tsing-ming commence cent cinq jours après le solstice d'hiver, vers le temps où le soleil entre dans le seizième degré du bélier, c'est-à-dire le 5 d'avril. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Non, Tchang-lang, commençons comme à l'ordinaire par les miens.

L'OFFICIER

Vous avez tort ; quoique votre famille s'appelle Lieou, et que celle de votre mari se ^{p.101} nomme Tchang, vous appartenez maintenant à cette dernière.

TCHANG

Cent ans après notre mariage, vous serez ensevelie avec mes pères ; c'est donc par eux qu'il faut commencer.

IN-TCHANG

Je cède et je vous suis. (Ils sortent.)

SCÈNE III

IN-SUN, seul

Depuis le jour où mon oncle m'a donné deux pièces d'argent, j'ai continué à vivre dans les environs des poteries. Voici maintenant le Tsing-ming, et les personnes de tous les rangs, les grands et les petits, viennent accomplir les rites sacrés sur les sépultures de leurs ancêtres. Mon oncle m'a dit : « In-sun, si vous honorez avec exactitude les tombeaux de vos pères, dans un an ou deux vous deviendrez riche. » — Certainement il a caché ici quelque trésor ! Ah, lorsque je pense que mes ancêtres, outre mon père et ma mère, reposent dans ces tombeaux, il serait étrange que j'attendisse un ordre de ^{p.102} mon oncle pour venir les honorer. Quoique pauvre, je n'en ai pas moins étudié, et je ne saurais par conséquent ignorer l'importance de ce devoir essentiel. J'ai été chez le marchand de papier, et je me suis procuré, en chantant, un peu de papier doré. J'ai aussi obtenu ailleurs cette demi-cruche de vin et ce gâteau. Ainsi, je n'ai point négligé les avis de mon oncle ; j'ai emprunté cette bêche d'un voisin, et je vais maintenant accomplir les cérémonies d'usage ; je brûlerai ce papier, je bêcherai la terre autour des tombeaux, je ferai les oblations et remplirai ainsi tous les devoirs filiaux. Tout en méditant, je suis, je le vois, arrivé enfin

Lao-seng-eul — San-iu-leou

parmi les sépultures ; ah, Lieou-tsoung-chen, quelle que soit votre opulence, où est le fils qui viendra visiter la vôtre ? (Il fait ses adorations.) O vous parents de mon père, votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort ! Je fais cette oblation à vos ombres ! Mon père et ma mère, c'est ici que vous reposez, et moi, votre enfant, je réfléchis que, durant votre vie, vous avez, au désavantage de mon oncle et de ma tante, détourné sur vous seuls la tendresse partielle de mon grand-père et de ma grand'mère ; maintenant vous n'êtes plus, et toutes les fâcheuses conséquences de votre ^{p.103} conduite retombent sur moi, O mes parents ! pourquoi répétais-je maintenant cette maxime ? : « Ne dissipez pas entièrement ce que vous possédez, et conservez-en une portion sur dix pour vos enfants. » Je la répète, parce que vous avez tout dissipé, et que j'en souffre cruellement aujourd'hui. « Mais dans un an ou deux je deviendrai riche. » En ce moment je ne puis faire autre chose que de jeter un peu de terre fraîche sur vos tombeaux ! Je ressemble à cet instrument de fer que je tiens entre mes mains : mais le caractère de ma tante est si rude, que lors même que je serais formé de fer ou de pierre, je ne pourrais m'empêcher de me plaindre d'elle. Ils ont confié à Tchang-lang le soin de leur maison, et moi, ils m'envoient travailler et creuser la terre. Eh bien, c'est fait, je l'ai remuée cette terre, et je puis maintenant faire mes oblations. Cependant, si j'offre ce gâteau aux seules ombres de mon grand-père et de ma grand'mère, celles de mes autres parents n'auront rien. Que faire pour les empêcher de se disputer ? Oh, rien n'est plus facile ! je vais couper ce gâteau en deux parts, et je les offrirai aux uns et aux autres. Après avoir répandu le vin, brûlé le papier et fini les oblations, je dois manger le reste de ces provisions ! Contemplez ^{p.104} l'homme riche cent cinq jours après le solstice d'hiver, voyez avec quelle magnificence il accomplit les rites des tombeaux ! Hélas, seul, je suis pauvre et dépourvu de tout. Je ne puis entasser sur les sépultures de mes ancêtres les jambons fumés, les viandes exquises et les vins précieux ; je n'ai que cette bêche de fer pour remplir mon

Lao-seng-eul — San-iu-leou

devoir ! Ah, ce vin est trop froid ¹ pour être bu ; il faut que j'aille le faire chauffer dans quelque chaumière du voisinage. J'y cours, et je reviendrai dans un moment.

SCÈNE IV

LIEOU-TSOUNG-CHEN, LI-CHI

LIEOU

Le Tsing-ming commence aujourd'hui, et nous venons visiter les tombeaux de nos pères. Femme, notre fille et son mari ne sont-ils pas partis avant nous ? p.105

LI-CHI

Ils nous ont précédés depuis longtemps. Déjà la tente doit être dressée, les moutons doivent être tués ; les gâteaux, les jambons, toutes les offrandes sont sans doute préparées, et le vin est chauffé. Les ombres de nos ancêtres et de nos parents n'attendent plus que nous. Nous allons brûler le papier parfumé, et nous mangerons ensuite le reste des offrandes.

LIEOU

Je crains que nos enfants ne soient point encore ici.

LI-CHI

Je vous répète qu'ils sont partis avant nous.

LIEOU

Mais croyez-vous qu'ils soient en effet arrivés ?

LI-CHI

Depuis longtemps sans doute.

LIEOU

¹ *Ah ! ce vin est trop froid*, etc. — Les Chinois boivent toujours chaud, et souvent ils font chauffer jusqu'à l'eau-de-vie ; cependant dans les provinces septentrionales de l'empire, ils mettent les melons et autres fruit à rafraîchir dans la glace.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Marchons donc. Ah, ne vous apercevez-vous pas que, dans le feu de notre conversation, nous avons déjà dépassé les tombeaux ? Les voilà certainement ; approchons-nous. p.106

LI-CHI

C'est vrai il faut revenir sur nos pas.

LIEOU

Nous y voici. Mais je n'aperçois aucune tente ! Je ne vois ni moutons, ni gâteaux, ni vin ! Aucune offrande n'est prête ! Ah, quel sera donc le sort des ombres de nos pères ?

LI-CHI

Je crains que nos enfants ne se soient arrêtés en chemin.

LIEOU

Femme, autrefois vous n'auriez pas été si confiante.

LI-CHI

En vérité, ils m'ont bien trompée.

LIEOU

Hélas, l'aspect de ces tombeaux est fait pour affliger !

« Voyez les épines et les ronces sortir de ces murs de briques et de terre, couvrir les cercueils et envahir le lieu des offrandes. Où sont les arbres lo-yang et pe-yang ?

Mais il me semble que quelqu'un a visité récemment cet endroit.

« Qui peut y être venu ? p.107 Est-ce mon gendre, ma fille, mon neveu, ou quelque parent plus éloigné ? Quelle désolation règne ici ! La terre marécageuse n'a reçu ni la saveur des offrandes, ni les parfums du thé ou du vin ! A peine a-t-elle été remuée. On n'y a point brûlé de papier, ni versé seulement une demi-tasse de vin chaud.

Cependant quelqu'un est venu ici il y a peu d'instant, et en est reparti.

LI-CHI

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Oh, si quelqu'un y est venu, ce ne peut être qu'un pauvre misérable.

LIEOU

« Lui et moi le sommes donc également ! Les longues pluies qui sont tombées naguère ont sans doute empêché bien des gens de se rendre ici, et c'est ce qui fait que l'herbe y est si longue. Ah, quand goûterai-je le bonheur de me voir revivre dans un fils ? Chaque jour le bétail immonde viendra brouter sur nos tombeaux ! Où placera-t-on les tigres et les chèvres de pierre ? ¹

Femme, puisque p.108 nos enfants ne sont point arrivés, commençons nos adorations sans eux.

LI-CHI

Vous avez raison. Nous autres vieilles gens, commençons en les attendant.

LIEOU

Tournez-vous d'abord de ce côté.

LI-CHI

Qui sont ceux qui reposent ici ?

LIEOU

Les parents de mon père.

LI-CHI

p.109 Parents du père de mon époux, versez sur notre famille votre influence favorable. Parents du père de mon époux, puissiez-vous bientôt monter dans les célestes demeures !

¹ *Où placera-t-on les tigres et les chèvres de pierre ?* etc. — L'architecture des tombeaux est presque la seule à la Chine où l'on puisse trouver de la variété. Ces maisons des morts reçoivent toutes les formes possibles, et sont ordinairement décorées de mauvaises figures de lions, de tigres, d'éléphants, de chevaux, etc.

Quæ gratia currum
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes,
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos.

Les Tartares sacrifient des animaux vivants, et depuis l'avènement de la présente dynastie, des esclaves mêmes et des concubines ont été offerts aux mânes de quelques personnages de la famille impériale ; mais les Chinois furent si choqués de cette pratique cruelle, que la dynastie régnante a jugé convenable de l'abolir par une loi. (Note du traducteur anglais).

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LIEOU

Passons à ceux-ci maintenant.

LI-CHI

Qui est enterré là ?

LIEOU

Mes propres parents.

LI-CHI

Parents de mon époux, votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort !

LIEOU

Par ici à présent.

LI-CHI

À qui appartiennent ces tombeaux ?

LIEOU

A mon frère et à sa femme ; au père et à la mère d'In-sun.

LI-CHI

p.110 Quoi, c'est là qu'ils sont déposés ! C'est à tort que vous m'ordonnez de rendre hommage à des inférieurs ; je suis trop au-dessus d'eux, pour faire des oblations sur leurs tombes.

LIEOU

Pendant leur vie, sans doute, ils étaient au-dessous de vous ; mais maintenant ils n'existent plus ! Ah, dites seulement : « Votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort ! » Pour l'amour de moi, ma femme, prononcez cette formule.

LI-CHI

Hé bien donc je vais obéir ! (A part.) O vous, les deux plus jeunes de la branche des Lieou, prêtez-moi l'oreille du fond de vos sépultures ! Souvenez-vous que pendant que vous viviez, vous nous avez fait du

Lao-seng-eul — San-iu-leou

tort en abusant de la partialité de votre père et de votre mère ; cependant le terme le plus court vous est échu en partage, et maintenant vous avez quitté la vie, laissant derrière vous ce misérable In-sun qui obsède constamment notre porte. Puisse-t-il bientôt être estropié ou tué en chemin ! Puissé-je le voir foulé aux pieds et écrasé !

LIEOU

p.111 Aurez-vous bientôt fini de prier ?

LI-CHI

A peine ai-je eu le temps d'ouvrir la bouche.

LIEOU

Femme, où serons-nous enterrés nous-mêmes dans cent ans d'ici ¹ ?

LI-CHI

J'ai fait choix d'une place sur le sommet de cette colline. Voyez les grands arbres qui l'ombragent comme autant de parasols. C'est là que nous reposerons dans cent ans d'ici.

LIEOU

Je crains que nous ne puissions être enterrés là.

LI-CHI

Pourquoi donc ?

LIEOU

Je vous dis que cela ne se pourra pas. C'est ici qu'on nous mettra.

LI-CHI

p.112 Ici ? — Mais c'est un endroit humide, bas et triste ; je n'y consentirai jamais. Non, non, c'est là-haut, vous dis-je.

LIEOU

¹ Les Chinois pensent qu'il est de mauvais augure de faire mention de la mort en termes directs ; c'est ainsi que les Romains disaient de quelqu'un de mort, *fuit* ou *vixit*, au lieu de *moritur*. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

« Hélas, nous sommes semblables à deux colonnes ruinées, et nous n'avons ni fils, ni petit-fils pour nous soutenir. Dans cent ans d'ici, lorsque nos corps seront profondément ensevelis, en vain nos tombes seront-elles convenablement orientées ¹, nous n'en reposerons pas moins dans ce lieu de désolation. Au temps des oblations, le 1er et le 15 du mois, qui est-ce qui viendra les yeux en pleurs orner nos sépultures de papier doré, et brûler de l'encens en notre honneur ?

Femme, c'est seulement parce que nous n'avons point de fils que nous ne pourrions pas être enterrés où vous le dites.

LI-CHI

Point de fils, dites-vous ? N'avons-nous pas un gendre et une fille ?

LIEOU

Ah ! je n'y pensais pas. Allons, puisque nos enfants n'arrivent point, causons un peu ensemble, et dites-moi, je vous prie, quel est mon surnom.

LI-CHI, à part

Sûrement ce vieux bonhomme perd la raison à mesure qu'il avance en âge ; voilà qu'il a oublié son surnom ! (Haut.) Votre surnom est Lieou, et on vous appelle Lieou-youan-waï ².

LIEOU

Ah, mon surnom est Lieou, et on m'appelle Lieou-youan-waï ! C'est fort bien ? et quel est le vôtre ?

LI-CHI

Le mien est Li.

LIEOU

Le votre est Li, et le mien est Lieou ; et dites-moi : comment êtes-vous entrée dans ma famille ? p.114

¹ *En vain nos tombes seront-elles convenablement orientées*, etc. — Aucun Chinois ne bâtit une maison, n'élève un tombeau de famille, sans consulter auparavant un prêtre ou un astrologue touchant le foug-choui (le Vent et l'Eau,) c'est-à-dire la ligne précise selon laquelle les diverses parties de l'édifice doivent être dirigées. (Note du traducteur anglais.)

² *Youan-waï*, terme équivalent à l'anglais *squire*, écuyer.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

Vraiment est-ce que vous l'ignorez ? Eh à quoi ont servi les visites, les témoins ¹, les fêtes et les présents de mariage, si ce n'est à faire de moi votre femme légitime, et à m'admettre dans votre famille ?

LIEOU

Ceux qui vous rencontrent vous appellent-ils madame Lieou, ou madame Li ?

LI-CHI

(A part.) Il devient tout à fait stupide ! (Haut :) « Si j'épouse un oiseau, il faut que je vole après lui ; si j'épouse un chien, je dois le suivre à la course ; si j'épouse une motte de terre abandonnée, il faut que je m'asseye à côté d'elle, et que je la garde ². » Vous et moi durant notre vie, nous partageons le même lit, et après notre mort nous aurons le même tombeau. J'appartiens tout à fait à votre _{p.115} famille, pourquoi donc m'appellerait-on madame Li ?

LIEOU

Oui, il me semble en effet que vous êtes de ma famille mais quel est le surnom de notre fille ?

LI-CHI

Son surnom est aussi Lieou. On la nomme Lieou-in-tchang.

LIEOU

Comment s'appelle votre gendre ?

LI-CHI

Tchang. Il s'appelle Tchang-lang.

LIEOU

¹ *Les visites, les témoins*, etc. — Sans cela, ainsi que sans les présents et certaines fêtes, aucun mariage n'est réputé légal ; mais la seconde femme peut être prise sans aucune cérémonie.

² Proverbe chinois.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Femme, permettez-moi de vous demander si, dans cent ans d'ici, notre fille sera déposée dans les tombeaux des Lieou ou dans ceux des Tchang ?

LI-CHI

Elle sera enterrée dans ceux des Tchang. (Après un moment de réflexion :) Oh pourquoi pensez-vous à tout cela ? Hélas, il n'est que trop vrai, n'ayant point de fils, nous sommes réellement sans soutiens.

LIEOU

p.116 Vous me comprenez à la fin.

LI-CHI

Qu'il serait heureux que quelqu'un de notre famille vînt visiter ces tombeaux !

SCÈNE V

Les précédents, IN-SUN

IN-SUN

Après avoir chauffé et bu le vin, je suis revenu chercher la bêche que j'avais laissée ici.

LI-CHI

Ah ! In-sun... D'ou sortez-vous, mon enfant ? Pourquoi n'êtes-vous pas venu nous voir depuis quelque temps ? Votre oncle est ici.

IN-SUN

Votre neveu s'est rendu en ces lieux pour honorer les tombeaux de ses pères. J'espère que vous ne le trouverez pas mauvais.

LI-CHI

Au contraire ! Je vais informer votre oncle de votre arrivée. Mon mari, voici une jeune branche des Lieou.

LIEOU

p.117 Qu'est-ce que c'est que cette jeune branche ?

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

Votre neveu In-sun.

LIEOU

Il valait mieux l'appeler tout simplement par son nom. Pourquoi vous servir du titre de jeune branche des Lieou ?

LI-CHI

Parce que nos enfants sont maintenant trop âgés pour que nous leur continuions les noms de leur jeunesse ¹.

LIEOU

Dites-lui de s'approcher, afin que je l'interroge. In-sun, quel dessein vous a conduit ici ?

IN-SUN

J'y suis venu pour me prosterner devant les tombeaux de ma famille.

LIEOU

p.118 Femme, vous l'entendez ; il est venu s'acquitter de ses devoirs en honorant les tombeaux de ses parents.

LI-CHI

Oui, il y a accompli les cérémonies sacrées.

LIEOU

In-sun, qui a brûlé ce papier ?

IN-SUN

C'est moi.

LIEOU

Femme, In-sun dit que c'est lui qui a brûlé ce papier.

LI-CHI

¹ A un certain âge, on cesse de se servir des noms de Hio-ming ou Siao-ming, épithètes réservées à la première jeunesse.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Oui, c'est lui.

LIEOU-

Qui a remué cette terre ?

IN-SUN

C'est moi.

LIEOU

Femme, In-sun dit que c'est lui qui a remué cette terre.

LI-CHI

Je l'entends.

LIEOU

p.119 C'est vous qui êtes venu faire des adorations devant ces tombeaux ; c'est vous qui avez brûlé ce papier ; c'est vous qui avez remué la terre ! Mais si vous n'aviez pas pris ce soin, quelque autre personne de la famille aurait fait tout cela. Il faut que je châtie ce misérable.

LI-CHI

Eh pourquoi donc voulez-vous le châtier ?

LIEOU

Femme, ne me retenez point,

« les enfants de mes frères seront tous inhumés dans ces tombeaux, et laisseront une postérité pour offrir des oblations à leurs ancêtres.

In-sun, considérez-nous, ma femme et moi, comme les égaux de votre père et de votre mère.

LI-CHI

Mon mari, ne le châtiez point.

LIEOU

« Méchante femme, n'arrêtez point le bâton levé pour sa correction. Si je le punis, c'est par la raison qu'en accomplissant les cérémonies sacrées sur les

Lao-seng-eul — San-iu-leou

tombeaux de sa famille, il ^{p.120} ne l'a pas fait avec libéralité, et que ses offrandes ont été misérables.

LI-CHI

Parlez-lui avant que de le punir.

LIEOU

Non, je veux le châtier d'abord.

LI-CHI

Parlez-lui, vous dis-je, auparavant.

LIEOU

Femme, laissez-moi, et connaissez mes raisons pour commencer par son châtiment. In-sun, est-ce vous qui avez visité ces tombeaux ?

IN-SUN

Oui, c'est votre neveu qui les a visités.

LIEOU

Pourquoi donc n'avez-vous pas dressé une tente somptueuse, fait tuer des moutons, préparé de gâteaux, du vin chaud, des jambons fumés, et d'autres offrandes ! Que deviendront les ombres de vos pères et de vos parents ?

LI-CHI

Ce vieillard est tout à fait divertissant ! Votre neveu est sans argent ; il n'a ni de quoi manger, ^{p.0121} ni de quoi se vêtir ; où voudriez-vous qu'il eût pris tout cela ?

LIEOU

Vous dites qu'il n'a point d'argent ! In-sun, remarquez bien ceci !

LI-CHI

Que voulez-vous qu'il remarque ?

LIEOU

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Pourquoi n'êtes-vous pas allé vers ces riches édifices, ornés de figures de chèvres et de tigres de pierre, au lieu de venir vers ceux-ci ?

LI-CHI

Vous ne savez ce que vous dites. Ceux-là appartiennent aux familles de Tchang et de Li, tandis qu'il descend immédiatement des Lieou. Pourquoi donc voulez-vous qu'il aille rendre des devoirs aux tombeaux d'une autre famille ?

LIEOU

Quel est le descendant immédiat des Lieou ?

LI-CHI

C'est In-sun.

LIEOU

J'ignorais qu'In-sun fût le descendant le plus direct des Lieou ; je croyais que c'étaient notre gendre et notre fille. p.122

LI-CHI

Plus je vous accorde, plus vous devenez exigeant. En ce monde qui peut se vanter d'être sans défauts ? J'ai été trop entêtée jusqu'ici ! Mon neveu, je me souviens que trop souvent je vous ai réprimandé et puni ; mais à compter de ce jour, revenez demeurer avec nous ; oubliez ma dureté passée, et je fournirai à tous vos besoins.

IN-SUN

Mon oncle ! ma tante dit que dorénavant je ne serai plus l'objet de ses rigueurs ; que je redeviens un des membres de sa famille, et qu'elle pourvoira à tous mes besoins.

LIEOU

Qui est-ce qui a dit cela ?

IN-SUN

C'est ma tante !

LIEOU

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Votre tante ! Grands dieux ! n'est-ce point un songe ? Cet heureux événement nous vient du ciel. Une femme folle a recouvré la raison !

IN-SUN

Combien j'ai de grâces à vous rendre, mon oncle ! p.123

LIEOU

Non ! non pas à moi ; mais au changement qui s'est opéré dans l'esprit de votre tante, (Li-chi et In-sun paraissent attendris.)

« Voyez, ils pleurent tous les deux ! Ces larmes coulent de leurs cœurs ! Hier encore vous souffriez de sa mauvaise humeur, et dorénavant vous n'aurez plus besoin de travailler pour subvenir à votre existence.

Femme, quels tombeaux sont ceux-là ?

LI-CHI

Ceux de ma famille.

LIEOU

Ils appartiennent donc aussi à la mienne ! Hé quoi, confierai-je plus longtemps la conduite de ma maison à un homme de la famille des Tchang ?

SCÈNE VI

Les précédents, TCHANG-LANG, IN-TCHANG et UN OFFICIER

L'OFFICIER

Nous sommes prêts.

LIEOU

p.124 Quelle est la famille qui se rend aux tombeaux de ses pères avec une suite si nombreuse ?

L'OFFICIER

C'est celle de Lieou-tchang-youan-waï qui va rendre hommage à ses ancêtres.

LIEOU

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Quel est ce Lieou-tchang-youan-waï ?

L'OFFICIER

Ignorez-vous, bonhomme, que le fils de Tchang a épousé la fille de Lieou, c'est pourquoi je l'appelle Lieou-tchang-youan-waï.

LIEOU

Il faut que j'en avertisse ma femme. Hé bien, notre gendre est enfin arrivé ; joignons-nous au cortège, et allons prendre notre part des provisions.

LI-CHI

Couple indigne ! Où vous êtes-vous arrêtés pour venir si tard ?

LIEOU

« O vous y mère diligente ne châtiez pas vos enfants respectueux ¹.

Apaisez-vous, ma femme, qu'a tout ceci de commun avec notre gendre ?

« Interrogez plutôt votre fille soumise que voilà ².

LI-CHI, à sa fille

Je vous ai réprimandé tout à l'heure, ma fille, parce que votre père était mécontent de vous. Pourquoi n'êtes-vous pas vêtue d'une manière plus convenable ?

IN TCHANG

Ces vêtements-ci me paraissent assez bons, ma mère.

LI-CHI

¹ Il y a dans l'original chinois : — « O vous mère de Meng-tseu (*soigneuse de choisir un bon voisinage,*) cessez de battre Ting-lan (*habile à sculpter en bois*). — C'est une allusion à deux anciennes histoires. La mère du philosophe Meng-tseu (nom que les jésuites ont latinisé en Mencius), s'apercevant qu'elle avait établi sa résidence dans un endroit où son fils n'apprenait rien, déchira de dépit le tissu auquel elle travaillait.

— Ting-lan était une jeune femme qui lorsque ses parents moururent sculpta en bois leurs images, et les adora.

² Littéralement : — « Interrogez Yang-hiang le chevauteur de tigres. » — Allusion à une autre ancienne histoire concernant un homme qui, un jour où l'un de ses parents fut attaqué par une bête féroce, s'élança sur le dos de l'animal sauvage pour détourner sa fureur sur lui-même. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

p.126 Donnez-moi les clefs. Prenez soin à l'avenir de vous habiller plus décentement en pareille occasion.

TCHANG, à part à sa femme

Est-ce que vous allez vous laisser tromper.

IN-TCHANG

Je ne crains rien, je sais que ma mère est bien disposée pour moi. Tenez, voilà les clefs.

LI-CHI

Couple indigne, ne reparaissez jamais devant mes yeux. Mon mari, j'ai repris nos clefs.

LIEOU

Mon gendre, quittez ma maison, et vous, ma fille, retournez chez votre mari ; puissiez-vous prospérer ensemble,

« et Liang-hoeï trouver de nouveau sa Meng-kouang ¹.

Maintenant retirez-vous, et portez ailleurs vos artifices ; Tchang, je n'ai plus besoin de vous pour être mon soutien.

LI-CHI

Mon mari, voilà les clefs. Reprenez comme autrefois la conduite de la maison ; je sens que je suis trop vieille pour un pareil soin.

LIEOU

Vous êtes vieille, dites-vous ; et moi je ne suis pas jeune. Gardez la direction des affaires de la famille.

LI-CHI

Me croyez-vous encore à l'âge de dix-huit ans ? Ces soins vous regardent seul.

LIEOU

Hé non, c'est vous qui devez les prendre.

¹ Anciens époux, célèbres par l'amour qu'ils se portaient.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

Tandis que nous nous querellons sur ce point, nous avons sous les yeux celui qui peut nous mettre d'accord. Mon mari, je vais remettre ces clefs à notre fils In-sun. Qu'en pensez-vous ?

LIEOU

N'est-ce pas un peu trop tôt ? p.128

LI-CHI

Non, non ? l'instant est convenable.

LIEOU

Hé bien, je vous approuve.

LI-CHI

Approchez, In-sun ; je vous confie ces clefs, et dorénavant soyez chargé de la direction de notre maison.

IN-SUN

Je vous rends grâce, ma tante. Éloignez-vous, Tchang-lang ! Ah, je ne saurais supporter cette odeur de pauvreté !

TCHANG

Je vois que vous n'avez pas oublié un seul mot.

LIEOU

Mon gendre, ne comptez plus désormais sur mon argent ; et vous, ma fille, songez que j'avais mis entre vos mains tout ce que je possède. Tous auriez pu vous acquitter mieux de vos devoirs, et ne pas vous dispenser surtout des adorations dues aux tombeaux de vos ancêtres ; tout eût été bien alors ! (A Tchang-lang :) Misérable ! vous vous faites accompagner avec faste, tandis que je suis délaissé avec mépris. Vous avez manqué de prévoyance, et ma vue est un peu plus longue que la votre. La fortune de Lieou est désormais confiée à un membre de sa famille ! Ma fille, vous vous dispenserez à l'avenir d'avoir recours à votre père et à votre mère.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LI-CHI

Partons.

LIEOU

Je vous suis ! (A In-sun :) Il est inutile de vous arrêter à vous quereller avec eux ; les anciens ont dit qu'une fille naissait pour passer dans une famille étrangère ¹. S'ils ont l'audace de reparaître devant notre porte, n'entrez point dans des raisonnements inutiles, et bornez-vous à les inviter à se souvenir de l'époque où l'on va honorer les tombeaux de sa famille.

(Ils sortent.)

@

¹ Dans l'ouvrage intitulé : — *Caractères et mœurs des Chinois, par un philosophe moderne de la Chine*, et qui a été traduit du chinois par le père Dentrecolles, on lit au chapitre qui traite du devoir des parents et des enfants, le passage suivant : « On dit communément que, quand une fille naît dans une famille, c'est pour en sortir et passer bientôt dans une autre. » — Sur quoi le traducteur fait la remarque, « que les lois chinoises ne permettent pas à une fille d'épouser son parent paternel, et de la même tige masculine, fût-ce dans le degré le plus éloigné. Cette loi ne souffre point de dispense. » (T. F.)

ACTE IV

@

SCÈNE PREMIÈRE

LIEOU TSOUNG-CHEN, LI-CHI, IN SUN

LIEOU

p.131 C'est aujourd'hui mon jour de naissance, et il nous faut nous réjouir avec le jeune Youan-waï de son retour dans notre maison. Vous seriez-vous attendu, In-sun ? à cet heureux événement ?

« Vous pouvez fêter mon anniversaire avec le vin de longue vie, mais les paroles, hélas, ne suffisent point pour exprimer l'excès de mes remords ! C'est pour un peu d'argent que j'ai affronté tous les hasards ; que je me suis soumis à mille peines ; que je me suis fait haïr et insulter durant toute ma vie.

SCÈNE II

Les précédents. TCHANG-LANG, IN-TCHANG, en dehors.

TCHANG

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de notre père, et nous venons lui p.132 présenter nos félicitations. Nous voici devant sa porte. (A In-sun :) Cousin !

IN-SUN

D'où s'élève cette odeur de pauvreté ? Que voulez-vous ?

TCHANG

Hélas, je ne vous reproche pas votre pauvreté maintenant ! Nous venons saluer notre père.

IN-SUN

Je vais l'informer de votre arrivée. (Il rentre) Monsieur, mes deux cousins demandent à paraître devant vous.

LIEOU

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Qui ?

IN-SUN

Mes deux cousins.

LIEOU

Vous dites que mon gendre et ma fille sont à ma porte ! Voulez-vous savoir pourquoi je ne leur permets point d'entrer ? Demandez-leur de qui ils ont reçu de l'argent, et à quels tombeaux ils ont sacrifié. S'ils entrent chez moi aujourd'hui, il sera clair que je ne suis pas un homme de parole.

IN-SUN

p.133 Mon oncle et ma tante, daignez leur pardonner.

LIEOU

« On ne saurait compter sur les paroles d'un misérable, et toutes ses actions excitent la colère des hommes.

(Il appelle.) In-sun, je vais lui donner mes ordres ! In-sun, si vous laissez entrer ici ces deux êtres, vous me causerez du chagrin, et je serai contraint de vous punir.

LI-CHI

Mon mari, ces enfants nous montrent du moins par cette démarche qu'ils n'ont pas perdu le sentiment de leurs devoirs ; ayez donc pour eux quelque indulgence.

LIEOU

Vous trouvez en eux de la vertu et du respect ! Je suis donc un vieil insensé ? Ma colère est sans motifs ? De qui ont-ils appris à s'estimer assez l'un et l'autre pour mettre en oubli toutes les faveurs qu'ils avaient reçues de moi ? In-sun, en voilà assez, dites-leur que je ne veux rien avoir de commun avec eux ; s'ils sont repoussés par leur famille, la faute en est à eux seuls. p.134 Dites-leur encore, In-sun, que s'il y a parmi eux quelqu'un qui me soit plus proche parent que vous, alors je l'invite à entrer.

IN-SUN, en dehors.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Mon oncle dit que, s'il y a parmi vous quelqu'un qui soit son parent de plus près que moi, il l'invite à entrer.

IN-TCHANG, appelant.

Siao-meï ! paraissez avec votre enfant, et venez voir mon père.

SCÈNE III

Les précédents, SIAO-MEÏ et SON FILS

SIAO-MEÏ

In-tchang m'a ordonné de venir avec mon enfant, et me voici ! (A Lieou :) Monsieur, Siao-meï vient vous présenter votre fils.

LIEOU

Hé quoi, Siao-meï ! est-ce bien elle ! Eh d'où venez-vous ?

SIAO-MEÏ

Trois années auraient-elles suffi pour vous faire oublier une si ancienne connaissance ?

LIEOU

Tous me demandez si trois ans de séparation ont suffi pour vous faire oublier ! Ah, Siao-meï, vous m'étiez liée bien étroitement ; comment avez-vous pu, indigne créature, vous enfuir avec un autre homme ? Ne saviez-vous pas que le mari et la femme d'un jour, sont unis pour la vie entière ?

SIAO-MEÏ

Monsieur, je vous ai amené votre fils.

LIEOU

Mon fils ! Qui est mon fils ?

SIAO-MEÏ

Il est devant vos yeux.

LIEOU

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Ah oui, sûrement c'est mon fils ! Oublions en ce moment qui a eu raison ou tort. Ma femme, maintenant nous avons trouvé quelqu'un qui pleurera sur nous ! Enfant, nomme-moi ton père ! (L'enfant prononce le nom de père.)

Ah, ce mot me ravit ! Comment pour un peu d'argent a-t-on pu concevoir tant de jalousie, mettre en œuvre de si coupables artifices, et s'efforcer de trancher ma postérité dans sa ^{p.136} racine ! In-sun, dites à ma fille et à son mari d'entrer maintenant. (Ils entrent.)

(A sa fille :) In-tchang, où a été Siao-meï pendant les trois ans qui viennent de s'écouler ?

IN-TCHANG

Mon père, si vous l'ignorez encore, écoutez le récit que je vais vous faire. Siao-meï était enceinte de six mois, lorsque Tchang-lang laissa éclater sa jalousie contre elle, et le dessein qu'il avait de s'en défaire. Votre fille songeant que vous étiez vieux, et que s'il arrivait quelque chose à Siao-meï, vous n'auriez plus aucune espérance de postérité, la cacha dans un lieu sûr et retiré, et éleva l'enfant qu'elle mit au jour. Pendant trois ans j'ai pourvu en secret à tout ce qui leur était nécessaire. Vous vous êtes repenti de vos anciennes bontés pour nous, et vous avez repris tout ce que vous m'aviez confié. Cependant, que votre colère envers votre fille se fléchisse à compter de ce jour. Vous avez un neveu tendre et soumis, mais peut-il vous être plus cher que votre propre enfant ?

LIEOU

Eh comment aurais-je pu soupçonner tout ceci ? En faisant ce que vous avez fait, vous avez agi sans doute comme une bonne fille ; mais vous ^{p.137} avouerez que le déplaisir que je vous ai témoigné n'était pas sans motifs et sans excuse. Oui, ma fille est à présent digne d'être reconnue par sa famille, quant à mon gendre que voilà, il appartient à une autre maison.

LI-CHI

Qui aurait pu s'imaginer que Lieou-youan-waï aurait encore un fils ?

Lao-seng-eul — San-iu-leou

LIEOU

Nous n'avons plus maintenant à craindre d'être enterrés dans le triste endroit que je vous ai montré. Notre famille a aujourd'hui un représentant, et nos chagrins ont rencontré un remède.

IN-TCHANG

Mon père, quoique vous ayiez trouvé un fils, ne perdez pas le souvenir de votre fille.

LIEOU

Ma fille, puis-je recevoir un bienfait sans concevoir l'intention de m'en acquitter ?

IN-SUN

Maintenant que vous avez un fils, reprenez toutes vos clefs, mon oncle. Je n'ai été riche qu'un jour !

LIEOU

p.138 Ma fille, mon neveu et mon fils, je partage tous mes biens entre vous trois ; écoutez mes paroles : Pendant soixante ans j'ai amassé des richesses ; mais comme je n'avais point de fils, je ne voyais aucun terme à mes peines. Mon frère mourut malheureusement de bonne heure, et son fils In-sun fut longtemps banni du sein de ma famille. Tchang-lang, ce scélérat, conçut le dessein odieux de se rendre possesseur de mes biens, et ma fille attachée à ses devoirs parvint secrètement à sauver mon fils. Lorsque nous allâmes visiter les tombeaux de notre famille, à l'époque fixée pour les honorer, nous y sentîmes renaître des mouvements d'affection, et la jalousie s'y changea en amour. En montrant à ma femme un lieu triste et désolé, je lui donnai une leçon salutaire. Ce n'est pas non plus en vain que j'ai répandu de l'argent en aumônes, car le ciel m'a souri et m'a accordé enfin UN HÉRITIER DANS MA VIEILLESSE.

@

Lao-seng-eul — San-iu-leou

SAN-IU-LEOU,

ou

Les trois étages consacrés

Conte moral

Avant-propos du traducteur français

@

p.141 J'avais terminé la traduction de la comédie qu'on vient de lire, lorsqu'un conte ou roman moral, traduit du chinois par M. Davis, et imprimé à Canton en 1815, m'a été obligeamment communiqué. J'ai pensé que ce petit ouvrage récemment importé de l'Asie et très peu connu, même en Angleterre, pouvait me fournir un appendice intéressant.

M. Davis a publié cet opuscule sans y joindre aucune observation préliminaire. Il ne nous fait connaître ni l'époque à laquelle il a été composé, ni le nom de son auteur.

Les Chinois ont une grande quantité de romans qu'ils désignent par le titre général de *siao-choue*, qu'on peut traduire par *petit langage* ou *discours familier*. Leur style tient le milieu entre celui des livres et la langue commune.

Nous ne connaissons jusqu'à présent en p.142 Europe qu'un seul roman chinois de quelque étendue ; c'est celui qui est intitulé : Hao-khieou-tchouan, ce qui veut dire, « *la belle union, l'union bien assortie* ». Ce roman originairement traduit du chinois en portugais par un inconnu, et du portugais en anglais par l'évêque Percy, l'a été de cette dernière langue en français par Eydous, qui a fait imprimer sa traduction à Lyon, en 1766, 4 vol. in-12. Les éditeurs de la *Bibliothèque des Romans* en ont donné un long extrait dans leur collection. Il existe en original à la bibliothèque du roi, et il est indiqué sous le n° 28 du *Catalogue de Fourmont*. Quelques sinologues, et notamment M. Abel-Rémusat, dans son *Mémoire sur les livres chinois de la bibliothèque du roi* (Paris, 1818) ont fait la remarque que M. Fourmont s'est trompé dans son interprétation du titre de ce roman. Il traduit *Hao-khieou-tchouan*, par *Historia fabulosa* 天書 *Hao kieou*, tandis que *Hao-khieou* n'est point un nom propre, et que ce titre contient seulement une allusion à un vers du *Chi-king*, où l'on célèbre l'union bien assortie de

Lao-seng-eul — San-iu-leou

[Wen-wang avec la princesse Siao-sing](#). En effet, il s'agit dans ce roman, qui est plein d'agrément et d'intérêt, du mariage d'un jeune lettré distingué ^{p.143} par ses talents et son esprit, avec une jeune personne également accomplie.

Le père Duhalde, dans sa *Description de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, nous a donné (tome 3) un [recueil de maximes, de réflexions et d'exemples](#) en matière de mœurs, traduit du chinois par le père Hervieu. C'est une suite d'anecdotes et de petites histoires racontées dans un style naturel et facile. Dans le même volume et dans son chapitre qui traite « [du goût des Chinois](#) pour la poésie, pour l'histoire et pour les pièces de théâtre, » il nous apprend

« que les auteurs chinois ne s'appliquent pas seulement à écrire l'histoire universelle de leur empire, mais qu'en suivant leur génie ils ont encore le talent de composer différentes petites histoires propres à amuser d'une manière agréable et utile.

Ces histoires, ajoute-t-il, sont à peu près semblables à nos romans, et entremêlées de quelques vers pour égayer la narration.

En preuve de ce qu'il avance, il en a rapporté trois ou quatre traduites du chinois par le père Dentrecolles. Le [dernier de ces contes](#) est particulièrement remarquable, en ce que le sujet en est le même que celui de la *Matrone d'Éphèse*.

^{p.144} Le même *Catalogue de Fourmont* nous fait connaître les titres de plusieurs autres romans chinois qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi, et je donne ici une courte notice de quelques-uns d'entre eux, telle que je l'ai prise dans un manuscrit du père Foureau, intitulé : *Réflexions sur la Grammaire chinoise de M. Fourmont*.

N° 29, du Catalogue de Fourmont. [Iu-Kiao-li](#).

Ce titre signifie les deux femmes Iu et Li.

Un fameux lettré nommé Sou-yeou-po, de la ville de Sou-tcheou, de la province de Kiang-nan, résolut de ne se marier jamais, s'il ne trouvait une femme aussi habile que lui. Deux femmes de la province

Lao-seng-eul — San-ïu-leou

de Chan-tong, nommées Houng-ïu et Lou-meng-li, toutes deux cousines et très savantes, avaient de leur côté résolu de n'épouser que le plus habile homme qu'elles pourraient connaître. Le fond du livre contient les différentes aventures qui procurèrent à ce lettré la connaissance de ces deux femmes qu'il épousa toutes les deux. Il y a quantité d'incidents fort bien ménagés pour retarder ce mariage. Ce roman est très varié, très curieux et parfaitement écrit.

N° 31. P'hing-chan-leng-yan.

^{p.145} Ces quatre caractères sont les Sing, ou noms de famille de deux hommes et de deux femmes. P'hing, lettré fameux, surnommé Jou-han, épousa Leng, dont le surnom ou Ming, était Kiang-hioueï et Yan, autre lettré, surnommé Pe-han, se maria avec Chan, dont le surnom était Taï. Ces quatre personnes avaient un talent éminent en littérature, et les intrigues de ces deux mariages forment tout le fond du roman.

N° 35. Si-siang-ki et P'hi-p'ha-ki.

Ces deux romans chacun en trois volumes sont réunis dans un même portefeuille.

Sous la dynastie des Soung, qui commença en 960, un homme fort riche n'ayant qu'une fille nommée Tching-ing, avait consacré aux idoles une partie de sa maison qui était fort grande, et y avait bâti une pagode. Il s'était seulement réservé un appartement situé à l'ouest (Si-siang signifie pavillon ou salle tournée à l'occident,) dans lequel il logeait avec toute sa famille, et où il mourut peu de temps après. Pour la commodité des voyageurs, il y a dans la plupart des pagodes des chambres où ils peuvent loger. Cette ^{p.146} hospitalité n'est pas infructueuse pour les Bonzes, auxquels ils ne manquent guère de donner quelque chose. Parmi ceux qui logèrent dans cette pagode fut un lettré nommé Tchang-koung, et surnommé Kiun-tchouï, qui allait à la cour pour y subir ses examens. Ayant entendu parler de la beauté de Tching-ing, il la demanda en mariage. Sa mère lui répondit que si, à la suite de l'examen qu'il allait subir, il obtenait le titre de docteur, elle lui

Lao-seng-eul — San-iu-leou

accorderait sa fille. Il réussit, revint triomphant, et obtint l'épouse qu'il désirait. Ce roman est peu intéressant et peu estimé.

Le titre du second, P'hi-p'ha-ki, signifie guitare.

Une femme savante, nommée Tchao-ou-niang, de la province de Ho-nan, sous le règne de Hiao-hian-ti, le dernier des empereurs des Han orientaux qui monta sur le trône en l'an 190 de l'ère chrétienne, fut mariée à un mandarin nommée Tsai-young, qui étant allé à la cour, y fut retenu par quelque emploi. Pendant le long séjour qu'il y fit, son père, sa mère et la plupart de ses parents moururent successivement. Sa femme, qui était restée dans la maison de son beau-père, se trouva, par tant de morts, réduite à une si grande misère, que selon l'histoire, p.147 pour fournir aux frais des funérailles de sa famille, elle vendit tout ce qu'elle possédait, et jusqu'à ses cheveux qui étaient fort beaux.

Voulant ensuite aller à la cour trouver son mari, et n'ayant pas de quoi faire le voyage, comme elle avait un talent éminent pour la poésie, elle écrivit l'histoire de ses malheurs qu'elle mit en vers, et elle allait les réciter de ville en ville, pour gagner de quoi subsister. Elle s'accompagnait des sons d'un p'hi-p'ha dont elle jouait à merveille, et elle arriva ainsi à la cour, où elle eut bien de la peine à se faire reconnaître par son propre mari, qui étant en grande considération, avait honte de l'état où il la voyait. Son histoire qui passe pour réelle étant bien écrite, on l'a conservée avec soin, et on lui a donné le nom de l'instrument dont elle jouait, parce qu'on y trouve une chanson qui a pour titre : *Les vers du P'hi-p'ha*.

M. Fourmont a rangé parmi les livres historiques des Chinois, n° 88, un ouvrage intitulé : *San-koue-tchi*, ce qui veut dire, *Histoire des trois royaumes*. Il suppose que c'est une histoire des trois dynasties qui ont partagé la Chine entre l'an 190 et 264 de notre ère. Cet ouvrage n'est cependant qu'un roman historique dont l'histoire, il est vrai, fait la base, mais elle s'y p.148 trouve mêlée à beaucoup de récits et d'incidents fabuleux. Les Chinois le mettent en effet au nombre de leurs romans, et ils l'estiment beaucoup pour l'élégance du style. Il est en vingt-un

Lao-seng-eul — San-iu-leou

volumes ; il fut publié par son auteur Kin-tchin-tan, la première année du règne de Chun-tchi, premier empereur de la présente dynastie, l'an 1644, et il a été revu et corrigé par Mao-tsoung-kang.

Le père Amiot, dans son *Mémoire sur l'antiquité des Chinois*, prouvée par les monuments, et inséré dans la Collection des *Mémoires des missionnaires*, tome 11, pages 229 et suivantes, nous dit :

« Tchin-chi de Ngan-han dans le See-tchouan, est l'auteur du *San koue-tchi*. C'est l'un des livres les plus ingénieux et les mieux écrits qui soient sortis des presses chinoises. Le fond en est historique, mais les épisodes et toute la broderie sont de l'invention de l'auteur. Ce livre fait les délices de ceux qui ont le vrai goût de la bonne littérature, etc.

Le père Prémare, dans un ouvrage intitulé : *Notitia linguæ sinicæ*, qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque du roi, nous donne les titres de plusieurs romans chinois, qu'il considère comme les meilleurs de ce genre. Ce ^{p.149} sont le *Choui-hiu-tchouan* (cité page 56 du *Catalogue de Fourmont*), le *Hoa-thou-youan*, et le *Sing-foung-lieou*. Il nomme aussi le *Hao-khieou-tchouan* et le *Iu-kiao-li*, mais il dit que le meilleur de ces romans est le *Hoa thou-youan*.

Le *Choui-hiu-tchouan* est en seize volumes. Il est du même genre que le *San-koue-tchi*, dont j'ai parlé plus haut, et son auteur est Chinaï-an, désigné à la Chine par le titre du *Cinquième Poète* ou *Romancier*.

Les Chinois ont aussi des romans remplis de merveilleux, parmi lesquels on distingue le *Si-yeou-ki*, ou *le Voyage en Occident*. C'est un roman mythologique dans lequel des traditions fabuleuses sont mêlées à des descriptions des pays occidentaux par rapport à la Chine, et à des voyages dans le Thibet, l'Inde et la Tartarie.

Le Petit Roman, ou Conte moral dont je donne aujourd'hui une traduction française, faite sur celle de M. Davis, est le premier qui ait été traduit immédiatement du chinois par un Anglais. Seulement, M. Weston a publié en 1814 à Londres, une petite nouvelle fort courte,

Lao-seng-eul — San-iu-leou

intitulée : *Fan-hy-cheu*, qu'il dit avoir été traduite par sir George Staunton, et faire p.150 partie d'une collection d'historiettes en douze volumes, dont le titre est : *Le Cœur bleu*, ou *Histoire du Cœur sincère*.

M. Davis qui s'occupe avec un zèle digne d'éloges de nous faire connaître quelques-unes des productions légères de la littérature chinoise, vient encore de traduire tout récemment une portion d'un roman chinois, intitulé : *Houng hou-meng*, ou *les Rêves de la Chambre rouge*. Un des collaborateurs d'un journal littéraire anglais (le *Quarterly Review*) qui a eu connaissance de ce nouveau travail de M. Davis, nous dit que, dans ce roman, il est question de deux personnages, dont le costume ne peut manquer d'amuser les élégants et les petites maîtresses de la Grande-Bretagne. L'habillement de la dame à laquelle on donne l'épithète de *la-tseu* (l'épine), est décrit de la manière suivante :

« Ses cheveux réunis en nœud sur le haut de sa tête, étaient ornés de soie, d'or et de huit pierres précieuses. Ils étaient attachés par une épingle enrichie de perles, suspendues à cinq petits aigles. Un collier de l'or le plus pur et dont le travail figurait des insectes, embrassait son col délicat. Sur son corset de satin rouge on voyait en broderie une centaine de p.151 papillons dorés, voltigeant parmi des fleurs. En-dessus de ce corset était un surtout étroit fait avec des peaux de petits gris et de la soie de cinq couleurs différentes. Sa jupe était de crêpe étranger, de couleur verte et parsemée de fleurs. De ses yeux brillants semblait jaillir une triple flamme, et ses sourcils étaient arqués comme les jeunes feuilles du saule. Sa taille était mince, et toute sa personne avait une apparence légère et aérienne. Le jeune homme était pareillement décoré de papillons voltigeant parmi des fleurs d'or. Son beau nez était rond, et plein comme la vésicule qui contient le fiel d'un quadrupède. Son visage était semblable à la Lune dans le milieu de l'automne. Il était couvert de blanc, et ses lèvres étaient teintes de vermillon. Depuis le sommet

Lao-seng-eul — San-iu-leou

de sa tête jusqu'à l'extrémité de sa queue, qui descendait jusqu'à ses chevilles, pendaient quatre rangs de pierres précieuses, enchâssées dans l'or. Sa tunique était rose avec des fleurs en broderie. Ses pantalons et ses bas étaient pareillement brodés, et ses souliers de couleur rouge avaient d'épaisses semelles blanches. — Cet inestimable jeune homme, dit le roman, avait dix mille pensées amoureuses nichées dans le coin de son œil.

p.152 Si nous ne nous formions une idée des romans chinois que d'après le jugement qu'en porte le père Duhalde, nous les considérerions comme des compositions uniquement destinées à donner sous une forme amusante, des préceptes de morale et de vertu.

« Nos romans (européens), dit-il, ne sont la plupart que des aventures galantes ou des fictions ingénieuses propres à divertir les lecteurs, mais lesquelles au même temps qu'elles divertissent par l'enchaînement des passions ménagées avec art, deviennent très dangereuses, surtout entre les mains de la jeunesse, au lieu que les petites histoires chinoises sont d'ordinaire très instructives ; qu'elles renferment des maximes très propres à réformer les mœurs, et qu'elles portent presque toujours à la pratique de quelque vertu.

(*Description de la Chine, etc.*, t. 3., p. 292)

Un philosophe chinois dont le père Duhalde nous donne dans le même volume un [traité sur le caractère et les mœurs des Chinois](#), émet à l'égard de leurs romans une opinion bien différente, et que je vais rapporter.

« [Les anciens ont dit](#) : On n'ouvre point un livre qu'on n'en retire quelque utilité. Je dis p.153 après eux que tout livre peut servir à me rendre plus habile ; j'en excepte les romans, ils me révoltent. Ce sont de dangereuses fictions dont l'amour est la passion dominante. Les traits les plus déshonnêtes y passent pour des tours d'esprit ; les confidences, les libertés

Lao-seng-eul — San-iu-leou

criminelles y sont données pour des manières aisées et galantes. Les rendez-vous secrets, le crime même y sont exposés d'une manière à inspirer la plus forte passion. Il y aurait du danger pour les gens d'âge et d'une probité à toute épreuve ; que ne doivent donc pas craindre de jeunes gens, dont la raison est encore faible et dont le cœur est si facile à s'émouvoir ? Pourront-ils avaler ce poison sans en recevoir des atteintes mortelles ?

Savoir se glisser par une secrète issue, sauter adroitement un mur, ce sont des faits qu'on trouve joliment placés, et qui enchantent un jeune cœur. A la vérité, l'intrigue se dénoue par le mariage qui se conclut du consentement des parents, et selon les rites prescrits. Mais parce que dans le corps de l'ouvrage il y a bien des endroits qui choquent les bonnes mœurs, qui renversent les louables coutumes, qui violent les lois et détruisent les devoirs essentiels de l'homme, la vertu se trouve ^{p.154} exposée aux attaques les plus dangereuses,

Mais, dira-t-on, dans ces histoires romanesques, l'auteur ne se propose autre chose que de représenter le vice puni et la vertu récompensée ; je le veux : mais le plus grand nombre des lecteurs remarque-t-il ces châtimens et ces récompenses ? Leur esprit n'est-il pas entraîné ailleurs ? Peut-on croire que l'art employé par l'auteur pour inspirer l'amour de la vertu, l'emportera sur cette foule de pensées qui induisent au libertinage ? Afin de traiter ce sujet de telle sorte que ce qui précède la leçon de morale ne soit précisément qu'un ingénieux artifice pour la faire recevoir d'une manière plus agréable, il faudrait un sage du premier ordre, et, dans notre siècle, où trouver des savants de cette haute vertu ?

Les missionnaires, d'après l'opinion desquels le père Duhalde avait formé la sienne, relativement à la moralité prétendue des romans chinois, portés à des lectures d'un genre plus utile et plus austère, n'avaient donné vraisemblablement qu'une attention très légère à celui-

ci. Ces pieux personnages, s'ils avaient eu la curiosité de parcourir quelques romans pour s'en former une idée, n'avaient recherché sans doute que ceux dont le sujet et le style pouvaient ne point ^{p.155} alarmer leurs principes et souiller leur esprit ; mais le lettré chinois, de l'ouvrage duquel nous venons d'extraire le passage ci-dessus, considère le genre et la manière dont il est traité sous un aspect plus entier, et sa connaissance étendue des ouvrages qu'il juge, est cause qu'il s'exprime à leur égard comme l'ont fait nos moralistes européens en semblable matière.

Certains endroits des écrits des missionnaires prouvent cependant qu'ils n'ignoraient pas que les Chinois ont un grand nombre de romans beaucoup moins innocents que le père Duhalde ne le supposait. Dans les *Mémoires des Missionnaires*, tome 8, page 254, on lit le passage suivant :

« A la Chine, tout roman en général est prohibé par les lois. L'empereur régnant (ceci est écrit du temps de Khian-loung) en a flétri trois qui passent pour des chefs-d'œuvre. Le premier a été noté du caractère *Tao* (couteau, poignard), parce qu'il raconte des histoires qui peuvent affaiblir l'horreur du meurtre et faire naître des idées de révolte ; le second du caractère *Sie* (faux, menteur) : c'est un roman plein de diableries et de sorcelleries sur l'entrée des livres de Fo en Chine ; le troisième du caractère *Iu* (impur, ^{p.156} déshonnête), à cause des peintures et des descriptions galantes dont il est rempli, etc.

C'est au sujet du dernier de ces romans que M. Abel-Rémusat, dans une note de sa traduction du livre des [*Récompenses et des Peines*](#), page 58, dit :

« Malgré la sévérité des lois et les perpétuelles déclamations des moralistes et des sectaires, la corruption des mœurs est aussi grande à la Chine qu'en toute autre contrée. A la vérité, la plupart des écrivains poussent la modestie des expressions

jusqu'à l'affectation la plus ridicule. Mais il y a aussi un bon nombre d'ouvrages où règne le cynisme le plus révoltant. Nous avons ici un recueil qui peut être mis sous ce rapport, à côté de Pétrone et de Martial. Je dois convenir pourtant que le lien conjugal n'y est presque jamais un objet de sarcasme et de dérision. On pourrait en tirer une conséquence favorable aux mœurs nationales s'il en était de même dans le Kin-p'hing-meï, roman célèbre qu'on dit au-dessus, ou pour mieux dire au-dessous de tout ce que Rome corrompue et l'Europe moderne ont produit de plus licencieux. Je ne connais que de réputation cet ouvrage, qui, quoique flétri par les cours souveraines de Pékin, n'a pas laissé ^{p.157} de trouver un traducteur dans la personne d'un des frères du célèbre empereur Ching-tsou, et dont la version que ce prince en a faite en mandchou passe pour un chef-d'œuvre d'élégance et de correction.

La vérité est que les Chinois ont des romans de tous les genres ¹. Romans à aventure, romans de caractère, romans historiques ; recueil d'anecdotes et de nouvelles ; romans dialogués, contes moraux, contes obscènes, histoires merveilleuses ; leurs auteurs ont comme les nôtres tout observé, tout peint, tout raconté ; chacun selon l'inclination particulière de son esprit, et ses propres dispositions à caresser le vice ou à copier les traits du sentiment et de la vertu.

Le peuple chinois étant formé en corps de nation depuis une haute antiquité, et sa littérature authentique datant de plusieurs siècles avant notre ère, il y aurait parmi ces romans une recherche intéressante à faire ; ce serait d'essayer de remonter jusqu'aux plus anciens ^{p.158} ouvrages de cette espèce pour en reconnaître le fond et le caractère. Il faudrait distinguer ceux qui peuvent avoir précédé l'importation du Bouddhisme en Chine, de ceux qui l'ont suivie ; ceux dont l'origine

¹ La bibliothèque du roi possède une grande quantité de ces romans, et on en trouve aussi une collection nombreuse, rassemblée par les soins du marquis de Paulmy, dans la bibliothèque de l'arsenal.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

semble être tartare ou hindoue, de ceux dont les noms, les idées et l'invention paraîtraient purement chinoises. On devrait tâcher surtout de recueillir les contes les plus simples et les plus populaires pour les comparer avec ceux des autres nations. Cette recherche nous procurerait indubitablement, chez un peuple aussi ancien, des documents précieux pour l'histoire de la fiction. Ce ne serait pas une chose sans importance pour nos spéculations sur l'histoire primitive du genre humain, que de retrouver chez les Chinois des traces des traditions fabuleuses qui paraissent avoir pris naissance dans les environs de l'Himalaya. Les contes naïfs avec lesquels les nourrices de nos jours bercent encore leurs innocents nourrissons, se sont transmis de génération en génération depuis les premiers âges du monde, et ils ont suivi à l'occident la migration des peuples de l'Asie. L'histoire du *Petit Poucet* et des *Bottes de sept lieues*, celle de la *Belle au bois dormant*, tous ces récits d'ogres et de géants qui, lors des premiers progrès de notre ^{p.159} intelligence, nous inspirent aux approches du sommeil une si charmante terreur, se répètent presque identiquement depuis les confins les plus reculés de la Tartarie, jusqu'aux extrémités septentrionales et méridionales de l'Europe. Ils semblent particulièrement avoir voyagé avec les tribus scythiques, et ils doivent à l'égard des peuples modernes chez lesquels on les trouve, fournir des inductions d'une origine commune, ou du moins d'une ancienne relation intime, aussi bien qu'on peut les tirer d'une conformité dans les racines, les éléments et le mécanisme du langage.

Ce qui distingue en général les romans des Chinois de ceux des autres peuples asiatiques en-deçà du Gange, c'est qu'ils offrent des représentations exactes de lieux, d'actions et de mœurs véritables ; c'est qu'ils nous peignent des caractères variés, des inclinations raffinées et des accidents de société copiés d'après nature et d'après un état de civilisation originale et avancée. Les Chinois observent avec assiduité et intelligence ; ils ont l'esprit positif et la tête historique. Ils ne s'égarent pour ainsi dire qu'illégalement dans les champs de la mythologie et de la fiction. Enchaînés par toutes les prescriptions de

leur code et du formulaire de leur p.160 étiquette, à peine ont-ils une croyance religieuse ¹, et toute leur morale est, aussi bien que leur conduite civile, fondée sur l'observation des devoirs naturels. C'est là ce qui établit chez eux une multitude de rapports sociaux, dont les détails intérieurs ne peuvent être saisis par les regards bornés d'un étranger qui traverse leur empire au milieu d'une haie de p.161 soldats ; et c'est là sans doute ce que nous devons chercher avec le plus de curiosité parmi les peintures fidèles qu'ils tracent d'eux-mêmes dans des romans ou dans des drames, dont leur mode d'existence leur fait préférablement prendre les sujets dans le cercle de la famille.

J'ai dit que ce caractère des romans chinois les distinguait des compositions analogues des peuples asiatiques en deçà du Gange, et j'en ai fait entrevoir la cause dans la nature de leurs institutions. Les peuples se réfléchissent tout entiers dans leur littérature, et si parmi les nations centrales de l'Asie nous jetons nos regards par exemple sur les Hindous, nous verrons que leur manière d'être différant absolument de celle des Chinois, leur esprit a suivi de même une route tout à fait opposée.

Les Hindous asservis au dogme de la transmigration des âmes, ne considèrent la terre que comme un lieu d'épreuves et de pénitence ².

¹ Les moralistes et les magistrats chinois, loin d'attacher aucune importance aux hommages rendus à la Divinité et aux cérémonies des cultes, les considèrent au contraire comme de vaines pratiques, et c'est par la seule crainte du châtement imposé par les lois pénales qu'ils cherchent à contenir le peuple dans les bornes du devoir.

Le surintendant Wang-yeou-po paraphrasant les paroles de l'empereur Young-tching, qui paraphrase lui-même les maximes de l'Édit sacré de l'empereur Khian-loung, son père, dit :

« Si vous ne brûlez pas du papier en l'honneur de Fo, et si vous ne déposez pas des offrandes sur ses autels, il sera mécontent de vous, et fera tomber son jugement sur vos têtes : votre dieu Fo est donc un misérable. Prenez pour exemple le magistrat de votre district : quand vous n'iriez jamais le complimenter et lui faire la cour, si vous êtes honnêtes gens et appliqués à votre devoir, il n'en fera pas moins d'attention à vous ; mais si vous transgressez la loi, si vous commettez des violences, et si vous usurpez les droits des autres, vous auriez beau prendre mille voies pour le flatter, il sera toujours mécontent de vous. »

(Édit sacré de Khian-loung, traduit en anglais par W. Milne, etc.)

² Dans le drame charmant de Kâlidâsa, intitulé : *Sakountalâ*, l'empereur Duchmanta, favori des dieux, vainqueur des mauvais génies, comblé de gloire et de puissance, au moment même où il vient de retrouver l'épouse chérie qu'un sort funeste avait éloignée de lui, et un fils qui doit hériter de ses grandeurs et de ses vertus, s'écrie : « Puisse Siva aux boucles dorées et au col azuré, éternellement existant et puissant, me préserver de renaître encore en ce monde périssable, séjour des peines et des crimes. (*Sakountalâ*, Acte VII.)

p.162 Méditant sans cesse sur des formules et des textes mystiques, ils n'aspirent qu'à un état de béatitude qui consiste en une absorption dans l'essence de leurs divinités. Morcelés en peuplades, en sectes, en castes, parmi lesquelles tout mélange est une dégradation et un crime, rien ne les attache les uns aux autres, et leurs affections ainsi que leurs pensées ne sont pas de ce monde. Les pratiques minutieuses de leur culte, le dédale de leur métaphysique, la personnification des innombrables qualités de leurs dieux, fixent et épuisent toutes les facultés de leur esprit. Toujours attaqués, toujours vaincus dès les temps les plus reculés, la verge de fer d'un conquérant les a seule quelquefois attroupés en corps de nation ; mais la distension produite par le génie particulier de leurs institutions les a de nouveau bientôt écartés et isolés ; aussi toute l'ardeur investigatrice des Européens n'a-t-elle pu découvrir parmi eux un seul ouvrage historique. Leurs compositions consistent pour la plupart en innombrables commentaires sur leurs lois dues à une p.163 révélation, sur les mystères grammaticaux de leur langue sacrée, et sur les abstractions de leur inextricable mythologie. Cependant, comme un peuple religieux est toujours nécessairement poète, leur littérature abonde en poèmes fondés sur des mythes et sur des légendes, dont les héros sont des incarnations de leurs divinités. Leurs romans et leurs *natakas* ou drames, dont les sujets sont également pris hors de la vie commune, ne nous offrent qu'une peinture de mœurs, quelquefois pleines de douceur comme dans les ouvrages de Kalidasa, mais sans réalité, puisqu'elles appartiennent à des êtres à peu près imaginaires. Si nous parcourons en effet les titres des compositions de cette espèce, telles qu'on les trouve soit sur le continent de l'Inde, soit dans les îles de l'Archipel indien, nous voyons qu'ils n'annoncent que les aventures fabuleuses des personnages célébrés dans le *Ramâyana*, dans le *Mahabhârat*, et dans les autres *Maha kâvya*, ou grands poèmes brahmaniques.

Cependant ces littératures si différentes entre elles sont une mine de trésors presque ignorée, et qu'on ne peut fouiller sans qu'il en

Lao-seng-eul — San-iu-leou

résulte des avantages pour la connaissance de l'histoire ancienne du monde et des procédés de l'esprit humain. Il est à désirer que la France qui, p.164 depuis la fondation de la monarchie, a pris en Europe une noble part dans tous les genres de gloire, ne se laisse pas maintenant ravir par ses voisins la palme des études littéraires. Formons le vœu que notre jeunesse, si ardente et si naturellement spirituelle, reprenant aujourd'hui les mœurs de la paix, contracte de nouveau ces habitudes studieuses et cette soif du savoir qui a distingué nos érudits des temps passés. La connaissance des langues est un des plus sûrs moyens pour étendre le cercle de nos idées ; par elle nous nous approprions le résultat de ce qui a été dit et pensé dans les idiomes différents du nôtre, nous apprenons à connaître l'univers, et nous faisons tourner ces notions précieuses au profit de notre sagesse et de notre industrie. Que nous manque-t-il pour nous livrer à ces louables travaux ? Des bibliothèques immenses, et hospitalièrement ouvertes nous gardent leurs trésors ; de savants professeurs du haut de leurs chaires nous offrent leurs leçons, et nulle part enfin le gouvernement n'a plus, dans tous les temps, encouragé les sciences et mieux honoré le savoir.

@

SECTION PREMIÈRE

@

ARGUMENT

Le jardin et le pavillon sont vendus avant d'être achevés. Les acheteurs avides désirent de posséder la propriété entière.

p.165 L'ode dit ¹ :

Ma maison ayant changé de propriétaire, appartient maintenant à un homme riche ;

p.166 Je vais donc, prenant sous mon bras mon khin ² et mes livres, me retirer dans un autre village.

Je me suis défait des appartements superbes que j'avais bâtis pour moi-même,

Parce que je n'ai point voulu ruiner ma postérité en lui léguant un aussi vaste édifice.

L'ode dit encore :

Dans une période de cent ans, n'aurait-il pas fallu que cette maison changeât de maître ?

Ne vaut-il pas mieux la vendre tandis qu'elle est neuve, que lorsqu'elle sera vieille ?

Les pins, les bambous et les fleurs de meï ³ sont compris dans le même marché ;

Mais mon Khin, mes livres, mes chiens et mes poulets m'accompagneront.

L'acquéreur fixera le prix qu'il voudra pour les lambeaux de vieux poèmes ⁴ accrochés aux murailles ; p.167

Je ne lui demanderai rien pour les haillons ⁵ humides qui pendent à l'extérieur.

Si quelque jour, dans un moment de loisir, je viens lui faire une visite,

L'ancien propriétaire sera honoré du titre d'hôte.

¹ Traduction des vers qui sont en tête du conte.

² Instrument de musique à cordes. On peut en voir la figure dans le [Chou-king du père Gaubil, planche 1, page 319](#). Il est décrit page 322 du même ouvrage, et page 55 du tome 6, des [Mémoires des Missionnaires](#). C'est une espèce de violon, mais dont les cordes se pincient. Les aveugles qui sont à la Chine en beaucoup plus grand nombre à proportion qu'en France, jouent d'ordinaire de cet instrument dans les rues pour gagner leur vie. (T. F.)

³ La fleur meï est célèbre dans toutes les compositions chinoises ; c'est celle d'une espèce d'amandier. (*Amygdalus nana*.) (T. F.)

⁴ Il est d'usage, dans les maisons particulières, de suspendre aux murs des bandes de papier sur lesquelles sont écrites des sentences morales ou des vers tirés des anciens livres. Le sens en est ordinairement très obscur. (Note du traducteur anglais.)

⁵ Les Chinois, dans les temps pluvieux, font usage d'une espèce de surtout fait avec des feuilles, sur lequel la pluie glisse comme sur un toit couvert de chaume ; c'est à cette sorte de vêtement que le texte fait allusion. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Les vers qui viennent d'être cités, ainsi que la stance régulière dont ils sont suivis furent composés par un personnage éminent qui, sous la dynastie des Ming, vendit sa maison et en bâtit une autre. Vendre sa maison, cependant, n'est pas une affaire peu embarrassante, et on ne saurait s'y décider sans regrets. Quel plaisir a donc pu trouver à cela l'homme qui a composé sur ce sujet des vers sur toutes les mesures ?

Si vous désirez de connaître la nature de la ^{p.168} propriété en ce monde, elle n'est, hélas, que transitoire. Il n'est point de montagne et de rivière qui ne subisse quelque changement dans l'espace de mille années ; quant à une maison, il ne se passe jamais cent ans sans qu'elle soit vendue. Si vous la laissez à vos fils et à vos petits-fils, ils la livreront à d'autres avec une valeur détériorée. Il vaut mieux chercher soi-même un acheteur avant qu'elle dépérisse ; car ne la vendriez-vous pas même tout ce qu'elle vaut, vous laisserez encore après vous une réputation de libéralité. On dira : « Il savait combien une maison est coûteuse, et il préféra de s'en défaire, même à bas prix ; il conféra une faveur, mais il ne fut pas pris pour dupe. » Si c'est au contraire par vos enfants ou vos petits-enfants qu'elle est vendue à bon marché, mille propos sont tenus sur votre compte, on s'écrie : « Il a gaspillé le patrimoine de ses pères, c'est un homme sans mœurs ; il a démembré ce que ses pères aimaient, c'est un méchant ; il ne sait point avec quelle difficulté on établit une fortune, c'est un insensé ! Ces trois mauvaises qualités sont ce que lui ont légué principalement ses ancêtres fondateurs de leur famille et de leur opulence ! Ah, ne vaut-il pas mieux n'avoir pas hérité seulement d'une brique ? » Quoique l'homme ^{p.169} qui n'a pas assez de terre pour y piquer une alêne, soit cause que ses enfants se mettront à la poursuite de la fortune avec des mains vides, ceux-ci du moins auront la gloire de n'avoir pas hérité d'un pouce de terrain où ils pussent mettre le pied lorsqu'ils ont commencé à courir après elle. Il faut donc que les hommes qui ont des enfants et des petits-enfants, en approchant du terme de leurs jours, tournent leur tête en arrière, et jettent un coup d'œil sur ceux qui viennent après eux. Si leur conduite leur paraît mal ordonnée, ils ne

Lao-seng-eul — San-iu-leou

doivent pas hésiter à se défaire sur-le-champ de leurs propriétés ; ils les empêcheront ainsi de devenir les fils prodigues d'un père frugal, et d'attirer sur eux la censure de leurs semblables.

Depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, il n'y a eu que deux hommes qui se soient particulièrement distingués par cette excellence de raison. L'un avait nom Thang-yeou ; l'autre s'appelait Iu-chin ¹. Voyant qu'ils n'avaient que des fils dégénérés, et qu'après eux leurs ^{p.170} propriétés seraient livrées à des étrangers dans un état de délabrement, ils jugèrent qu'il était préférable d'en disposer eux-mêmes. Il existe encore deux vers d'une ancienne ode, qui font allusion à cela :

Donnez des armes splendides pour orner le flanc du soldat ;
Donnez du fard et des mouches à la belle fiancée, »

S'ils en laissaient, pensèrent-ils, la disposition à leurs enfants, il était très probable que ceux-ci ne trouveraient pas par la suite quelqu'un qui en voulût pour rien. Ils se querelleraient d'abord inévitablement, et ils finiraient ensuite par se battre. Non seulement il ne resterait à leurs fils et aux femmes de leurs fils aucune demeure assurée, mais leurs propres tombeaux ne ^{p.171} seraient pas à l'abri de leurs débats. Si tel peut être le cas pour ceux qui possèdent l'empire, que n'ont pas à craindre les hommes de condition ordinaire !

Je vais maintenant parler d'un personnage éminent par son bon sens, et d'un autre qui en était dépourvu, afin que l'un et l'autre puissent servir d'exemples au monde. Le patrimoine de ces deux hommes n'équivalait pas à une tuile du palais de Thang-yeou, ou à une brique des murailles de Iu-chin. Mais pourquoi, en parlant de gens d'une condition aussi inférieure, fais-je usage d'une comparaison aussi

¹ Ce sont les noms de deux empereurs fameux, huitième et neuvième successeurs de Fo-hi, fondateur de la monarchie. Le premier après avoir régné au-delà de soixante-dix ans, céda le trône au second, ou du moins l'associa à l'empire. Ce dernier fit aussi choix d'un successeur hors de sa famille. (Note du traducteur anglais.)

— Les deux empereurs, célèbres dans l'histoire chinoise pour s'être choisis des successeurs hors de la ligne que l'ordre de la naissance appelait au trône, sont Yao et Chun. L'un des noms de Yao est Thao-Thang, et non pas Tang-yeou ; l'un des noms de Chun est Iu-chi, et non pas Iu-chin.

Chin-iu (le saint Iu) est le nom du successeur de Chun, lequel laissa son trône à son fils Wang-ki. Voyez le Chou-king, traduit en français par le père Gaubil, [page 256](#). (T. F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

élevée ? La raison en est que l'un des deux se nommait Thang, et l'autre Iu. On prétendait qu'ils descendaient de Thang-yeou et de Iu-chin, et qu'ils en avaient tiré leurs noms comme étant issus d'eux en ligne directe. Ayant à peindre les descendants, je fais donc un emprunt aux ancêtres, pour rendre justice à la source originelle.

L'homme de bon sens avait toutes les dispositions de son grand aïeul ; l'autre ne participait que très peu du caractère de sa famille. Leurs dispositions étaient aussi divergentes que les cieux le sont de l'abîme. On va voir combien différaient entre elles deux branches sorties du même tronc.

Sous le règne de Kia-tsing ¹, de la dynastie de Ming, dans la province de Sse-tchouan, le fou ² de Tching-tou et le hian de Tching-tou, vivait un homme opulent, et dans un état croissant de prospérité. Son nom de famille était Thang, et son nom propre Yo-tchouan. Il possédait une immense étendue de terre. Chaque fois qu'il lui rentrait de l'argent, il ne se plaisait qu'à acquérir du terrain et à acheter des champs nouveaux ; mais il ne faisait point bâtir et n'achetait même qu'en petit nombre les meubles qui sont de l'usage le plus ordinaire ; quant aux vêtements et aux mets recherchés, il en faisait peu de cas. Son inclination le portait à amasser de l'argent par tous les moyens. A peine avait-il acquis des propriétés nouvelles, que de nouveaux profits lui arrivaient ; ils s'accroissaient journellement comme la Lune, lorsqu'elle marche vers son plein. Les maisons, les meubles, p.173 pensait-il, non seulement ne donnent aucun profit à leur maître, mais encore il doit craindre que le Dieu du feu ³ ne les détruise, et qu'ils ne soient ainsi réduits à rien en un moment. Si une famille est pourvue de vêtements précieux, il survient aussitôt des importuns pour en emprunter ; si sa table est abondamment servie, une foule de gens cherchent à s'y asseoir, sous le prétexte d'avoir

¹ Onzième empereur de cette dynastie. Il monta sur le trône vers l'an 1521. Kia-tsing n'est point le nom d'un empereur, mais celui du règne de l'empereur Chi-tsoung, de la dynastie des Ming. Ce règne a commencé en 1522, et a fini en 1566. (T. F.)

² Le fou est une division de la province ou seng ; et le hian est une subdivision du fou. (Note du traducteur anglais.)

³ Hoeï-lo, l'esprit que les Chinois supposent présider au feu.

des liaisons avec elle ; enfin, il n'y a rien de tel que de se contenter de ce qu'il y a de plus grossier en tout genre, car on évite ainsi les emprunteurs et les mendiants.

Il se nourrissait de ces idées, et il n'aurait pas employé un condorin ou un cache ¹, à acheter autre chose que des immeubles. Cependant ce n'était point assez pour lui que de ^{p.174} satisfaire sa lésinerie, il voulait aussi dérober un grand nom. Il disait qu'il était issu de l'empereur Thang-yeou, et que ses ancêtres avaient été très célèbres, qu'ils logeaient dans une maison couverte de chaume, et ayant des escaliers de terre ; qu'ils se nourrissaient de brouet et buvaient du vin de Youan ; qu'ils se servaient de jarres et de vases d'argile, et qu'ils portaient des habits de toile et de peaux de bêtes fauves. Le père étant si économe, le fils ne pouvait que se conformer à ses dispositions. Ses voisins témoins de sa parcimonie, le critiquaient en arrière de lui. Ils citaient le proverbe qui dit : « Le père avare a un fils prodigue. Certainement, disaient-ils, son successeur renversera tout ce qu'il aura élevé. » Cependant, contre leur attente, le fils imita le père. Dès ses plus jeunes ans, il s'adonna à l'étude, cherchant à s'avancer par tous les moyens, et il devint sieou-thsaï ² titulaire. Frugal dans son boire et dans ^{p.175} son manger, ne

¹ Ce sont les noms que les Européens donnent au fen et au li. Le premier est la centième partie du liang, ou once d'argent, et le second est la dixième partie du premier, c'est-à-dire, la millième partie du liang. (Note du traducteur anglais.)
— La valeur du liang, suivant la règle de change établie à Canton, est de six shillings huit deniers.

Voyez le Code Pénal de la Chine, préliminaires, page 12, traduction française. (T. F.)

² C'est le titre littéraire le moins élevé. Au-dessus du sieou-thsaï est le kiu-jin, et au-dessus de celui-ci est le tsin-sse. Dans l'examen qui est toujours fait par l'empereur lui-même, les trois premiers parmi les tsin-sse sont appelés tchouang-youan, than-hoa et pang-yan.

(Note du traducteur anglais.) Le titre de sieou-thsaï correspond chez nous à celui de bachelier, le titre de kiu-jin à celui de licencié, et le titre de tsin-sse à celui de docteur.

Un magistrat du premier ordre, appelé hio-youan, et dont les fonctions correspondent à celles de nos examinateurs, reçoit de l'empereur une commission, dont la durée est de trois ans. Il se transporte dans la province qui lui a été assignée, et passe tour à tour dans les villes du premier rang, en faisant annoncer son arrivée un mois d'avance.

Les sieou-thsaï et ceux qui aspirent à ce degré littéraire, et qu'on nomme toung-seng, ou maîtres ès-arts, après avoir déjà subi un ou plusieurs examens préliminaires auprès de leurs propres mandarins, se rendent au jour marqué dans la ville de leur ressort qui leur a été assignée par le hio-youan, et leur examen dure depuis le point du jour jusqu'à la nuit. Ces examens se renouvellent tous les trois ans, et les sieou-thsaï ne sont dispensés de cette épreuve qu'après dix examens, c'est-à-dire, après trente ans, à moins qu'ils ne soient dans certains cas d'exception.

portant que les vêtements les plus simples, il ne cherchait de même que les amusements les moins coûteux. Dans ses désirs, il ne différait de ceux de son père qu'en ce qui concernait les maisons : sur ce point l'économie ne lui plaisait pas. La maison qu'il habitait ne lui semblait pas égaler la plus obscure dépendance de celle d'un homme riche, et il en était tout à fait honteux. Il aurait voulu bâtir, mais il craignait de commencer, de peur que les ^{p.176} moyens ne lui manquassent. Il avait entendu dire : « Qu'il vaut mieux acheter une vieille maison que d'en bâtir une nouvelle. » Consultant donc son père, il lui dit :

— Si nous pouvons acheter une belle maison qui nous convienne, nous chercherons ensuite à acquérir un jardin, et nous y ferons bâtir une bibliothèque, telle que nous la désirons.

Yo-tchouan qui aspirait à devenir un foug-kiun ¹, ne voulut pas contrarier son fils, et sans y prendre garde, il dévia de ses principes. Il lui répondit :

— Il n'est pas nécessaire de nous presser ; il y a dans cette rue même une maison et un jardin qui nous conviendront. Elle n'est pas encore complètement bâtie ; mais le jour où elle sera achevée sera inévitablement celui où elle sera vendue ; ainsi donc, vous et moi devons attendre encore un peu.

Le fils répliqua :

— Quand les gens veulent vendre leurs maisons, ils n'en bâtissent point ; ceux qui les bâtissent n'ont pas intention de les vendre. Est-il probable qu'aussitôt que leur maison sera terminée, ils voudront s'en défaire ?

Yo-tchouan dit :

— Où avez-vous pris ce raisonnement ? Sans ^{p.177} doute l'homme qui possède dix mille pièces d'or peut faire élever une maison qui ne lui en coûtera que mille ; mais celui qui bâtit une maison dont la valeur est égale à celle des terres

On peut consulter sur ces degrés, [Duhalde, tome 2](#), page 256. (T. F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

qu'il possède, peut être considéré comme un grand arbre sans racines que le premier vent doit inévitablement renverser. Combien mieux encore peut être appelé « arbre sans racines » cet homme-ci, qui, sans posséder cent arpents de terre, se met tout à coup à faire construire une maison qui a mille appartements ? Certainement il n'attendra pas que le vent souffle, et il tombera de lui-même. Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard.

Le fils reconnut la vérité de ces paroles, et de nouveau, il tomba d'accord de ce que disait son père. Il se mit à la recherche des terres à vendre, et ne s'enquit plus des maisons. Seulement il désirait que le voisin eût bientôt fini la sienne, afin de l'acquérir et d'y mettre la dernière main, selon sa fantaisie. Les plans de l'homme riche réussirent ; le résultat justifia ses discours. Il y deux vers du Chi king, qui sont applicables à ce cas :

A peine l'oiseau soigneux a-t-il achevé son nid,
Qu'un autre survient et s'en empare.

L'homme qui faisait bâtir descendait de ^{p.178} Chun-hoa. Son nom de famille était Iu, son nom propre Hao, et son surnom Sou-chin. Il se plaisait à lire des ouvrages de poésie, mais il n'aspirait point à devenir lui-même un littérateur distingué. Par indolence de caractère, il avait de l'aversion pour tout emploi, et il n'était pas taillé pour être mandarin. Il n'avait donc jamais désiré d'acquérir de la renommée, et il se contentait de chanter et de boire. De tels goûts ne pouvaient le conduire qu'à la pauvreté.

Durant tout le cours de sa vie, il n'avait fait consister ses délices qu'à dessiner des jardins et qu'à bâtir des maisons de plaisance. Depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, il ne se passait pas un jour sans qu'il ajoutât quelque chose à son ouvrage. Il souhaitait surtout que la maison qu'il élevait actuellement fût au-dessus du genre ordinaire, et que rien ne manquât à sa perfection. Il se disait : « Que

¹ C'est ainsi qu'on appelle ceux qui ont des fils parvenus à un rang éminent.

d'autres possèdent de vastes champs et un grand nombre d'arpents de terre ; leurs plaisirs et leurs richesses les occupent, mais ils n'auraient aucune influence sur moi ! » Il n'y avait que trois choses auxquelles il s'intéressât réellement, et qu'il était décidé à se procurer de la meilleure qualité : c'étaient la maison qu'il habitait ; le lit dans lequel p.179 il se couchait ; et le cercueil où il devait reposer après sa mort. Entretenant ces idées dans son sein ¹, il se livrait à son ouvrage de terre et de bois ² avec une constance infatigable.

Le fils de Thang-yo-tchouan ayant attendu quelques années que cette bâtisse fût finie, vexé et furieux dans son cœur de ce qu'elle ne s'achevait pas, dit à son père :

— Qu'a produit notre longue attente ? La maison de cet homme n'est pas achevée, et son argent n'est pas épuisé ; il paraît d'après cela, que c'est un homme qui a des moyens et des ressources ; il me semble donc plus incertain que jamais qu'il se décide à vendre sa maison.

Yo-tchouan lui répliqua :

— Plus la chose tarde, plus elle est certaine, et chaque jour la rend plus avantageuse pour nous. Ne vous impatientez pas ; la véritable raison qui fait p.180 que cette maison ne se termine pas, c'est que l'homme qui la bâtit change toutes les minutes de plans, d'après de nouveaux caprices ; il détruit son ouvrage pour le recommencer sans cesse. Lorsqu'il approche de la perfection, il aspire à plus d'excellence encore ; de sorte que les altérations et les embellissements qu'il fait chaque jour ne tournent qu'à notre seul avantage. Voulez-vous savoir pourquoi son argent n'est point entièrement épuisé ? C'est parce que les entrepreneurs et les usuriers voyant qu'il bâtit à

¹ Les Chinois pensent que le ventre est le siège des idées. (Note du traducteur anglais.) Les Chinois placent le siège des idées dans le cœur, et non point dans le ventre ; ils ne font mention du dernier, à cet égard, que proverbialement. (T.F.)

² Les maisons des Chinois sont presque toutes construites en terre ; de là vient qu'un briquetier s'appelle en chinois *ni chouï tsiang*, c'est-à-dire, ouvrier en boue et en eau. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

grands frais, lui prêtent leur crédit pour mieux s'emparer de sa fortune. Les journaliers eux-mêmes ne le pressent pas d'acquitter leurs salaires, parce qu'ils pensent que chaque jour de travail leur vaut un jour de plus de gages, et que s'ils le tourmentaient trop pour être payés, il suspendrait certainement leurs travaux pendant quelque temps, et qu'alors ils demeureraient sans ouvrage. Voilà pourquoi il lui reste encore de l'argent ; c'est ce qui s'appelle « prendre de la chair pour nourrir un ulcère. » Non, ce n'est point un homme qui ait des moyens et des ressources. Lorsqu'il arrivera à l'époque où le crédit lui manquera, les personnes qui ont son nom inscrit dans leurs livres, le presseront inévitablement toutes à la fois, et commenceront ^{p.181} à le maudire. D'abord il vendra ce qu'il possède de terre pour les satisfaire, et comme cela ne suffira pas, il en viendra à penser à sa maison elle-même. Tant que ses dettes ne surpasseront pas le montant de ce qu'il aura réalisé, il demandera un prix élevé pour sa maison, et il ne se décidera pas à la vendre à bon marché. Il faut donc attendre un peu plus tard, c'est-à-dire, l'instant où ses dettes se seront accrues au point où, forcé de vendre sans différer, il se verra contraint d'accepter nos propres termes. C'est là la conduite qu'il nous faut tenir ; ainsi allez, et ne vous inquiétez pas davantage à cet égard.

Le fils applaudit et acquiesça au discours de son père. Les dettes de Iu-sou-chin s'accrurent en effet d'année en année, et ses créanciers en vinrent à se rassembler chaque jour devant sa porte pour réclamer ce qui leur était dû ; il en était même parmi eux qui ne voulaient plus se retirer. La maison qu'il bâtissait ne put pas être achevée, et à la fin il fut obligé de chercher un acheteur.

Ceux qui veulent vendre des maisons se trouvent dans une position différente de celle des vendeurs de terres. Il faut nécessairement qu'ils cherchent un acheteur dans leur voisinage, parmi ceux qui ont des fondations contiguës ou ^{p.182} des croisées opposées aux leurs. Si

Lao-seng-eul — San-iu-leou

quelque acheteur éloigné se présente, il prendra nécessairement des renseignements chez les voisins. Si ceux-ci lui disent un mot au désavantage de l'acquisition qu'il veut faire, il s'en dégoûte à l'instant. Il n'en est pas ainsi des champs, des coteaux, des viviers, situés au milieu même d'un désert, le premier venu peut en tirer parti ; il est donc désirable de vendre sa maison à un voisin plutôt qu'à un autre.

Thang-yo-tchouan était un homme à argent ; on ne pouvait agir à son égard avec légèreté. Le propriétaire de la maison vint le trouver ; mais le père et le fils, quoique brûlant du désir d'être en possession de ce qu'il leur offrait, répondirent froidement « qu'ils n'en avaient pas besoin. » Ils eurent l'air ensuite de céder à ses supplications, et sortirent avec lui, mais ils ne jetèrent sur sa maison qu'un seul regard indifférent, et comme si elle leur déplaisait, ils dirent « qu'elle était mal bâtie ; que les appartements ne convenaient pas à des gens comme il faut, et que ses avenues contournées n'étaient bonnes qu'à faire perdre du temps. Les portes sculptées avec soin n'étaient pas assez fortes pour résister aux voleurs ; les chambres se ressemblaient toutes ; la situation en était humide et l'air épais ; il était peu surprenant qu'il ne trouvât pas à s'en défaire ; les fleurs et les bambous ressemblaient à des plantations de mûriers ¹ et de chanvre ; il faudrait constamment servir du vin et des collations à tous les oisifs qui en feraient leur lieu de rendez-vous ; une telle maison n'était propre qu'à être convertie en un couvent de femmes ou de bonzes ² ; et si le nouveau propriétaire voulait faire construire dans l'intérieur des appartements pour ses enfants, il ne saurait où en trouver la place.

Iu-sou-chin avait, dès l'aurore de sa vie, mis à son ouvrage tout le sang de son cœur, et voyant maintenant que, loin d'obtenir l'approbation des autres, il n'en recevait que dédain et mépris, il en gémit au fond de

¹ On ne cultive les mûriers à la Chine, que pour l'éducation des vers à soie, et on ne les laisse en conséquence croître qu'à hauteur d'un arbrisseau ordinaire. (Note du traducteur anglais.)

² Les noms dans l'original sont An-thang et Sse-youan. Le premier s'applique aux résidences des religieuses, et la second à celle de religieux de la secte de Fo. (Note du traducteur anglais.)

l'âme. Cependant, comme il ne pouvait pas vendre sa maison à d'autres, il jugea qu'il valait mieux ne pas se quereller avec eux.

p.184 Tous ceux qui étaient présents conseillèrent à Yo-tchouan de ne pas être si difficile. Le prix qu'on lui demandait n'était pas trop élevé, et dût-il même mettre la maison en pièces pour la rebâtir après, il trouverait encore son compte. Yo-tchouan et son fils se mirent donc à louer et à blâmer tour à tour, jusqu'à ce qu'ils eussent enfin obtenu une réduction excessive ; de manière qu'ils payèrent tout au plus le cinquième de la valeur de leur acquisition.

Iu-sou-chin fut forcé d'en passer par où ils voulurent, et comme vendeur obligé, il fallut qu'il se soumît à tout. Les appartements de réception, les pavillons, les viviers, tout fut compris dans l'acte de vente. Il y avait cependant quelques chambres dont il s'était occupé toute sa vie, et qu'il avait plus particulièrement fait arranger selon son goût ; quant à celles-là, il se refusa à les vendre ; il dit qu'il bâtirait un mur de séparation, qu'il ferait ouvrir une autre entrée, et qu'il prétendait les habiter jusqu'à sa mort.

Le fils voulait décidément le forcer à tout vendre, afin d'avoir la maison entière ; mais Yo-tchouan fit semblant d'entrer dans les sentiments des autres. Il dit en pinçant les lèvres,

— Il est maître de vendre et de ne pas vendre ; à p.185 quoi bon user de contrainte ? Il désire sans doute de conserver ce petit recoin ¹, afin de recouvrer par la suite sa propriété, lorsque sa fortune se sera améliorée. Elle retournera alors comme par le passé à son premier maître, et ce sera une bonne chose.

Ceux qui l'entendirent parler ainsi, déclarèrent tous « que c'était là le discours d'un homme bienveillant » ; pouvaient-ils deviner que c'était le

¹ Dans l'original, il y a *sien*, qui veut dire littéralement, un fragment. Il existe une loi chinoise qui porte que, si un homme en vendant sa propriété, s'en réserve la moindre partie, il a le droit de pouvoir par la suite annuler le marché, si les circonstances de sa fortune lui permettent de racheter ce qu'il avait vendu. Cette remarque peut servir à expliquer quel est le motif de Iu-sou-chin, en voulant conserver une portion de sa maison. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

mépris seul qui lui faisait au contraire tenir ce langage ? Il avait en secret la certitude que jamais le vendeur n'aurait les moyens de rentrer dans sa propriété, et il lui en laissa la petite portion qu'il voulait conserver ; elle lui était inutile, et inévitablement le tout ne ferait un jour qu'une seule maison ; il n'y avait de différence que dans le plus tôt ou le plus tard. Ayant donc accédé aux désirs du vendeur, ils tombèrent d'accord ^{p.186} en apparence. La maison fut séparée en deux parties ; le nouveau propriétaire en eut les neuf dixièmes, et le reste demeura à l'ancien.

Il paraît que la portion qu'il conserva était dans le style des pagodes, et consistait en trois étages. A chaque étage était une tablette portant des inscriptions tracées par divers personnages éminents, qu'il pouvait tous nommer. Dans la pièce du rez-de-chaussée étaient des lambris sculptés, des treillages, des sièges de bambou et des vases de fleurs ; c'était son appartement. Sur le front de la tablette se lisaient quatre caractères, dont la signification était :

CONSACRÉ AUX HOMMES

La chambre du milieu avait des tables polies et des croisées transparentes ; on y voyait des cure-dents et quelques tableaux. C'était là qu'il avait coutume de lire et d'écrire. Les quatre caractères écrits sur la tablette signifiaient :

CONSACRÉ AUX ANCIENS

L'étage supérieur était vide et d'une construction légère. On n'y voyait qu'une cassolette pour brûler de l'encens, et un livre de morale religieuse. Ici il s'éloignait du bruit, il se retirait ^{p.187} de la foule, il se séparait des hommes, et fermait la porte à leurs exemples. La tablette portait de même quatre caractères qui voulaient dire ;

CONSACRÉ AU CIEL

Ayant divisé l'édifice en trois compartiments pour ces différents usages, il dressa une quatrième tablette pour leur donner un nom général, et il les appela :

LES TROIS ÉTAGES CONSACRÉS

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Avant qu'il se fût défait du reste de sa propriété, ces trois titres, quoique bien choisis, étaient encore vainement appliqués. Il ne s'était point réellement servi de ces appartements, excepté cependant de celui du rez-de-chaussée ; car, comme il aimait beaucoup à recevoir du monde, si quelqu'un venait d'un lieu un peu éloigné pour le visiter, il y faisait aussitôt dresser un lit, et dans ce cas, le titre de *Consacré aux hommes* était certainement justifié ; quant aux deux pièces supérieures, il ne s'y était jamais établi. Maintenant qu'il ne lui restait plus ni pavillons ni jardins, l'appartement *consacré aux anciens* était le seul où il pût lire et p.188 écrire, comme celui qui était *consacré au ciel* était l'unique abri qui lui restât contre la foule et le bruit. Il y passait toutes ses journées, et il y comprit enfin qu'on pouvait faire beaucoup de choses dans une petite maison, et qu'il était peu sage de mépriser le nom et de prendre la qualité. Les quatre vers populaires que nous allons citer reviennent à ceci :

Seigneur opulent de dix mille arpents,
Quelques bouchées suffisent pour rassasier ton appétit ;
Mille plafonds sollicitent tes soins,
Et cependant six pieds d'espace te suffisent chaque jour.

La petite force qu'il avait possédée jusqu'ici avait été dissipée en vain ; dès ce moment il appliqua collectivement sur un seul point toute l'étendue et l'activité de son génie, et il fit décorer ces trois appartements d'une manière extraordinaire. En les habitant exclusivement, Iu-sou-chin non seulement ne sentit point le malheur d'avoir été forcé de se défaire de son jardin, car c'était un embarras de moins, mais il ne souffrit pas non plus de la violence de son voisin. Nous verrons dans le chapitre suivant quelle était la sécurité dont il pouvait jouir dans son habitation.

@

SECTION II

@

ARGUMENT

N'étant ni un voleur, ni un receleur de vols, il arrive tout à coup à la possession d'un trésor considérable. La maison et ceux qui l'habitent retournent à leur premier maître.

p.189 Après que Yo-tchouan et son fils eurent cette maison et ces jardins, le goût de l'homme riche se montra, comme on peut le penser, différent de celui de l'ancien propriétaire, et il voulut à son tour y faire des changements. Il n'était pas question cependant de transposer les poutres, de déplacer les colonnes, et d'opérer une transformation entière. C'était comme un superbe paysage, où il ne faut que retirer un arbre ou ajouter un brin d'herbe. L'apparence pittoresque n'était pas entièrement conforme à son idée. Lorsqu'il y eut travaillé quelque temps, il s'aperçut cependant qu'il avait manqué son but originel, qui était de transformer le fer en or, et que contrairement à son attente, il changeait l'or en fer.

p.190 Les personnes qui venaient les voir disaient toutes,

« que ces jardins étaient grands et incommodes ; qu'après tout on ne pouvait les comparer avec les trois étages, quoique s'ils y étaient réunis, la chose serait assez bien ; qu'il n'était pas étonnant que l'autre homme eût voulu conserver la petite partie, et eût méprisé la plus grande, ou qu'il tînt si fortement à ce qu'il avait conservé, et qu'il ne voulût pas le vendre ; que le partage qui avait eu lieu avait mis d'un côté un pouce d'or, et de l'autre dix coudées de fer.

Yo-tchouan et son fils entendant ces propos, commencèrent sans s'en apercevoir, à être fâchés et à se repentir de leur marché ; ils apprirent alors qu'on peut être riche sans être satisfait. Ils recoururent aux courtiers qui allèrent trouver le vendeur, pour l'engager à se dessaisir de ce qu'il avait conservé, et à le comprendre dans la vente. Iu-sou-chin, depuis qu'il s'était défait de sa maison et de ses jardins,

n'avait plus employé d'ouvriers, et n'avait fait aucune extravagance. Ainsi, comme il n'avait plus de dettes, et qu'il lui restait de quoi vivre, il n'avait pas de motifs pour vendre ce qu'il s'était réservé. Il leur répondit donc :

— Si je n'avais plus cette habitation, dites-moi où je ^{p.191} pourrais me reposer ? Quand même vous me réduiriez à être privé de vêtements et à avoir à peine de quoi me nourrir, je tiendrais encore bon contre votre envie.

Pouvait-il en effet se déterminer à les satisfaire, lorsque sa fortune s'était réellement améliorée ?

Les courtiers revinrent et firent connaître sa réponse au fils de Yo-tchouan, qui ne put s'empêcher de prendre son père à partie, et de lui dire :

— Vous avez toute votre vie étudié les hommes, mais en cette occasion votre jugement a erré sur tous les points.

Yo-tchouan répliqua :

— Cet homme peut être un entêté pendant sa vie, mais il ne saurait l'être après sa mort. Il est maintenant d'un âge mûr, et il n'a point d'héritiers. Lorsque son dernier souffle se sera exhalé, ses femmes, ses maîtresses, ses domestiques passeront inévitablement à d'autres, et à plus forte raison, les chambres qu'il habite encore. Sa famille entière et tout ce qu'elle porte avec elle tomberont en notre pouvoir ; n'ayez pas peur que tout cela s'envole.

Le fils entendant son père raisonner ainsi, lui dit

« que, quoique ses paroles fussent vraies, cependant la vie de cet homme lui paraissait interminable ; qu'il n'y avait pas à attendre sa fin, et que le plus tôt qu'on le déposséderait serait le mieux.

p.192 Depuis ce moment, ils firent de Iu-sou-chin le principal sujet de toutes leurs pensées ¹, et si leurs malédictions n'allaient point jusqu'à souhaiter qu'il mourût promptement, c'est qu'ils espéraient de le voir bientôt pauvre, et qu'arrivé au moment où il serait dépourvu de tout, il faudrait bien qu'il se soumît à ce qu'ils voulaient de lui.

Qui se serait imaginé que le ciel pût se refuser à exaucer des vœux si pleins de vertu ? Leurs malédictions cependant ne firent point mourir Iu-sou-chin ; il ne devint pas pauvre au gré de leurs espérances, et en vieillissant il acquérait au contraire plus de vigueur. Il ne manquait ni de vêtements ni de vivres ; il n'avait aucun besoin de vendre ses appartements.

Yo-tchouan et son fils, vexés et enragés au-delà de toute mesure, concertèrent un nouveau plan. Ils s'adressèrent encore aux courtiers, et les chargèrent d'insister pour qu'il reprît tout ce qu'il leur avait vendu. « Deux familles, p.193 disaient-ils, ne peuvent demeurer séparément dans un même jardin. Du haut de ses étages consacrés, ses regards plongent dans notre pavillon. Il peut voir l'intérieur de nos appartements les plus secrets, tandis que nous ne pouvons apercevoir ceux de ses femmes. Il y a trop d'inégalité dans cette affaire. »

Iu-sou-chin écouta ce message, mais il devina qu'il n'y avait que de la feinte dans ce désir de rompre le marché, et que la vérité était qu'ils mouraient d'envie d'avoir le tout. Il répéta donc ce qu'il avait dit auparavant, et sa réponse fut tranchante et décisive.

Yo-tchouan et son fils en furent excessivement courroucés, et il ne leur resta plus qu'à chercher à l'opprimer, en se servant du pouvoir du mandarin. Ils dressèrent une requête pour faire connaître publiquement leur désir de rompre le marché ; ils se flattaient qu'avec quelques présents, ils pourraient acheter le mandarin et se le rendre favorable, et qu'avec son appui, ils viendraient à bout de leurs desseins.

¹ L'original dit : « Ils placèrent Iu-sou-chin sur le sommet de leurs cœurs. » (Note du traducteur anglais.) Cette citation littérale du traducteur anglais confirme la remarque que nous avons faite sur sa note placée au bas de la page 179. (T.F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Ils se doutaient peu que cet officier était incorruptible ; qu'il n'avait été jadis qu'un pauvre lettré, qui s'était vu tromper et insulter par un homme opulent ; il leur dit :

— Celui dont vous ^{p.194} me parlez est un indigent, comment voulez-vous qu'il rachète ce qu'il a été obligé de vendre ? Il est évident que vous avez comploté de le ruiner et de le dévorer. Vous possédez de grands biens et vous voulez être riches sans être vertueux ; moi qui suis un magistrat, je désire d'être vertueux sans être riche.

Alors il les réprimanda en pleine salle, et après avoir déchiré leur requête, il les fit mettre à la porte.

Iu-sou-chin avait un ami qui lui était attaché par les premiers principes de l'honneur. Il habitait une partie éloignée du pays, et il possédait une grande fortune. Son plaisir était d'employer ses richesses à accomplir des actes de bienfaisance. Il vint un jour faire une visite à Iu-sou-chin, et il poussa un profond soupir en apprenant qu'il avait vendu sa maison et son jardin. Lorsqu'il fut aussi informé qu'il y avait des gens qui complotaient contre son ami ; qu'il ne pouvait pas vivre en sûreté même dans son petit nid, et qu'il serait vraisemblablement obligé de l'abandonner entièrement, il chercha aussitôt les moyens de lui fournir de l'argent pour racheter sa propriété.

Mais Iu-sou-chin n'avait point d'égal pour l'indépendance de son esprit, et pour ne rien dire de la répugnance qu'il avait à mettre un ^{p.195} autre dans l'embarras pour de fortes sommes, il est certain que, si un homme était venu lui présenter un tael ou cinq mas, sans lui démontrer qu'il y avait tous les droits possibles, il aurait refusé de les accepter. Ayant donc entendu les offres de son ami, il lui répondit : « Que c'était vainement qu'il cédait en cette occasion à la chaleur de son cœur ; qu'il était tout à fait dans l'erreur à ce sujet ; que de toutes les propriétés de ce monde, il n'y en avait aucune qui ne fût vendue à son tour ; qu'il était vrai qu'on pouvait prendre le soin de conserver la sienne tandis qu'on était en vie ; mais qu'on ne pouvait la garder après qu'on était mort. »

Lao-seng-eul — San-iu-leou

— Quoique en ce moment, ajouta-t-il, vous vous intéressiez à moi, et que vous soyez prêt à avancer des sommes considérables pour racheter une petite portion de ce qui m'a appartenu, je ne saurais vivre que peu d'années encore, et l'un de ces jours, lorsque je mourrai sans laisser d'héritiers, chaque brique et chaque tuile de ma maison passera à d'autres personnes. Quoique votre générosité vous porte aujourd'hui à vous défaire de votre argent pour moi, vous ne sauriez m'assister deux fois. Hélas ! vous me rendriez ma propriété en ce moment, mais dans quelque temps d'ici pourriez-vous l'assurer ^{p.196} à mon ombre ?

Son ami voyant que sa résolution à cet égard était fixée, cessa de le presser davantage.

Il logea pendant plusieurs jours chez Iu-sou-chin, et lorsqu'il prit congé de celui-ci pour s'en retourner chez lui, il lui adressa ces dernières paroles avant de se mettre en route :

— Une nuit, tandis que j'étais couché dans l'appartement du rez de-chaussée, j'ai aperçu un rat blanc qui, après avoir rodé ça et là, s'est tout à coup glissé dans une fente du plancher. Je ne doute point que quelque trésor n'y soit caché. Ne vendez cette maison à personne pour aucun motif ; dans quelque temps peut-être vous y trouverez de quoi rétablir votre fortune ; je ne puis cependant vous en donner l'assurance positive.

Iu-sou-chin sourit froidement en écoutant son ami, et se contenta de lui répondre :

— Je vous remercie.

Après cela ils se séparèrent.

Le vieux proverbe dit très bien, « qu'aucune fortune n'est jamais arrivée, même par hasard, à celui dont la destinée est d'être pauvre. » Il n'y a que les riches acheteurs de maisons qui y découvrent en fouillant des trésors cachés. On n'a jamais vu un homme vendre sa

Lao-seng-eul — San-iu-leou

propriété, lorsqu'il a trouvé dans son propre terrain la moitié de la plus vile pièce de ^{p.197} monnaie. Iu-sou-chin était un homme de bon sens, comment aurait-il pu se livrer à des idées aussi chimériques ? Il se borna donc à sourire en écoutant son ami, et il ne se mit pas aussitôt à faire enlever des briques et à fouiller la terre.

Yo-tchouan et son fils, depuis qu'ils avaient été rebutés par le mandarin, avaient laissé la honte succéder à leur ressentiment. Cependant ils complotaient toujours, et ils espéraient que Iu-sou-chin mourrait bientôt, et qu'avant peu il ne resterait de lui que son ombre solitaire. Alors ils pensaient qu'ils pourraient entrer dans sa maison la tête levée.

Qui se serait imaginé que, lorsqu'un homme riche avait deviné juste dans toutes ses conjectures, il y aurait seulement deux circonstances de vie et de mort, qui ne voudraient pas s'accorder avec ses calculs ? Non seulement Iu-sou-chin ne mourut pas, mais encore ayant passé l'âge de soixante ans, il devint tout à coup fringant, et il eut un fils. Un grand nombre de convives vinrent aussitôt le féliciter et se rassemblèrent dans *les trois étages consacrés* ; tous ils disaient « que c'était maintenant le cas de racheter la maison entière ».

Lorsque Yo-tchouan et son fils furent informés de cet évènement, ils en furent fort ^{p.198} troublés. Auparavant ils ne craignaient que de ne pouvoir acquérir la portion qui leur manquait ; maintenant ils avaient l'appréhension de perdre le tout ; leur inquiétude était extrême.

Un mois s'était écoulé quand ils virent tout à coup paraître différents courtiers qui leur dirent que Iu-sou-chin, après la naissance de son fils, avait été réduit à la pauvreté par ses hôtes nombreux ; qu'ils avaient mangé tout son sel et tari son vinaigre ; qu'il ne lui restait aucun moyen d'existence, hors la vente de sa maison ; que déjà il en avait fait circuler l'avis, et l'avait fait afficher sur toutes les portes ; qu'ils ne devaient pas laisser échapper cette occasion, mais fondre sur elle le plus promptement possible.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Quand Yo-tchouan et son fils apprirent ceci, ils en devinrent fous de joie. Leur seule crainte était qu'il ne se souvînt de tout ce qui s'était passé, et ne leur gardât de la haine ; qu'il ne préférât de vendre à une autre personne, plutôt que d'avoir rien à faire avec eux.

Ils se doutaient peu que la façon de penser de Iu-sou-chin était tout à fait différente de la leur. Il dit :

— Les descendants des deux familles de Thang et de Iu ne sont pas semblables à ceux des autres. Son ancêtre Ti-yao conféra l'empire à mon aïeul, qui n'avait rien à lui ^{p.199} donner en retour. Cette obligation étant descendue à sa postérité, ce ne serait donc pas faire une chose impropre, que de donner pour rien cette petite propriété ; et si tel est le cas, combien dois-je m'estimer heureux de pouvoir en retirer quelque chose ? Il ne me siérait point pour un mince ressentiment du présent, de perdre tout à fait de vue les grandes faveurs conférées dans le passé. Dites-lui donc de n'avoir aucune inquiétude ; qu'il ait la confiance de m'offrir une petite somme, et je lui céderai tout à fait ma maison.

Yo-tchouan et son fils furent au comble du bonheur en apprenant ce qui se passait. Le père dit :

— Je me suis toujours plu à m'appuyer sur mes ancêtres, et j'ai toujours éprouvé leur influence favorable. C'est à leur ancienne générosité que je dois d'avoir obtenu cette magnifique habitation. C'est ainsi que les hommes peuvent se réjouir d'avoir eu des ancêtres vertueux.

Il alla alors trouver les courtiers, et conclut le marché. Jusqu'à ce moment il n'avait cherché que son avantage, mais maintenant qu'on rappelait les choses des anciens temps, il voulait aussi continuer à obliger. Iu-sou-chin, de son côté, n'était pas en disposition de marchander, et il imita le grand aïeul de Yo-tchouan, ^{p.200} qui avait cédé son trône et son royaume. Il chercha ensuite une chaumière où il pût résider, sans plus songer à ce dont il s'était dépouillé.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Iu-sou-chin avait quelques honnêtes amis qui désapprouvaient sa conduite ; ils lui dirent :

— Lorsque vous possédiez encore votre maison, y avait-il impossibilité de trouver un autre acheteur que celui dont vous excitiez l'envie, et qui n'a cessé de comploter contre vous ? Il est maintenant parvenu à ses fins, et le père et le fils vont partout babillant et se félicitant. Avant que vous fussiez père, votre ressentiment ne s'était point affaibli, et maintenant que vous avez un fils, sa naissance eût pu servir de fondement au recouvrement de toute votre propriété. Ne fussiez-vous pas même rentré dans la possession du reste de votre maison, ce que vous en aviez conservé aurait pu vous suffire encore ; pourquoi donc vous en défaire pour le donner à Yo-tchouan ?

Iu-sou-chin les ayant écoutés, leur répondit en souriant :

— Vos intentions sont très bonnes, mais sans songer à l'avenir, vous ne considérez que ce qui est devant vos yeux. Quant à moi, je juge que les plans de Yo-tchouan tourneront à mon avantage. Si j'avais voulu rentrer dans ma propriété entière, il m'aurait fallu attendre que ^{p.201} mon fils eût atteint un âge plus avancé. Peut-être que lorsqu'il serait parvenu à sa virilité, il m'aurait été en effet possible de recouvrer ma maison ; cependant je suis vieux, et il me semble que je ne devais pas me flatter de vivre jusqu'à cette époque. Hé, qui pourrait m'assurer qu'après ma mort, mon fils lui-même n'aurait pas vendu ma maison à Yo-tchouan ? Celui-ci ayant attendu jusqu'à cette époque, se serait moqué de mon fils, et aurait insulté à ma mémoire. Ne vaut-il pas mieux qu'un père vende ses propriétés ? Alors du moins ceux qui lui survivent plaignent son fils.

Ce n'est pas tout encore ; il y a dix mille à parier contre un que bientôt je ne vivrai plus, et mon fils ne sera point encore arrivé à l'âge d'homme. Si je ne m'étais pas défait moi-même du reste de ma maison, ma femme aurait mieux aimé lutter

Lao-seng-eul — San-iu-leou

contre la faim, que de la vendre à Yo-tchouan. Alors celui-ci voyant qu'il ne pouvait point obtenir ce qui lui manquait, et craignant de voir échapper de ses mains ce qu'il avait précédemment acquis, aurait inévitablement comploté la perte de mon fils. Ainsi, non seulement ma propriété n'aurait point été recouvrée, mais mon fils lui-même aurait été sacrifié. Voilà ce qu'on eût pu appeler une ^{p.202} perte ! Au lieu qu'en faisant maintenant un marché désavantageux, je fais contracter à mon acquéreur une dette envers mon enfant, que peut-être il lui paiera un jour. S'il ne la paie pas lui-même, d'autres l'acquitteront pour lui. Le vieux proverbe dit : *La prudence commande d'endurer les injures.*

Ceux auxquels il s'adressait, quoique un peu ébranlés par ses raisonnements, dirent pourtant que sa tête n'était pas trop saine. Enfin Iu-sou-chin mourut subitement au bout de quelques années, et laissa son fils, encore dans l'enfance, sous la garde de sa veuve, qui ne possédait à peu près rien. La mère et l'enfant n'avaient pour subsister que le modique intérêt que leur produisait la somme peu considérable pour laquelle le reste de leur maison avait été vendu. Yo-tchouan, au contraire, s'enrichissait de jour en jour. Il savait comment on gagne de l'argent, et son fils savait à son tour comment on le conserve. Tout entraît chez eux, et rien n'en sortait ; la maison qu'ils avaient achetée était si solide, qu'elle aurait pu durer mille ans. Tous ceux qui les connaissaient accusaient la sagesse du ciel, et s'écriaient :

— Voyez ! les descendants de ces hommes qui furent libéraux et justes ne possèdent rien, ^{p.203} ou presque rien, tandis que les enfants de ceux qui ont enrichi leur famille par d'indignes moyens, nagent dans l'opulence.

Cependant les anciens ont dit avec vérité, « que lorsque la vertu ou le vice ont atteint leur plus haut degré, ils reçoivent à la fin le prix qui leur est dû, et que toute la différence consiste dans le plus ou le moins de retard ». Ces paroles sont dans la bouche de tous les hommes, mais elles ne font que peu d'impression sur leurs cœurs. Si la récompense

arrive tard, elle n'en est pas moins une récompense, tout comme si elle était venue de bonne heure, et c'est notre impatience seule qui en atténue la valeur.

Si vous désirez de bien comprendre la théorie des récompenses plus ou moins tardives, je vous dirai qu'elles ressemblent beaucoup à l'acte de prêter son argent pour en retirer un intérêt. Si vous exigez le capital un jour plus tôt, vous toucherez un jour d'intérêt de moins ; si vous le laissez au contraire une année de plus dans les mains de celui auquel vous l'avez prêté, votre intérêt se sera accru d'autant. Si vous attendez avec anxiété la récompense que vous croyez vous être due, le ciel ne réglera pas ses comptes avec vous, et vous ne recevrez rien ; il attendra que vous ayiez perdu toute espérance, p.204 que vous ayiez cessé de vous en occuper, et alors il vous la décernera tout à coup. Il en est de même d'une ancienne dette qui, lorsque le créancier l'a entièrement oubliée, arrive subitement à sa porte avec une grande accumulation d'intérêts. N'est-ce donc pas plus avantageux que de prêter pour se faire rendre aussitôt ?

Lorsque le fils de Iu-sou-chin fut parvenu à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il obtint à l'improviste un titre littéraire. Son nom était Iu-tseu-chin, et son surnom Ke-wou. Il fut créé hian, et ayant été choisi pour aller à Péking, il fut élevé à l'office de tchang-ko. Il avait de la vertu et de la franchise, et il devint le favori de l'empereur Tsoung.

Lorsque sa mère eut atteint un âge avancé, il demanda la permission de se retirer de la cour pour aller soigner sa vieillesse. Comme il approchait du terme de son voyage, il aperçut une femme qui, tenant un mémoire à la main, s'agenouillait sur les bords du canal, et s'écriait :

— Je supplie le seigneur Iu de recevoir et d'examiner ceci.

Ke-wou lui fit dire d'entrer dans son bateau ¹, et prenant le papier, il le parcourut. C'était une pétition dressée au nom de p.205 l'époux de cette

¹ A la Chine, presque tous les voyages se font par eau.

Lao-seng-eul — San-ïu-leou

femme, par laquelle il le suppliait de le recevoir lui et sa famille sous sa protection, et de les accepter pour esclaves. Ke-wou lui dit :

— Vous me paraissez être d'une bonne famille, qui peut vous porter à rechercher ainsi ma protection ? Pourquoi votre mari ne se montre-t-il pas lui-même, et vous expose-t-il, vous qui êtes une femme, à courir les chemins, et à les faire retentir de vos cris ?

La femme répondit :

— Il est vrai, je descends d'une famille ancienne. Mon beau-père durant sa vie était possédé de la manie d'acheter des terres, et il s'efforçait constamment d'ajouter à ses propriétés toutes celles qui en étaient voisines. Ceux qui les lui vendaient ne s'en défaisaient point volontiers, et ils le détestaient au fond de leurs cœurs. Les temps lui furent favorables presque jusqu'à la fin, et il n'eut aucun sacrifice important à faire pour conserver sa fortune. Il était ailleurs homme de rang, et lorsqu'un mandarin lui en voulait pour quelque chose, il savait l'apaiser au moyen d'un peu d'argent. Mais cette prospérité commença à s'altérer, et mon beau-père mourut. Son fils, mon mari, était jeune et ne possédait aucun titre. Les persécuteurs de l'orphelin et de la veuve l'assaillirent en masse, et tous ^{p.206} l'accusèrent auprès du hian ; dans le cours d'une seule année, il eut un grand nombre de procès à soutenir, qui lui enlevèrent la meilleure moitié de sa fortune. Maintenant il gémit sous le poids d'un malheur plus grand encore. Il est en prison, et ce n'est pas l'argent qui peut l'en tirer ; un personnage puissant peut seul opérer sa délivrance, Si un tel protecteur daigne se charger de son affaire et la traiter comme si elle le concernait lui-même, il pourra alors recouvrer sa liberté. Votre seigneurie peut donc seule nous secourir aujourd'hui, d'autant plus que cette affaire la regarde elle-même. Elle appartient à votre seigneurie autant qu'à mon époux. Voilà pourquoi il s'est

Lao-seng-eul — San-iu-leou

décidé à vous écrire et à me commander de venir au-devant de vous pour mettre sous votre protection nos personnes et nos propriétés. Il ne nous reste qu'à supplier votre seigneurie de ne pas les rejeter comme indignes d'elle, et de les accepter le plutôt possible.

Ke-wou ne put, en l'écoutant, dissimuler sa surprise.

— Dans quelle affaire, dit-il, puis-je être mêlé avec vous ? Sans doute que, pendant mon absence, mes esclaves complotant avec vous et avec votre mari, ont par quelque machination secrète tenté de m'envelopper dans ce malheur. p.207 Voilà ce qui vous oblige maintenant à recourir à ma protection. Dois-je recevoir des étrangers chez moi ? les reconnaître comme membres de ma famille, et en les protégeant, me rendre coupable moi-même d'une extension injuste de pouvoir ?

La femme répliqua :

— Vous ignorez ce dont il s'agit. Au milieu de l'emplacement de notre propriété est un bâtiment élevé, connu sous le nom des *trois étages consacrés*. Il vous appartenait autrefois, et il nous a été vendu postérieurement. Nous en avons joui durant plusieurs années de suite sans inquiétude ; mais dernièrement un ennemi qui nous est inconnu adressa tout à coup à l'autorité une dénonciation, portant que mon mari appartenait à une troupe de voleurs, et que depuis trois générations, notre famille n'avait grandi que par le brigandage ; qu'il y avait un trésor considérable divisé en vingt portions, et caché sous *les trois étages consacrés*, et que, lorsqu'il aurait été déterré, on en apprendrait les particularités. Le mandarin après avoir lu ce mémoire, s'empressa d'envoyer chez nous une troupe d'archers pour opérer cette recherche, et à la grande surprise de tout le monde, ils trouvèrent en effet sous le plancher un trésor tel

Lao-seng-eul — San-iu-leou

p.208 qu'il avait été indiqué. Mon mari fut aussitôt arrêté et conduit par devant le tribunal du mandarin. On le traita comme receleur, on le bâtit et on lui donna la torture pour lui faire découvrir ses complices et le reste de ce qu'ils pouvaient avoir volé.

C'est en vain que mon époux essaya d'arranger cette affaire, il ne put ni l'expliquer ni se justifier. Cet argent, il est vrai, ne lui appartenait pas, mais il ne pouvait dire d'où il était venu. Les circonstances ne lui étant pas connues, comment pouvait-il en expliquer la cause ? La seule consolation que nous eussions, c'est qu'il ne se présentait personne pour le réclamer. Cependant le mandarin fit emprisonner mon mari, et il n'a point encore prononcé sur son sort. Après de mûres réflexions, mon mari a pensé que cette maison appartenant autrefois à votre famille, il était possible que votre grand-père y eût enfoui ce trésor, et que votre père ignorant son existence, n'eût point cherché à le retirer de la terre. Ainsi, ce qui devait profiter à quelqu'un, est devenu pour nous une source de malheurs.

Nous ne discutons point en ce moment la vérité ou la fausseté de cette conjecture ; nous supplions seulement votre seigneurie de p.209 réclamer ce trésor et d'en disposer. Par là elle peut rendre mon mari à la vie, en l'arrachant des bras de la mort. Après que nous aurons été sauvés par votre seigneurie, il sera tout simple que nous lui fassions hommage de notre propriété. Nos jardins, notre maison furent l'ouvrage de son père, il est juste qu'ils reviennent à la famille de leur auteur. Nous y renoncerons sans aucune peine, et nous nous croirons heureux, au contraire, si votre seigneurie veut bien ne pas dédaigner nos offres.

Ke-wou en écoutant ces paroles, sentit naître en lui quelques soupçons ; il répondit donc :

Lao-seng-eul — San-iu-leou

— Ma famille a de tout temps observé comme règle de conduite, de ne point contracter d'obligations envers les personnes d'un rang inférieur. Je n'ai rien à vous dire pour le moment sur l'offre que vous me faites de vous donner à moi. Il est vrai que le jardin et la maison que vous possédez appartenaient autrefois à ma famille ; mais elle en a disposé avec toutes les formes légales, et vos parents ne les ont point dérobés. Si donc je veux les recouvrer, il faut que je vous restitue le prix de l'acquisition que vous en avez faite. C'est là la seule manière de procéder, et il n'existe aucune raison qui puisse faire que vous me les rendiez pour rien. Quant ^{p.210} au trésor, je reconnais n'y avoir aucun droit, et il ne me convient pas de le réclamer. Retirez-vous maintenant, et attendez chez vous que j'aie eu une entrevue avec le hian. Je l'inviterai à examiner soigneusement cette affaire, afin de pouvoir prononcer un jugement équitable. Si l'accusation n'est point fondée, votre mari recouvrera sa liberté, et sans doute on ne le mettra pas à mort injustement.

A ces mots la femme se réjouit extrêmement, et après lui avoir fait mille remerciements, elle partit.

Le lecteur ignore encore d'où le mal était provenu, et si la vérité fut ensuite connue. Il saura tout cela dans le chapitre suivant, s'il veut se donner la peine de le lire.

@

SECTION III

@

ARGUMENT

Un personnage bienveillant conçoit le projet de mettre dans l'embarras l'homme avare et envieux. L'équitable magistrat s'efforce avec diligence d'éclaircir un cas douteux.

p.211 Iu-ke-wou après avoir congédié cette femme, continua sa route. Il se mit, par la pensée, à la place du magistrat, chargé de juger cette affaire, et il la considéra sous tous ses aspects. « Ce trésor sans doute, se dit-il, n'a jamais appartenu à mes ancêtres ; car, si l'on supposait qu'ils en furent les propriétaires, comment expliquerait-on l'ignorance où leur fils est resté à cet égard, et le peu d'empressement de mes parents à le réclamer ? La personne qui en connaissait l'existence, et qui l'a révélée dans sa pétition, est étrangère à ma famille, et comme d'ailleurs sa pétition est anonyme, il est évident qu'elle a agi par des motifs d'inimitié ; je ne puis élever aucun doute sur ce point. Mais en reconnaissant qu'il est probable p.212 que ce personnage inconnu a été guidé par quelque motif de mécontentement, on ne peut néanmoins que le blâmer d'avoir impliqué celui dont il avait à se plaindre dans une affaire aussi vile, et de l'avoir signalé comme un recéleur de vols. Il est vrai cependant que, lorsque le trésor a été déterré, on l'a trouvé tel que le dénonciateur l'avait spécifié, et qu'il n'y avait rien de plus ni de moins. Il est difficile de concevoir que celui qui a fait cette dénonciation pour satisfaire à une haine secrète, ait poussé l'esprit insensé de vengeance jusqu'à sacrifier une aussi forte somme, et à aller l'enterrer sous la maison d'un autre, au risque de la perdre pour toujours. »

Telles étaient ses réflexions. Pendant plusieurs jours il y revint sans cesse ; mais il ne se présenta à son esprit aucune explication satisfaisante de l'affaire qui l'occupait. Il ne pouvait s'empêcher d'y penser à chaque instant, et pendant son sommeil et dans ses rêves, il poussait des cris et prononçait des mots entrecoupés. Sa mère l'ayant entendu, lui demanda ce qu'il avait. Il lui répéta alors avec exactitude et sans rien oublier, ce que lui avait dit la femme qui était venue à lui.

Sa mère partagea d'abord ses doutes et sa défiance ; mais après avoir réfléchi ^{p.213} quelque temps, elle s'écria :

— C'est cela ! c'est cela ! Ce trésor, en vérité, appartient à notre famille ! Les conjectures de cet homme se sont vérifiées ! Apprenez, mon fils, que, tandis que votre père était encore en vie, un de ses amis vint de fort loin pour lui faire une visite. Il coucha plusieurs nuits dans la chambre du rez-de-chaussée de notre maison, et il vit un rat blanc qui, après avoir couru de tous les côtés, se glissa tout à coup dans une fente du plancher. Au moment de son départ, il raconta à votre père ce qu'il avait vu, et il l'invita à ne jamais se défaire de sa maison dans aucun cas, parce qu'il pourrait par la suite y découvrir quelque trésor. Il est probable que ce trésor vient d'être maintenant découvert. Votre père en ne le retirant pas de la place où il était, a été la cause du malheur d'autrui. Allez donc le réclamer, et par là sauver la vie d'un homme.

Ke-wou lui répondit :

— Il y a quelque chose de plus à dire à cet égard. Une histoire aussi futile serait déplacée ; dans la bouche d'un personnage respectable, et lorsque j'irai entretenir le hian d'un rat blanc, n'est-il pas probable qu'il imaginera que je veux m'approprier injustement ce trésor, et que je n'ai forgé cette histoire que pour tromper les esprits crédules ? ^{p.214} D'ailleurs, ce rat blanc n'a point été vu par mon père, et ce n'est pas de sa bouche qu'est sorti ce conte absurde. Plus j'y réfléchis, moins je puis y ajouter foi ; c'est, à proprement parler, le rêve d'un insensé. Si ce trésor eût appartenu à ma famille, mon père l'aurait connu, et j'en aurais su quelque chose moi-même ; comment se fait-il qu'un étranger ait eu plus de notions sur ce point ? Toute cette histoire est fausse ; il n'y a aucune raison qui puisse me porter à la croire. Cependant il est convenable de consulter le hian, et de tâcher d'éclaircir cette affaire pour sauver un citoyen innocent. J'agirai ainsi en magistrat vertueux.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Il finissait de parler, quand un domestique entra pour lui annoncer que le hian venait lui rendre ses devoirs. Ke-wou dit :

— Je comptais aller à l'instant le voir moi-même ; hâtez-vous, et priez-le d'entrer.

Après que le hian l'eut salué et qu'il eut causé quelques instants d'une manière générale, il n'attendit pas que Ke-wou lui parlât de l'affaire qui l'occupait, et il entama ce sujet de lui-même, en le priant de l'éclairer de ses conseils.

— Thang un tel ¹, lui dit-il, le _{p.215} possesseur du trésor, a été souvent questionné sans qu'on ait pu tirer de lui aucun éclaircissement. Dans sa déposition d'hier, il a déclaré que sa maison appartenait autrefois à votre famille, et que par conséquent le trésor qu'on y a trouvé y avait sans doute été déposé par vos ancêtres. Je suis venu vers vous, d'abord pour vous rendre mes hommages, et ensuite pour vous supplier de m'informer de ce que vous savez à cet égard.

Ke-wou répondit :

— Ma famille a été pauvre pendant plusieurs générations, et aucun de mes aïeux les plus proches n'a jamais rien accumulé. En conséquence, si je me hâtais témérairement de réclamer ce trésor, je me donnerais une mauvaise réputation. Mais de ce que je ne pense pas que ce trésor ait appartenu à mes ancêtres, il ne s'ensuit point nécessairement qu'il ait été caché par des voleurs dans la maison, autrefois vendue par mon père. Je vous conjure donc de continuer vos recherches, afin d'arriver à la vérité, et si vous pouvez convaincre le prisonnier Thang de culpabilité, alors il méritera d'être puni.

_{p.216} Le hian dit :

¹ Le hian ne connaissait que son sing, c'est-à-dire, son nom de famille, lequel chez les Chinois se place toujours avant le ming ou le tseu, qui est le surnom ou le titre ; il dit donc : Thang meou, Thang un tel. (Note du traducteur anglais.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

— À l'époque où votre père quitta cette vie, vous étiez encore enfant, et il est probable que vous n'avez pu être entièrement informé de ce qui a précédé ou suivi de près votre naissance. Nous pourrions, il me semble, demander à votre mère si, avant la vente de votre maison, elle n'avait rien vu ou entendu dire de particulier.

Ke-wou lui répliqua :

— J'ai déjà questionné ma mère à ce sujet, mais elle en parle un peu au hasard, et ce qu'elle dit, elle ne le tient pas de mon père. Comme je suis maintenant interrogé par une personne respectable, je ne dois rien dire inconsidérément ; c'est pourquoi trouvez bon que je ne m'explique pas davantage.

Le hian en entendant ceci, insista aussitôt pour qu'il lui dît tout ce qu'il paraissait savoir, mais Ke-wou ne voulut rien ajouter de plus.

Il arriva fort heureusement que sa mère était en ce moment derrière l'écran ¹, et qu'elle entendit toute cette conversation. Désirant de faire une bonne action, elle ordonna à son _{p.217} intendant d'aller raconter tout ce qu'elle savait. Après que le hian l'eut écouté, il réfléchit en silence pendant quelque temps, puis il dit à l'intendant :

— Veuillez prendre la peine d'aller demander à votre maîtresse où demeure l'homme qui vit le rat blanc, et s'il est encore en vie ou non ; si sa famille est riche ou pauvre ; quel était le degré de son intimité avec votre maître, et s'ils avaient coutume de se rendre réciproquement des services ? Je prie votre maîtresse de parler avec précision, parce que les renseignements qu'elle donnera peuvent jeter du jour sur cette affaire obscure et difficile.

L'intendant rentra et revint quelques moments après.

¹ Sorte de treillis ou de rideau qu'on suspend dans un appartement, et derrière lequel se placent les femmes pour voir sans être vues. Voyez le roman de [l'Union bien assortie](#), t. 2, p. 73. (T. F.)

Lao-seng-eul — San-iu-leou

— Ma maîtresse, dit-il, m'ordonne de vous informer que la personne qui vit le rat blanc, habite une contrée lointaine, et qu'il est du fou de... et du hian de... Il n'est point encore mort, et il possède une grande fortune. C'est un homme éminent par ses vertus, qui attache peu de prix aux richesses, et qui était lié à mon maître par les nœuds de la plus étroite amitié. Voyant que son ami avait vendu ses jardins, et qu'il serait peut-être aussi obligé de se défaire du petit bâtiment qui lui restait, il voulut lui fournir l'argent nécessaire pour racheter sa propriété ; mais comme mon maître ne voulut p.218 pas l'accepter, il ne le pressa pas davantage sur ce point. Ce fut au moment de son départ qu'il dit ce que vous savez.

Le hian ayant réfléchi de nouveau, ordonna à l'intendant de rentrer encore, et d'aller demander à sa maîtresse si cet homme, depuis la mort de son époux, était venu rendre ses hommages au défunt, si elle l'avait revu, et de répéter dans ce dernier cas tout ce qu'elle aurait pu lui entendre dire.

L'intendant obéit, et lorsqu'il rentra, il dit :

— Il y avait dix ans que mon maître était mort, lorsque son ami en fut informé ; il vint aussitôt pour rendre des honneurs à sa mémoire. Voyant que la maison de mon maître avait été vendue, il parut très surpris, et demanda si, après son départ, on avait trouvé le trésor dont il avait prédit la découverte. Ma maîtresse lui répondit que non. Il soupira, et dit : « C'est une belle chose pour ceux qui ont acheté la propriété. Trompeurs dans le fond de leurs cœurs, et machinateurs de complots et d'artifices pour envahir les biens de votre mari, ils ont acquis une fortune qu'ils ne méritaient pas ; mais patience ! ils pourront aussi éprouver quelque malheur auquel ils sont loin de s'attendre. » Quelques jours après son départ, la famille de Thang fut dénoncée, et vous savez ce qui est p.219 arrivé. Ma maîtresse a constamment depuis lors loué et admiré l'ami de son mari, en disant que c'était un homme qui lisait dans l'avenir.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

Quand il eut cessé de parler, le hian se mit à rire de toutes ses forces, et allant vers l'écran, il fit une profonde révérence en disant :

— Je rends mille grâces à votre seigneurie pour les renseignements qu'elle m'a donnés ; elle a éclairé ma faible intelligence, et je pénètre maintenant dans cette affaire extraordinaire. Il n'est pas besoin de faire d'autres recherches. Qu'un de vos gens prenne la peine de m'apporter un reçu, et je vais envoyer le trésor chez vous.

Ke-wou lui demanda ce qu'il voulait dire, et le pria de lui faire connaître sa pensée à ce sujet ; le hian lui répondit :

— Ce trésor, en vingt portions, n'a été laissé par aucun de vos ancêtres, et n'est point le résultat des vols du prisonnier Thang. Voici le fait : ce vertueux étranger désirait racheter les propriétés de votre père, mais votre père étant un homme d'un caractère indépendant, refusa obstinément les offres de son ami, et celui-ci, pour lui donner malgré lui le moyen de recouvrer sa maison par la suite, y déposa l'argent qu'on y a trouvé. Ne voulant pas le dire ouvertement, il supposa l'intervention d'un esprit, dans l'idée ^{p.220} qu'aussitôt après son départ votre père déterrerait le trésor. Quand il vint pour rendre des honneurs à sa mémoire, et qu'il apprit que non seulement son ami n'avait pas recouvré ses jardins, mais encore qu'il avait vendu le reste de sa propriété, il vit que le trésor était dans les mains de l'ennemi, et il fut vexé outre mesure. A son départ, il dressa une pétition anonyme pour la faire remettre en temps opportun. Telle est l'explication de cette affaire, et maintenant que la vérité est reconnue, il est juste que vous rentriez dans vos biens. Qu'avez-vous à dire à cela ?

Ke-wou, quoique applaudissant à sa décision dans le fond de son cœur, avait encore quelques objections à faire, par le désir d'éviter tout soupçon de connivence. Il ne voulait pas se hâter de faire des remerciements au hian, mais s'inclinant devant lui, il lui dit « que sa

conclusion lui paraissait parfaite, et qu'il était doué sans doute d'une sagesse admirable ; que Loung-tou ¹ lui-même reparaisant au monde n'aurait _{p.221} pu mieux juger ; mais en même temps, ajouta-t-il, quoiqu'il paraisse évident d'après vos raisonnements que ce trésor nous est venu d'un ami généreux, cependant, comme il n'y a personne qui puisse rendre témoignage du fait, il ne me conviendrait pas de me hâter de reprendre cet argent. Je vous supplie donc de le garder par devers vous, pour l'appliquer à soulager les pauvres dans les temps de famine.

Tandis qu'il parlait ainsi, un de ses serviteurs entra, portant un billet rouge, et s'approchant de son oreille, il lui dit :

— L'homme dont vous venez de vous entretenir est à la porte. Il dit qu'il vient d'une distance de plus de mille li ², pour rendre ses devoirs à ma maîtresse. Je ne puis l'annoncer tandis que le hian est présent ; cependant, comme il est instruit de l'affaire qui vous occupe, il ne pouvait arriver plus à propos sans doute, et j'ai cru devoir vous en informer, parce que vous pouvez peut-être désirer de le questionner.

Ke-wou témoigna la joie qu'il éprouvait de son arrivée, et en fit part aussitôt au hian. Celui-ci fut près d'en sauter de plaisir, et il demanda qu'on le fit entrer sur-le-champ.

L'étranger leur parut un homme respectable, ayant un visage plein et des cheveux blancs. Il _{p.222} rendit ses devoirs à son ami, mais il fit peu d'attention au hian qui lui était inconnu. Après s'être incliné, il s'avança en disant :

— L'objet de mon voyage est de venir voir la veuve de mon ancien ami. Je ne me propose point de faire ma cour aux riches et aux grands ; moi, homme de la campagne, je n'ai rien à démêler avec vous, et ce n'est donc pas à vous que je prends

¹ Magistrat fameux des anciens temps. Le nom de sa place était Loung-tou-ta-hio-sse, et son nom propre Pao-wen-tching. Il est maintenant déifié, et on lui a élevé des temples. (Note du traducteur anglais.)

² Environ cent lieues.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

la liberté de faire une visite. Veuillez seulement me permettre d'entrer dans la maison pour que j'aie en saluer la maîtresse.

Ke-wou lui dit aussitôt :

— Comme mon vénérable ami est venu de très loin, nous ne devons pas le traiter ainsi qu'un hôte ordinaire. Le hian et moi sommes en ce moment à consulter sur une affaire difficile, et comme votre présence peut nous être d'un grand secours, nous vous supplions de ne pas refuser de vous asseoir un moment avec nous.

Le vieillard à ces mots fit une révérence et s'assit. Le hian prit du thé avec lui, et le saluant ensuite, il lui dit :

— Il y a environ vingt ans que vous avez accompli un acte d'une grande vertu. Personne n'en était d'abord instruit, et il m'est échu à l'instant en partage de le mettre en lumière. Dites-nous, je vous prie, si ce n'est pas vous qui voulûtes donner un trésor à votre ami, p.223 en lui faisant croire qu'il le devait à l'intervention d'un esprit ?

Quand l'étranger entendit ces paroles, il parut fort surpris, et il ne répondit pas tout de suite ; ayant cependant surmonté son embarras, il dit :

— Comment un homme du commun tel que moi aurait-il pu faire quelque chose qui vous paraît si louable ? Je ne sais ce que vous voulez dire.

— On se souvient, lui dit Ke-wou, de vous avoir entendu proférer quelques mots concernant un rat blanc. On était sur le point de traiter un homme honnête comme un recéleur de vols. Je n'ai pu supporter cela, et j'ai prié le hian de le mettre en liberté. Cependant nous nous sommes entretenus de cette affaire, et par degrés nous croyons être parvenus à la solution ; mais comme nous n'avons pas de certitude sur la vérité ou la fausseté de l'histoire du rat blanc, nous vous conjurons de vouloir bien résoudre nos doutes à cet égard.

Le vieillard se refusait toujours à donner des explications, lorsqu'il reçut un message de la part de la mère de Ke-wou, pour l'inviter à révéler la vérité et à justifier par là un innocent. Il sourit et laissa échapper enfin le secret enseveli depuis vingt ans dans le fond de son p.224 cœur. Ce qu'il dit s'accordait parfaitement avec tout ce que le hian avait conjecturé, et l'ordre ayant été donné à quelques hommes d'aller examiner et reconnaître les lettres et les marques empreintes sur le trésor, il ne resta plus aucun doute sur son identité.

Le hian et Ke-wou firent éclater leur admiration pour les vertus du vieillard ; le vieillard et Ke-wou se répandirent en éloges sur la pénétration du hian, et le hian et le vieillard exaltèrent la conduite désintéressée de Ke-wou.

— De telles actions, disaient-ils tous ensemble, feront du bruit dans le monde ; il n'est pas besoin d'être devin pour prédire leur célébrité.

Ils passèrent quelque temps à se louer ainsi l'un l'autre, et tous les domestiques qui étaient présents mettaient la main devant leur bouche pour s'empêcher d'en rire.

— Le hian, disaient-ils, avait donné des ordres pour découvrir et saisir l'auteur de la pétition anonyme. Il l'a trouvé maintenant, et au lieu de le faire battre, ils sont assis et causent ensemble. C'est là du nouveau !

Aussitôt que le hian fut de retour à son tribunal, il envoya le trésor chez Ke-wou, et en demanda un reçu ; mais celui-ci ne voulut pas le recevoir, et il écrivit au hian pour le prier p.225 de remettre cet argent à la famille de Thang, pour racheter d'elle sa propriété.

— Ainsi j'accomplirai, disait-il, les intentions de mon père, et les désirs de son généreux ami ; enfin je mettrai la famille Thang à même d'acheter une autre maison, et personne ne sera maltraité dans cette affaire.

Chacun donna des éloges aux nobles sentiments de Ke-wou. Le hian pour complaire à ses intentions, mit Thang en liberté, et Ke-wou,

Lao-seng-eul — San-iu-leou

remboursant à celui-ci l'argent que son père avait autrefois payé, exigea de lui en retour les actes et les titres en vertu desquels il était propriétaire. Les jardins et les bâtiments rentrèrent en la possession de leur ancien maître.

Le même jour, dans le plus haut des *trois étages consacrés*, Ke-wou fit une offrande de vin au ciel, en témoignage de sa gratitude.

— C'est ainsi, s'écriait-il, que les vertus de mon père ont été récompensées ! C'est ainsi que les artifices de Thang ont rencontré leur punition ! Comment les hommes peuvent-ils renoncer à la vertu pour se complaire dans le vice !

Thang et sa femme firent dresser un acte par lequel ils disposaient de leurs personnes et de leurs biens, et le présentèrent à Ke-wou, en le suppliant d'agréer leurs services pour le reste de leurs vies : mais celui-ci refusa absolument de ^{p.226} l'accepter, et les tranquillisa par des paroles obligeantes. Alors le mari et la femme ayant fait graver une tablette pleine de leurs vœux pour lui, la placèrent dans le lieu le plus honorable de leur maison, pour y faire leurs offrandes. Quoiqu'ils ne pussent pas le persuader de les prendre à son service, ils ne s'en considérèrent pas moins comme ses serviteurs, et non seulement ils s'efforcèrent de reconnaître ses bienfaits, mais encore ils firent savoir à tout le monde qu'ils appartenaient à la famille de Iu, et dès lors personne ne songea à leur faire injure.

Pour consacrer la mémoire de ces événements, on composa une stance qui avait pour objet de conseiller aux hommes riches de ne pas envier la propriété de leurs voisins. Nous la donnons telle qu'elle s'est conservée :

Contraint par le besoin, il vendit sa maison et ses terres,
Maintenant la maison, les terres et les acheteurs lui reviennent ;
C'est ainsi que la vertu reçoit enfin sa récompense,
Tandis qu'il ne reste au vice envieux que des infortunés à déplorer.

MORALITÉ

La perspicacité du jugement du hian ; la générosité désintéressée du vieillard, et la ^{p.227} modération de Ke-wou, méritent toutes trois une renommée éternelle. Les magistrats doivent suivre l'exemple du hian, et les citoyens doivent imiter la modération de Ke-wou. Ceux qui ont de la fortune et de la bienveillance auraient tort cependant de se modeler tout à fait sur le vieillard, parce qu'on ne saurait le justifier à l'égard de sa pétition anonyme. Les actions de l'amitié généreuse ne sont pas toutes dignes d'être imitées. Ceux de qui la vie se recommande principalement par de bonnes actions sont invariablement des hommes intègres. Ainsi, à l'égard des amis, la différence qui existe entre ceux qui sont justes et ceux qui sont seulement généreux, c'est que la conduite des premiers doit servir de modèle, et qu'il faut se garder de copier celle des autres.

@



Laou-seng-urh, or, « an heir in his old age » ¹ a chinese drama.

London, 1817, in-16 de xlix et 115 pages.

Un écrivain célèbre du siècle dernier, admirateur passionné d'un art auquel il devait ses plus grands succès et la plus belle partie de sa gloire, cherchait à rehausser celle de la nation chinoise, en faisant remarquer qu'elle cultivait depuis plus de trois mille ans, cet art, inventé un peu plus tard par les Grecs, de faire des portraits vivants des actions des hommes, et d'établir des écoles de morale où l'on enseigne la vertu en actions et en dialogues. Quand l'invention du poème dramatique à la Chine remonterait à une époque aussi reculée (ce qu'il serait difficile de démontrer), il ne faudrait pas se hâter d'en tirer un argument philosophique en faveur des Chinois. On a trouvé des spectacles à Java, à Sumatra, et dans toutes les îles du grand Océan, où la philosophie et même la civilisation n'ont pas fait de grands progrès. Si le théâtre a depuis longtemps été institué à la Chine, il n'y a jamais été en honneur ; et, loin qu'on le considère comme une école de morale et de vertu, on n'y voit qu'un amusement frivole et dangereux, contraire à la gravité et à la décence, et pernicieux aux bonnes mœurs. Les lettrés n'ont jamais cessé de déclamer contre les jeux des bateleurs et des comédiens ; car la même expression les désigne indifféremment. Mais ces déclamations n'empêchent pas qu'il n'y ait partout des comédiens ambulants, qui vont, chez ceux qui les appellent, jouer des farces ou représenter des tragédies ; il est même du bel usage de les faire venir dans les repas de cérémonie pour divertir les convives, et ils sont admis jusque dans le palais de l'empereur, où ils servent, concurremment avec les marionnettes, les ombres mécaniques et les

¹ Abel-Rémusat, *Journal des Savants*, janvier 1818, pages 27-35.

Suivant l'orthographe dont les missionnaires de toutes les nations nous ont fourni les bases, et dont les transcriptions faites à la Chine par les Mandchoux constatent l'exactitude, il faut lire *Laou-seng-eul*. La nouvelle orthographe adoptée par les auteurs anglais, ne peut convenir qu'aux lecteurs de cette nation, et rend pour tous les autres les mots chinois entièrement méconnaissables. Ces trois mots signifient, *le vieillard qui obtient un fils* ; sens que la phrase du titre anglais n'exprime pas avec assez de clarté.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

danseurs de corde, à l'amusement de la cour et des ambassadeurs étrangers. C'est qu'à la Chine on ne fait nulle difficulté de se montrer peu conséquent à ses principes, et qu'on y est, comme ailleurs, beaucoup plus sévère en théorie qu'en pratique.

Néanmoins, comme il n'y a jamais eu de théâtre public dans l'empire, et comme une telle institution est trop en opposition avec les lois, les usages et les préjugés nationaux, pour pouvoir jamais s'y introduire, on conçoit que l'art dramatique a dû souffrir du peu d'importance qu'on met à ses productions. Ce n'est pas une simple tolérance, ou l'accueil secret de quelques particuliers, qui peut faire naître des chefs-d'œuvre en ce genre ; il faut aux auteurs et aux comédiens, des fêtes solennelles, le concours d'un grand nombre de spectateurs, des éloges publics, des applaudissements universels. La police chinoise serait renversée de fond en comble, si des histrions obtenaient ces encouragements. Les auteurs comiques se ressentent de la même influence ; et si ceux qui jouent les pièces de théâtre sont assimilés aux bateleurs, ceux qui les composent sont relégués, avec les romanciers et les auteurs de poésies légères, dans la dernière classe de la littérature. Quoi qu'en puisse dire l'auteur anglais dont nous allons faire connaître le travail, les ouvrages de pur agrément sont comptés pour peu de chose par les Chinois, dont l'estime avouée n'a d'autre règle qu'une utilité directe et immédiate. Le père Cibot a bien peint leurs préjugés à cet égard, quand il a dit : « Les idées politiques de la Chine sur la poésie ne sont pas les mêmes que celles de l'Europe... Le mérite de faire de beaux vers attire peu l'attention du gouvernement. On dit ici qu'un homme de lettres fait bien des vers, comme on dit en France qu'un capitaine d'infanterie joue bien du violon. »

Au milieu de tant de causes qui devaient en arrêter les progrès, ou plutôt le retenir dans un éternel état d'enfance, c'est comme un prodige que l'art dramatique ait pourtant fait quelques pas vers la perfection, et puisse même soutenir un instant de comparaison avec les idées que nous nous en formons. Jusqu'à présent on n'avait eu, pour en juger, que *l'Orphelin de la Maison de Tchao*, tragédie que le père Prémare a

Lao-seng-eul — San-iu-leou

extraite d'un recueil de cent pièces de théâtre, et mise en français. M. Davis vient de tirer du même recueil une comédie, qu'il a traduite en anglais : ainsi l'on peut, par ces deux échantillons, prendre une idée du goût chinois dans les deux genres. Sur la première de ces deux pièces, des juges éclairés dans ces matières avaient pensé que le théâtre chinois pouvait être intéressant à étudier. Voltaire alla plus loin, et voulut prouver qu'il pouvait être bon à imiter : dans ce dessein, il choisit pour sujet d'une de ses tragédies la fable même de la pièce traduite par le père Prémare. A la vérité, il eut soin de préparer et d'embellir toutes les situations qu'il y avait prises, d'en faire disparaître toutes les irrégularités, d'en former enfin une pièce nouvelle, pour ainsi dire, qui n'a de commun que le titre avec son prétendu original. Il eût été difficile d'agir autrement ; mais aussi il s'en faut bien que *l'Orphelin de Tchao* soit la meilleure et la plus régulière du recueil ou elle a été prise. Le drame que nous annonçons, nous paraît bien supérieur dans son genre, et bien moins éloigné de l'idée que nous nous formons d'une bonne comédie, sous le rapport de la fable, de la conduite et du style, que ne l'est à tous ces égards, du modèle d'une bonne tragédie, la pièce traduite par le père Prémare.

Le traducteur, M. J. F. Davis, fils du directeur de la compagnie des Indes à Canton, est un jeune littérateur déjà connu par la traduction d'un petit roman, intitulé *San-iu-lo*, roman dont les journaux anglais ont parlé avec beaucoup d'éloges. Sa nouvelle traduction justifie ces éloges, et donne lieu d'espérer qu'elle sera suivie de quelques autres ouvrages du même genre. L'auteur paraît vouloir profiter des progrès qu'il a faits dans l'étude du chinois, pour transmettre à ses compatriotes quelques-unes de ces productions légères des Chinois, que les missionnaires et les autres savants ont peut-être trop négligées. C'est là, sinon une des plus utiles, au moins une des plus agréables applications de la connaissance des langues. On voit avec plaisir les personnes qui se trouvent au milieu des naturels, entreprendre ces sortes de travaux ; ils n'exigent pas ce genre de recherches auxquelles il serait impossible de livrer dans les contrées lointaines, où l'on est privé du secours de nos bibliothèques ; et ils

Lao-seng-eul — San-iu-leou

demandent au contraire, par rapport aux expressions populaires, aux proverbes, aux allusions, ces notions locales, auxquelles les connaissances les plus profondes, acquises dans les livres, ne peuvent souvent suppléer qu'imparfaitement.

La traduction de M. Davis est précédée d'un *Coup d'œil sur le drame chinois et sur les représentations théâtrales*. On y a réuni, sur l'état actuel de l'art théâtral à la Chine, quelques renseignements dont les relations des voyageurs ont le plus souvent fourni la matière ; j'en extraurai quelques faits qui m'ont paru moins connus. La construction des théâtres n'entraîne pas à de grands frais ; c'est ordinairement la troupe elle-même qui en construit un : en moins de deux heures, on a planté des piliers de bambous, qui soutiennent, à six ou sept pieds de terre, un toit fait avec des nattes ; des pièces de toile peinte ferment la scène de trois côtés, et les spectateurs se placent en face du quatrième, qui reste ouvert. Rien n'indique le changement de scène : un général reçoit l'ordre de se rendre dans une province éloignée ; il monte sur un bâton, fait claquer un fouet, ou prend à la main une bride et saute en faisant trois ou quatre fois le tour du théâtre, au bruit des tambours et des trompettes ; puis il s'arrête tout court, et apprend aux spectateurs le nom du lieu où il est arrivé. Pour représenter une ville prise d'assaut, trois ou quatre soldats se couchent l'un sur l'autre, et *figurent la muraille*. Ces puérités ne préviendront pas les bons esprits contre le théâtre même. La pompe du spectacle n'a rien de commun avec les véritables secrets de l'art, et les bons ouvrages sont ceux qui peuvent le plus aisément s'en passer. L'auteur anglais avoue que la scénique n'était pas beaucoup plus perfectionnée en Angleterre il y a deux siècles, et il remarque que la première invention des toiles peintes pour le changement de scène est attribuée à Inigo Jones, qui les imagina à Oxford en 1605.

On dit que quand la cour réside à Péking, on compte dans cette capitale plusieurs centaines de troupes, qui vont, dans d'autres temps, parcourir les provinces. Chaque troupe est composée de huit ou dix personnes, qui sont, à proprement parler, les domestiques ou les

esclaves du maître. Ils voyagent dans des barques couvertes, le long des canaux et des rivières, sur le bord desquels sont situées la plupart des grandes villes. Ces barques sont leur habitation, et c'est là que le maître les exerce à la déclamation et leur apprend leurs rôles. Les personnages de femmes sont représentés par des hommes, depuis l'époque où le feu empereur Khian-loung prit pour seconde femme une actrice, en dépit du règlement qui défend aux hommes en place de fréquenter les actrices et les femmes de mauvaise vie. Il est interdit aux auteurs de mettre sur la scène les empereurs, impératrices, princes, ministres et généraux des temps anciens. Ainsi le drame historique serait proscrit précisément chez la nation qui devrait l'avoir le plus en honneur, et par un gouvernement dont toutes les démarches sont, si j'ose ainsi parler, une perpétuelle représentation des actions et des maximes anciennes. Mais, suivant l'auteur anglais, cette défense est perpétuellement enfreinte, ces sortes de représentations étant en réalité l'objet favori et habituel de l'art dramatique. Voilà ce que j'ai remarqué de plus digne d'attention dans les détails relatifs au régime théâtral des Chinois. Ce qu'on lit ensuite sur les représentations, le jeu des acteurs, le sujet ordinaire des pièces, est extrait en grande partie des relations publiées par les différents voyageurs qui ont visité l'empire chinois, et se trouve déjà dans plusieurs ouvrages répandus. Je finirai donc l'extrait de ce discours en remarquant, d'après l'auteur, que les représentations théâtrales sont, à la Chine, plus puériles et plus insignifiantes, à proportion du rang élevé des spectateurs. A la cour et devant les ambassadeurs, on donne la préférence aux jongleurs, aux danseurs de corde, et même aux marionnettes, sur les meilleurs acteurs. C'est ainsi que, sous la reine Anne, la bonne compagnie de Londres courait aux puppet-shows, et laissait au vulgaire le soin d'applaudir aux tragédies de Shakespeare et d'Otway.

Dans un court avertissement qui précède immédiatement sa traduction, M. Davis remarque que les pièces chinoises sont en grande partie composées de vers irréguliers qui sont chantés en musique. « Le sens, dit-il, en est souvent obscur ; et, suivant les Chinois eux-mêmes, on s'attache principalement à flatter l'oreille, le sens lui-même

paraissant négligé ou sacrifié à l'harmonie. » Il avertit ensuite que, dans les endroits douteux, il a demandé l'avis de deux ou de plusieurs natifs, et qu'il a adopté ensuite le sens qui lui a paru plus conforme au génie de la langue et au but de l'ouvrage ; mais qu'un fort petit nombre de passages, d'une indécence grossière ou d'un ennui insupportable, ont été à dessein supprimés dans sa traduction. Nous ne pouvons qu'approuver l'un de ces deux procédés, mais nous ne saurions approuver l'autre. Quand on traduit un ouvrage d'une langue savante, on peut sans doute le purger de tout ce qui choquerait la décence et la pureté de nos langues d'Europe ; mais on n'est nullement tenu de le rendre plus intéressant qu'il ne l'est en lui-même. Ces sortes de traductions doivent avoir pour objet de faire connaître le goût et le genre d'un peuple aux lecteurs instruits, et non d'amuser les lecteurs frivoles, qui ne manquent point de sujets pour exercer leur curiosité, et qui, d'un autre côté, ne seraient jamais satisfaits des sacrifices qu'on ferait en leur faveur. M. Davis nous paraît d'ailleurs avoir usé un peu trop pleinement du privilège qu'il s'est donné ; et quoiqu'il prétende n'avoir supprimé qu'un très petit nombre de passages, ses omissions sont réellement assez considérables, et formeraient presque un tiers de l'ouvrage. On ne peut croire que la difficulté de traduire ces passages l'ait arrêté, puisqu'il n'y a point de difficultés pour un traducteur aidé des naturels du pays. Par ces suppressions, il a réellement rendu le drame plus rapide, et sa traduction plus conforme à notre manière de voir ; mais aussi il lui a fait perdre cette couleur naturelle et ce goût chinois qu'il était essentiel de conserver.

On ne peut nier que le genre d'utilité le plus incontestable des drames et des romans des nations lointaines ne soit de faire juger les mœurs et les usages de ces nations, en les mettant en action, et en les présentant sous un jour plus naïf et plus vrai qu'on ne le peut faire dans une relation. Mais, d'un autre côté, la condition indispensable pour juger du degré d'intérêt de ces productions, même, jusqu'à un certain point, pour les entendre, ce serait la connaissance de ces mœurs et de ces usages dont on y cherche l'esprit. Par exemple, dans la comédie nouvellement traduite, tout l'intérêt se porte sur un vieillard qui se voit

près de mourir sans enfants mâles. Et, quoique ce soit en tout pays un malheur que de ne pas laisser de postérité, on ne peut, à moins d'être bien imbu des idées chinoises à cet égard, apprécier convenablement l'importance que ce vieillard met à avoir un fils ; le désespoir qui l'accable, quand il se croit privé de cette consolation ; l'excès de sa joie, quand il apprend que le ciel la lui a enfin accordée. Pour ne rien trouver d'exagéré dans tous ses sentiments, il faut connaître et avoir bien présentes à l'esprit les relations que les lois, la morale, j'oserais dire la religion, ont établies entre les parents et les enfants, et qu'elles perpétuent après la mort des premiers par les devoirs qu'elles imposent aux autres. Il faut savoir qu'un Chinois, près de mourir sans enfants mâles, envisage son sort du même œil qu'un Européen qui se verrait ici privé des honneurs funèbres : il est déshonoré, sa famille est éteinte ; personne n'héritera de son nom, ses filles le perdront en passant dans la famille de leur mari ; on ne fera point en son honneur ces cérémonies journalières qui, suivant l'idée de Confucius, rendent les morts toujours présents au milieu des vivants : on ne viendra point, matin et soir, se prosterner devant la tablette où son nom sera inscrit ; on ne brûlera point des parfums, on ne lui offrira pas des mets, on n'arrangera pas ses habits, on ne tiendra pas sa place vacante au milieu de la famille, comme cela est recommandé dans le *Tchoung-young* ; on ne remuera pas la terre sur sa sépulture, on ne cultivera pas les arbres qui y seraient plantés ; au jour anniversaire de sa mort, on ne viendra pas pleurer et se lamenter sur son tombeau. Voilà les calamités que redoute celui qui ne laisse point de fils après lui ; voilà les préjugés que la philosophie chinoise a renforcés de tout son pouvoir, loin de chercher à les détruire. Il nous faut un commentaire pour nous mettre en état de les concevoir ; mais toutes ces idées se réveillent en Chine au seul titre de la pièce que nous avons sous les yeux : *Lao seng eul*, « le vieillard à qui il naît un fils »¹. Ce ne serait chez nous qu'un bonheur ordinaire ; c'est à la Chine un coup du ciel. Le principal personnage est sauvé d'un malheur accablant : les traverses

¹ Le traducteur anglais a rendu ces mots par *an heir in his old age*. Par là il a conservé la tournure amphibologique de la phrase chinoise.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

qui vont lui faire craindre d'y retomber, exciteront au plus haut degré l'intérêt et la compassion des spectateurs.

Un vieillard de *Toung-phing-fou*, nommé *Lieou-thsoung-chen*, a ramassé une grande fortune dans le commerce ; sa conscience lui reproche les moyens dont il s'est servi pour l'acquérir ; le ciel l'en punit cruellement ; il a soixante ans ; sa femme Li en a cinquante-huit ; il n'a qu'une fille qui est mariée, et un neveu, fils de son frère, qui porte le même nom de famille que lui : mais tout le monde dans sa maison est conjuré contre ce neveu ; sa femme, sa fille, et surtout son gendre. On craint que le vieillard ne veuille laisser son bien à cet héritier du nom de sa famille. La femme oblige son mari à le chasser de chez lui : le gendre, chargé de compter à son cousin une somme d'argent, lui vole une partie ; le pauvre neveu est renvoyé sans pitié. Le vieillard, à la sollicitation de sa femme, remet toutes ses clefs à son gendre, et lui abandonne la direction de son bien. Tout le monde est content, excepté le neveu, qui se trouve réduit à la misère. Le vieillard, prêt à partir pour la campagne, annonce à sa femme la grossesse de Siao-meï, sa seconde femme, lui recommande d'avoir beaucoup de ménagement pour elle, et demande avec instance d'être informé tout de suite du sexe de l'enfant qu'elle lui donnera. Telle est la matière du *Sie-tseu* ou prologue ; la marche en est rapide, le dialogue naïf et animé. La passion de la dame Li contre son neveu, le caractère intéressé et sordide du gendre, la joie de *Lieou-thsoung-chen* en parlant d'avance du fils qui doit lui naître, l'impatience de sa femme qui ne partage point cette joie, tout cela est peint avec chaleur, et assaisonné de traits vifs et comiques.

Au premier acte, le gendre déplore son malheur de se voir privé de l'héritage sur lequel il avait compté.

— Jamais, dit-il à sa femme, je ne vous aurais épousée, si j'avais pu m'attendre à ce qui m'arrive. Si Siao-meï donne le jour à une fille, il faudra céder la moitié du bien de votre père ; et, si c'est un fils, il faudra le céder tout entier.

Lao-seng-eul — San-iu-leou

La jeune femme le console ; elle lui propose de feindre que Siao-meï a pris la fuite avec un autre homme. Cette feinte est adoptée ; on en parle à la dame Li, et tous trois vont à la campagne trouver Lieou-thsoug-chen. Celui-ci refuse d'abord d'ajouter foi à son malheur ; il croit qu'on lui prépare une surprise : mais, quand il est enfin persuadé, il se livre à son désespoir, et prend la résolution de distribuer des aumônes pour apaiser le ciel, dont la colère le poursuit. Ainsi finit le premier acte, que le traducteur a beaucoup abrégé. On voit que la scène, d'abord dans la maison de ville de Lieou-thsoug-chen, est transportée ensuite à la campagne. L'unité de lieu n'est pas une règle qu'il faille s'attendre à trouver observée à la Chine.

Le second acte commence par la distribution des aumônes, que le gendre du vieillard est chargé de faire dans le temple de Khai-youan. Une scène de mendiants placée en cet endroit est égayée par quelques tours de fourberie dont ces sortes de gens ont coutume d'user. Le neveu de Lieou-thsoug-chen vient ensuite pour avoir sa part de la distribution ; il est repoussé durement par le gendre, accueilli avec tendresse par son oncle, mais chassé de nouveau sur les instances de sa tante. Le vieillard le congédie, en lui recommandant d'être exact à remplir ses devoirs sur les tombeaux de ses ancêtres. Cette recommandation, prise dans le sentiment même qui anime Lieou-thsoug-chen, fonde assez adroitement la grande scène du troisième acte.

Dans celui-ci, la scène est au milieu des tombeaux. La fille de Lieou-thsoug-chen voudrait aller pratiquer les cérémonies accoutumées sur ceux de sa famille ; mais son mari l'en éloigne pour la conduire à la sépulture de la sienne. Cette manière de mettre en action les devoirs qui séparent une fille de ses parents, me semble assez ingénieuse. Le neveu vient ensuite, et, dans un monologue tout à fait touchant, il exprime ses sentiments aux ombres de ses ancêtres, et témoigne le regret de ne pouvoir, à cause de la pauvreté où il est réduit, orner leurs tombes suivant son désir. Quand il est éloigné, Lieou-thsoug-chen et sa femme arrivent à leur tour. Ils savent que leur fille et leur gendre

sont partis avant eux, avec les gâteaux, les victimes et le vin chaud destinés aux offrandes : mais tout cela a été porté aux tombeaux de la famille de leur gendre. La faible offrande de leur neveu n'est point aperçue. Lieou-thsoug-chen déplore l'abandon où sont les sépultures ; et cette image redouble sa douleur, en lui présageant le sort qui attend sa tombe et celle de sa femme. Celle-ci s'attendrit peu à peu ; elle sent l'isolement où se trouve une famille qui n'a point de rejetons pour lui rendre les honneurs funèbres ; et le résultat de cette scène, qui est très bien filée, fort intéressante, et écrite d'un style très propre au sujet, est que la dame Li accueille avec joie son neveu, qui revient pour achever les rites qu'il avait commencés. Cette réconciliation est amenée avec beaucoup d'adresse et accompagnée de circonstances qui font honneur à l'habileté du poète. Le gendre et la fille, qui viennent ensuite pour la cérémonie, sont très mal reçus par la dame Li, qui les congédie à leur tour, et les force de rendre les clefs qui leur avaient été confiées. Ainsi finit le troisième acte.

Au quatrième, on célèbre le jour de la naissance de Lieou-thsoug-chen. Le neveu, devenu intendant de la maison, reçoit son cousin comme il en a été reçu, et lui rend dans les mêmes termes l'accueil qui lui a été fait. Le vieillard lui-même refuse longtemps de recevoir les félicitations de son gendre et de sa fille. Il ne veut admettre, dit-il, aucun parent qui le touche de plus près que son neveu. Dans son idée, cette réponse exclut son gendre et même sa fille, qui a passé dans une autre famille. Mais celle-ci a un moyen sûr de se réconcilier avec son père : elle fait entrer Siao-meï, que depuis trois ans elle avait tenue cachée, ainsi que le fils auquel cette dernière avait donné le jour ; elle rend elle-même un compte assez peu satisfaisant des motifs qui l'ont dirigée dans sa conduite. Mais le vieillard, transporté à la vue de son fils, passe aisément sur tout ce qu'il y a d'irrégulier et d'invraisemblable dans cette manière d'agir ; il exprime le bonheur qu'il éprouve de se voir au milieu de sa fille, de son neveu et de son fils, et partage en leur faveur son bien en trois parties égales :

Lao-seng-eul — San-iu-leou

— Le ciel m'a su gré des aumônes que j'ai distribuées, dit-il en finissant, et, pour me récompenser, il m'a donné un fils dans ma vieillesse.

On pense bien que, par cette analyse, nécessairement aride et décharnée, je n'ai pas espéré faire partager l'intérêt que ce drame m'a inspiré à la lecture ; mais il m'a semblé que c'était le moyen le plus court et le plus sûr de faire juger la conduite d'une pièce chinoise. La durée de celle-ci est, comme on voit, de trois années au moins ; le lieu de la scène y change plusieurs fois. Mais des irrégularités si légères, qu'elles seraient à peine remarquées chez nos voisins, ne sauraient contrebalancer le mérite de cette pièce, qui se distingue par la simplicité du plan, le choix heureux des incidents, l'observation exacte des caractères, quelques situations comiques, et par un style naturel et simple dans la prose, noble et élevé dans la mélodie.

La réduction de M. Davis, quoiqu'incomplète, est en général conforme au texte, et peut même en rendre l'intelligence facile aux commençants. En la publiant, on a donc rendu un véritable service aux amis de la littérature asiatique.

@